L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1543 - VENDREDI 06 SEPTEMBRE 2019 — 2,20 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232

Votre partenaire JCB AGRI



NOUVEAU TELESCOPIC JCB AGRI
SERIE III - 6,20 à 9,50m - 3,2 à 4,2T
Faible consommation, performance hydraulique inégalée, nouvelle cabine

FASTRAC, une nouvelle génération de tracteurs (de 160 à 348 cv)

DEPUSSAY MANUTENTION AGRI*
Aurélien Rebrioux Tél. 06 09 73 14 60
58220 PERROY Tél. 03 86 39 30 64
58000 SAINT-ELOI Tél. 03 86 61 24 78
*sur secteurs concédés



Encart : Mongin Assurances (certains cantons de l'Yonne et de la Nièvre)

Côte d'Or

› Ressources en eau

Œuvrer tous ensemble



Nièvre

› Grandes cultures

Semer du colza malgré tout



Yonne

› Réunion pré-vendanges

Le point sur la maturation du raisin





G. BUCHEZ
Corbigny - Luzy - Autun
Moulins Engilbert
03 86 20 17 38 www.gbuchez.fr

RÉSERVEZ votre démo DÉCHAUMAGE

be strong, be KUHN
*Soyez forts, soyez KUHN

C.R.A.I.
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
1989 30 ans de réalisation 2019
• CHARPENTE
• COUVERTURE
• BARDAGE
• ZINGUERIE
• SERRURERIE
• DÉSAMIANTAGE
BÂTIMENTS STANDARDS OU SUR MESURES
21140 SEMUR EN AUXOIS
Tel. 03 80 97 17 70 - contact@crai21.com

Sommaire

Côte-d'Or

04 •Poiseul-la-Ville : Un sacré week-end JA
05 •Productions végétales : C'est la reprise
06 •Ressources en eau : Œuvrer tous ensemble
07 •Ovins : De très beaux béliers

Nièvre

08 •Environnement : Ambroisie, le risque d'allergie est très élevé
09 •Élevage : C'est la rentrée au HBC
10 •Agri demain : Un bilan très positif
11 •Maraîchage : « *Encore une année compliquée* »

Yonne

12 •Fête de l'agriculture : Que les festivités commencent !
13 • CFPPA d'Auxerre :Le point sur les formations et les nouveautés de cette année
14 • Réunion pré-vendanges :Le point sur la maturation du raisin
15 • Réunions moissons :Le rendez-vous estival des adhérents de la FDSEA 89

Dossier

16-22 • Dossier spécial semoirs

Infos Services

23 •Firmes et Machinisme
24-25 •Marchés
26-27 •Petites annonces
28-32 •Annonces Légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

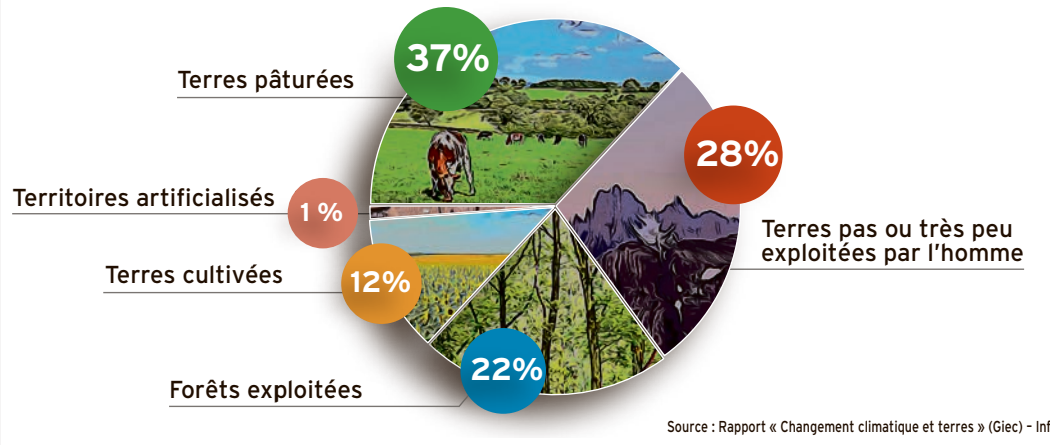
AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 105 € - Prix au numéro : 2,20 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

Le graphique

L'utilisation humaine des sols affecte 70 % des terres émergées non glacées

Répartition des différents usages de la terre
(en % des terres émergées libres de glace)



Source : Rapport « Changement climatique et terres » (Giec) - Infographie : Réussir.

Environ 72 % des terres émergées non couvertes par la glace sont directement exploitées par l'homme, selon le rapport « *Sols et changement climatique* », publié par le Giec début août. Seulement 1 % des terres sont urbanisées dans le monde, le reste étant utilisé en agriculture, élevage, et en sylviculture. L'élevage intensif utilise 2 % des terres, quand l'élevage extensif en consomme 19 %. Par ailleurs, 16 % des terres dans le monde sont des milieux naturels exploités dans le cadre d'un pastoralisme traditionnel. Les cultures irriguées représentent quant à elles seulement 2 % des terres, contre 10 % pour les terres non irriguées. Dans leur rapport, les scientifiques du Giec pointent du doigt la pression humaine sur les sols, facteur de changement climatique et de dégradation des terres. Ils mettent en cause « *l'augmentation de la population* » et de « *la consommation par personne* ».

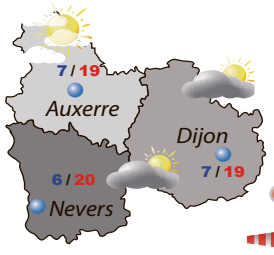
À noter

Des bus pour le salon agricole international des techniques bio et alternatives (Tech&Bio) 2019 !

A l'occasion du salon Tech&Bio 2019, les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté vous proposent de se rendre au salon en bus. .
Organisé tous les deux ans par les Chambres d'agriculture, le Salon Tech & Bio se déroulera les 18 et 19 septembre 2019, à Bourg-lès-Valence dans la Drôme. C'est un lieu unique de rencontre entre professionnels où sont partagées les techniques les plus innovantes pour une agriculture durablement performante.
Pour profiter du salon et de ses dernières nouveautés, les Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté vous proposent, pour seulement 10 € par personne (entrée au salon inclue et petit déjeuner offert !) deux trajets allers- retours en bus. Le premier trajet est prévu le mercredi 18 septembre au départ d'Auxerre avec des arrêts à Avallon- Pouilly-en-Auxois - Beaune - Chalon-sur-Saône et Macon. Le second trajet est organisé le jeudi 19 septembre au départ de Vesoul et s'arrêtera à Besançon/Ecole Valentin - Dole et à l'Aire du Jura.
Rendez-vous sur notre site internet https://bio.bfc.chambagri.fr pour en savoir plus et surtout pour réserver votre place !!
Retrouvez-nous au Tech&Bio le 18 et 19 septembre sur le stand des Chambres d'agriculture de 14h à 15h !
Pour plus d'informations, contactez la Chambre Régionale d'agriculture Bourgogne Franche Comté au 03 81 54 71 71.

la météo présentée par Dijon Céréales

Vendredi 6 Septembre

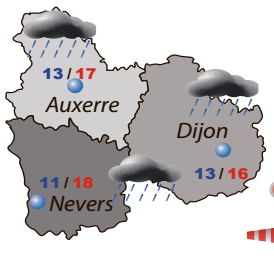


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel.

T° mini : 6 à 8°C
T° maxi : 17 à 20°C
Vents : Ouest 20 km/h

Saint Bertrand
Soleil : 07h15 - 20h24
Lune : 15h44 - N.C.

Samedi 7 Septembre



Pluvieux
Ce samedi se déroulera sous un ciel menaçant et quelques précipitations.

T° mini : 12 à 14°C
T° maxi : 13 à 18°C
Vents : Ouest 20 km/h

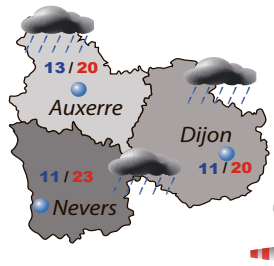
Sainte Reine
Soleil : 07h16 - 20h22
Lune : 16h45 - 00h37

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 8 Septembre



Perturbé
De nombreuses précipitations sont attendues. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 12 à 14°C
T° maxi : 18 à 21°C
Vents : Nord 10 km/h

Saint Adrien
Soleil : 07h18 - 20h20
Lune : 17h39 - 01h22

Prévisions à 7 jours

Lundi 9 Septembre au Mercredi 11 Septembre

Un ciel très nuageux en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini : 10 à 12°C T° maxi : 21 à 23°C

Du Jeudi 12 Septembre au Dimanche 15 Septembre

Cette période sera partagée entre pluies et éclaircies.

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini : 5 à 7°C T° maxi : 26 à 28°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Protéines végétales

Souveraineté protéinique : La FOP approuve le discours d'Emmanuel Macron

Lors d'une interview post G7 le lundi 26 août, Emmanuel Macron a abordé le sujet de la souveraineté protéinique, qu'il veut améliorer en France et en Europe. Une ambition que partage la FOP, qui espère que le prochain plan protéines, présenté à l'automne par le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume, ira dans ce sens.

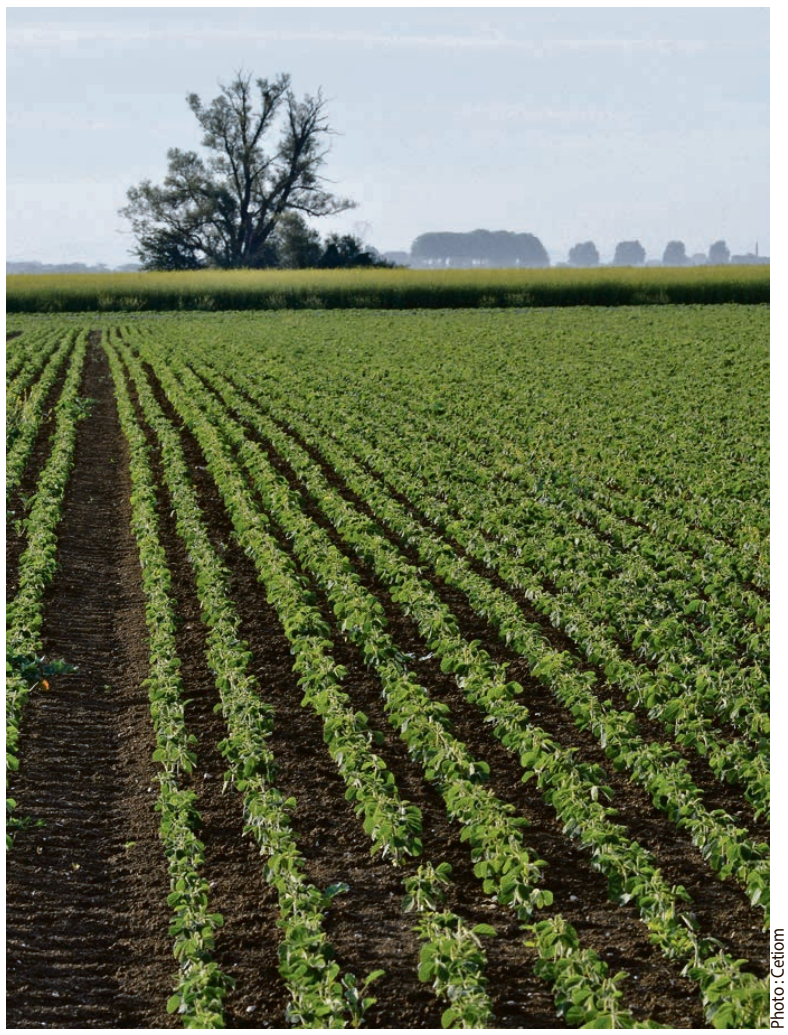

L'ambition d'Emmanuel Macron est de recréer une souveraineté protéinique de l'Europe.

La FOP partage l'ambition du Président de la République, à savoir améliorer la souveraineté de la France et de l'Europe en protéines végétales. Mais pour cela, il faut que l'on nous en donne les moyens et que dans le plan protéine qui va être présenté par le Ministre de l'agriculture à l'automne prochain, on ait vraiment les moyens de nos ambitions», indique Thibaut Ledermann, responsable des relations terrain à la FOP (Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux). Le lundi 26 août au soir, le Président de la République, Emmanuel Macron, répond aux questions de nos confrères de France 2, à l'issue du G7 qui s'est tenu du 24 au 26 août, à Biarritz. A cette occasion, Emmanuel Macron a réagit aux importants feux qui dévastent l'Amazonie, mettant en avant la *«complicité de l'Europe»*. *«Il y a des importations importantes de soja, provenant notamment du continent Sud-Américain et du Brésil plus particulièrement»*, poursuit Thibaut Ledermann. En 2018, la France était la cinquième destination mondiale pour les exports de tourteaux de soja brésiliens, avec 1,5 Mt.

La France autonome qu'à 54 %

Lors de son entretien avec France 2, Emmanuel Macron estime que la dépendance protéinique de l'Europe et de la France est une mauvaise chose. Il confie avoir l'ambition de *«recréer ce qu'on appelle la souveraineté protéinique de l'Europe. C'est-à-dire que l'Europe doit être capable de produire ses propres protéines pour elle-même, pour consommer comme pour les éleveurs»*. Car selon les chiffres de Terres Univia, la France n'est autonome qu'à 54 % en matières riches en protéines pour l'élevage, là où l'Europe tourne en moyenne autour des 35 % (le soja, principalement OGM, constitue l'essentiel des importations. Sur les 17 Mt de tourteaux de soja exportés par le Brésil, la France représente 9 %, ndlr).

Alors, comment procéder ? *«D'abord, garder les facteurs de productions pour faire des protéagineux ou des légumineuses»*, commente Thibaut Ledermann. Aussi, de faire un investissement et des efforts massifs sur la recherche et la sélection variétale, *«car on a des variétés qui sont un peu anciennes et sur lesquelles il y a besoin de concentrer des moyens, notamment sur les protéagineux»*. Le responsable des relations terrain à la FOP pointe aussi le besoin de s'intéresser à la question de la gestion de l'eau et de l'irrigation, ainsi que *«la nécessité d'obtenir une valorisation supplémentaire de la protéine végétale française non OGM»*.


Photo : Cetiom

Augmenter de 10 % la souveraineté protéinique

A l'automne, le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, présentera le prochain plan protéines. *«Pour qu'il fonctionne, il faut qu'il passe par les tourteaux et donc le biocarburant. Sans cela, notre dépendance ne peut pas être développée»*, assure Alain Renoux, agriculteur à Villebougis et vice-président de la FOP. *«C'est la production de tourteaux et la filière biocarburant qui ont déjà permis de réduire la dépendance aux protéines végétales étrangères et que la France soit mieux placée que l'Europe»*, ajoute Thibaut Ledermann.

Pour autant, le but de la France et de l'Europe n'est pas d'être à 100% autonome en protéines végétales. *«Ils seront toujours obligés, compte tenue des surfaces et des besoins, d'importer. L'objectif est d'augmenter de 10% la souveraineté protéinique d'ici 2025»*, affirme-t-il. *«Si les propositions que l'on fait dans le cadre du prochain plan protéines végétales sont prises en compte, s'il y a une mobilisation suffisante de moyens, c'est quelque chose qui peut être atteignable»*.

CHRISTOPHER LEVÉ

en bref

Stockage de l'eau Le monde agricole attend des mesures concrètes

Le 30 août, la FNSEA, JA, les Chambres d'agriculture France et Irrigants de France se sont félicités des prises de paroles récentes du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sur la question du stockage de l'eau. Didier Guillaume a en effet reconnu la nécessité de stocker l'eau afin de faire face aux déficits hydriques et ainsi de sécuriser les productions agricoles françaises. Actuellement, environ 85 départements sont concernés par des mesures de restriction d'eau (d'après le site Propluvia). Les organisations rappellent que la France dispose de la seconde ressource en eau renouvelable en Europe mais elles s'interrogent sur le faible stockage des flux annuels. Le FNSEA, JA, les chambres d'Agriculture France et Irrigants de France appellent ainsi à mettre en place des retenues permettant de mobiliser l'eau des pluies abondantes pour l'utiliser en période de sécheresse. Elles défendent une vision territoriale de la gestion de l'eau en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux. Les 4 organisations appellent donc l'État à transformer les paroles en actes et à mettre en place les moyens pour aboutir à la réalisation effective d'ouvrages de stockage d'eau là où ils sont économiquement et techniquement pertinents et simplifier les procédures d'instructions.

Prairies « Deux tiers » de la France en déficit

La pousse des prairies permanentes françaises accuse un déficit de 18 % par rapport à la valeur de référence (1982-2009), indique Agreste dans une note de conjoncture du 30 août. Une aggravation par rapport aux chiffres du 20 juillet (-11 %), à mettre sur le compte des « conditions climatiques exceptionnelles (deuxième épisode caniculaire fin juillet suivi de faibles précipitations en août) ». « Plus des deux tiers des régions fourragères sont maintenant déficitaires et 23 % présentent un déficit important », précise le service de statistique du ministère de l'Agriculture. La région Auvergne-Rhône-Alpes (« la plus affectée par les conditions climatiques »), la Bourgogne Franche-Comté et le Centre-Val de Loire affichent des déficits pouvant dépasser les 75 %. Seule la façade ouest est relativement épargnée. En Aquitaine, la pousse de l'herbe est excédentaire par rapport à la valeur de référence.

La BONNE AFFAIRE de nos magasins

Promodis
Pro, Proche, Promodis

Groupe Sureau
Sureau Agriculture Europagri

Avallon 03 86 34 18 35
St. Clément 03 86 83 02 01
Brienon/Armançon, Tonnerre, Tannay



MOTOPOMPE essence ST 2.36H
débit 36m³/h
moteur essence Honda
+ kit de tuyaux
+ raccord rapide (OFFERT)

STOCK LIMITÉ

photos non contractuelles

Poiseul-la-Ville

Un sacré week-end JA

Entre 10 000 et 15 000 personnes se sont déplacées le week-end dernier au triple événement des Jeunes agriculteurs d'Aignay-Baigneux.



Le Festiv'Agri a proposé sept heures de concert, avec la présence de deux groupes de rock. Pas moins de 7 cochons à la broche et 900 kg de frites ont été servis au dîner.



Dijon Céréales et l'Alliance BFC avaient une place de choix à Poiseul-la-Ville.



Vue aérienne d'une partie du site prise par Pascal Cornet, agriculteur à Gomméville.

Agri'Run et Festiv'Agri samedi, fête départementale de l'agriculture dimanche : le programme des Jeunes agriculteurs d'Aignay-Baigneux était particulièrement copieux à Poiseul-la-Ville. Les JA ont montré une bien belle image de l'agriculture, de son dynamisme, de ses métiers et de son savoir-faire l'espace d'un week-end. L'affluence, estimée entre 10 000 et 15 000 visiteurs, témoigne à elle seule du succès rencontré par cette triple organisation des 31 août et 1er septembre. Cyril Bret, président de la fête et du canton JA, a remercié tous les exposants, partenaires, bénévoles et visiteurs pour la tenue et la réussite de ce bel événement. Lors des discours officiels, les responsables agricoles ont unanimement salué le travail des JA et n'ont pas manqué de faire passer quelques messages aux politiques et représentants de l'administration qui avaient fait le déplacement. Malgré les apparences, les difficultés du moment sont nombreuses dans la profession, qui ne se sent pas toujours soutenue ni écoutée.

Cela a été annoncé lors de la présentation officielle,: la prochaine fête départementale sera organisée en 2020 par les Jeunes agriculteurs de Saint-Seine-l'Abbaye.

Concours internet : les différents cantons JA avaient participé activement à la communication autour de cette fête, en proposant de très belles structures de paille le long des axes routiers. JA21 invitait les internautes à élire la plus belle réalisation. Le canton de Châtillon-Laignes-Montigny s'impose avec 305 votes, suivi d'Arnay-le-Duc (125), Saint-Saine-l'Abbaye (112), Pouilly-en-Auxois (80), et Montbard-Venarey (60).

AG



Le traditionnel moiss'batt cross a réuni six machines. La victoire est revenue à Nénette, moiss'batt du canton d'Aignay-Baigneux pilotée par Florent Moyot. Ici, la photo des différents participants.





L'Agri'Run, course de 7 km comportant une trentaine d'obstacles, a attiré 400 sportifs dans la vallée de la Seine. Une centaine de personnes du monde agricole se sont prêtées au jeu, parmi lesquelles Antoine Carré, président des JA, qui a réussi la performance de s'imposer en 42 minutes.

Le panier de produits du terroir mis en jeu par Terres de Bourgogne a été remporté par Jean-François Boudier de Salmaise.



Parmi les nombreux animaux présents, une truie de Claude Nocquard avec ses huit petits. L'éleveur bio du village de Darcey avait également l'une de ses 65 truies à la foire de Montbard, qui se déroulait dans le même temps.



Les bénévoles à l'heure du déjeuner.



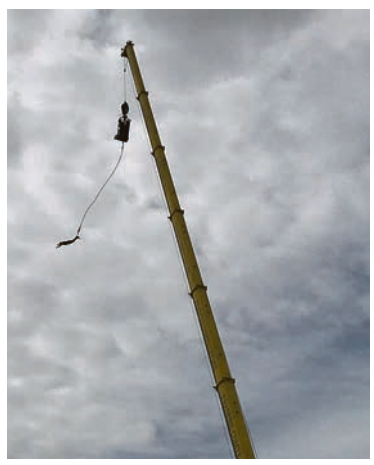
De nombreuses animations étaient proposées aux enfants, comme des balades à cheval et à poney.



Les officiels réunis devant le battage à l'ancienne.



Thibaut Aubry a inauguré le saut à l'élastique en milieu de matinée, en s'élançant d'une hauteur de 60 mètres. Le jeune agriculteur de Jours-lès-Baigneux avait déjà tenté l'expérience lors de la fête de l'agriculture 2010, déjà organisée à Poiseul.





Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, l'un des fidèles partenaires de chaque fête de l'agriculture.

Productions végétales

C'est la reprise

Le président de la commission productions végétales de la FDSEA évoque la nouvelle campagne qui débute. Le rapport de la mission du CGAAER est notamment abordé.

C'est reparti pour un tour. En Côte-d'Or, les premiers colzas ont été semés dès la fin du mois de juillet. Bon nombre d'hectares l'ont également été début août avec la même idée de limiter l'impact des insectes. À Hauteville-lès-Dijon, sur l'exploitation de Jacques de Loisy, les levées sont globalement satisfaisantes et présentent une certaine homogénéité. *« Nous avons profité de quelques millimètres tombés le lendemain des semis. Les altises ne se manifestent pas pour le moment, nous croisons les doigts pour que cela continue ainsi »*, indique le président de la commission productions végétales de la FDSEA.

Surfaces en berne

Malgré les apparences, le moral n'est pas au beau fixe pour cette culture, qui devrait enregistrer une nouvelle baisse de surfaces dans le département : *« nous perdons globalement 20 % lors de chaque exercice depuis trois ans. La sécheresse, les insectes, mais aussi les prix et la restriction des moyens de protection des plantes dissuadent un nombre grandissant de producteurs »*. Cette tendance est *« inquiétante »* car le colza est la principale tête de rotation utilisée en Côte-d'Or : *« elle était jusqu'ici la plus rentable, à partir du moment où nous récoltions une trentaine de quintaux à l'hectare, avec un prix supérieur à 400 euros la tonne. Mais cela se complique sérieusement pour toutes les raisons précédemment citées. Les différentes parades sont limitées et posent question : opter pour un système paille sur paille est très risqué. Le pois, le tournesol, la luzerne et des mélanges fourragers ont tendance à se développer : ils peuvent être des solutions à court terme, mais une forte augmentation de ces productions ne sera peut-être pas sans conséquence sur le marché »*.



Jacques de Loisy, dans un de ses champs de colza, le 21 août à Hauteville-lès-Dijon.

Le Côte-d'orien s'inquiète, plus globalement, de la baisse des cours céréaliers entamée il y a plusieurs semaines : *« la récolte est bonne à l'échelle mondiale, je pense notamment à l'Ukraine et à la Russie qui enregistrent de très bons scores. La moisson de maïs aux États-Unis est fortement attendue. Celle-ci est annoncée à la baisse, mais il faut se méfier de la communication des Américains. Le marché est susceptible de s'alourdir et la guerre commerciale avec la Chine pourrait ne rien arranger. Les conséquences pourraient sérieusement peser sur les exploitations de notre département, qui n'ont pas toutes réalisé une bonne moisson, loin de là. Certains secteurs, notamment sur les hautes côtes et le plateau, ont une nouvelle fois souffert, tant en céréales qu'en colza. Des rendements de 10 q/ha sont parfois à déplorer dans cette culture. Une nouvelle baisse des prix sera d'autant plus pénalisante »*. En termes de pluviométrie, tous les territoires côte-d'oriens ne sont pas logés à la même enseigne, ce qui inquiète d'autant plus Jacques de Loisy. *« C'est un autre problème de taille. Certains agriculteurs ont reçu plus de 150 mm d'eau durant les trois premières semaines d'août. D'autres secteurs, comme au nord et à l'ouest de Dijon n'ont quasiment rien eu. Il y a des disparités énormes, à l'image des résultats enregistrés durant les moissons »*. **AG**

FDSEA/JA Rencontre en préfecture

Dans la continuité de leur rencontre du 26 août avec les parlementaires, les responsables de la FDSEA et des JA se sont rendus lundi en préfecture pour aborder un certain nombre de problématiques. Ce rendez-vous a été l'occasion de demander la mise en place urgente de diverses mesures : la procédure calamités fourrages, le dégrèvement de la TFNB avant le paiement de l'impôt et l'accélération du paiement des aides bios et MAE en souffrance. Les échanges ont également porté sur le stockage et le prix de l'eau en cette période de sécheresse. Les responsables syndicaux demandent une dérogation relative à la directive nitrates, dès cette année, pour rendre possible l'apport d'azote sur colza à l'automne pour mieux lutter contre les insectes, tel que le préconise Terres Inovia. Le préfet s'est montré réceptif à cette demande et doit en expertiser la faisabilité, en concertation avec le ministère. Bien d'autres thématiques ont été abordées lors de cette réunion, comme le rapport CGAAER pour les zones intermédiaires et le projet de charte du voisinage sur l'utilisation des produits phytosanitaires, afin de sortir de la surenchère réglementaire et médiatique. Ce type de rencontre porte ses fruits : le préfet de Côte-d'Or vient de contester devant la justice administrative l'arrêté anti-glyphosate pris au printemps dernier par les mairies de Chenôve et Dijon, sujet porté par la profession lors d'une rencontre en mai dernier. **AG**

« Sortir de l'ornière »

Le rapport de la mission du CGAAER (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux) est l'un des sujets les plus importants abordé lors des réunions de rentrée. *« Ce document a été publié au printemps, il établit la caractérisation des zones intermédiaires avec ses différents handicaps. Nous voulons que le gouvernement s'en saisisse pour faire avancer la situation dans ces zones »*. Jacques de Loisy demande la nomination d'un préfet coordonnateur pour s'en occuper : *« le rapport ne doit en aucun cas rester au fond d'un tiroir au ministère. Plusieurs orientations sont proposées, avec notamment les possibilités de développer les énergies renouvelables et de mettre en place de nouvelles ressources par le stockage de l'eau. Cela va nécessiter un travail en profondeur avec l'administration, les élus locaux et les associations. Il faut une personne à plein temps sur le dossier »*. Le président de la commission productions végétales de la FDSEA attend également de nouvelles orientations dans la prochaine Pac : *« le rapport apporte là aussi des recommandations, un rééquilibrage des soutiens est nécessaire. Nous ne pouvons plus continuer dans le schéma actuel »*. Toutes ces mesures sont attendues avec une grande impatience sur les plateaux : *« il est grand temps qu'il y ait une réelle prise en compte des zones intermédiaires. Un meilleur équilibrage de la Pac, le stockage de l'eau et les énergies renouvelables à l'image de la méthanisation permettraient aux agriculteurs de sortir de l'ornière. Le territoire serait dynamisé, avec la création d'activités économiques. Les producteurs s'offriraient ainsi un nouveau souffle, de nouvelles perspectives de rentabilité. Nous avons porté ces ambitions lors du dernier conseil d'administration de l'AGPB auquel participait Christiane Lambert. Cinq autres départements étaient à nos côtés »*.

▸ Agenda

10/09 Anciens exploitants
La section des anciens exploitants organise deux réunions d'échanges en présence des propriétaires ruraux. Ces rendez-vous sont l'occasion d'aborder l'actualité syndicale, les élections MSA à venir, les retraites et tout autre sujet relatif à la situation actuelle des retraités agricoles et/ou propriétaires ruraux. Ces réunions intercantonales ont lieu mardi 10 septembre à 9 heures à la MFR de Baigneux-les-Juifs et jeudi 12 septembre à 9 h 00 à la Maison de l'agriculture à Bretenière. Inscriptions aux repas qui suivront : 03 80 68 67 67 avant le 5 septembre.

12/09 Journée Salers à Fontaines-en-Duesmois
L'association Salers de Bourgogne organise une visite d'élevage jeudi 12 septembre à 14 heures sur l'exploitation de l'EARL Haubry Didier à Fontaines-en-Duesmois. Tous les éleveurs ayant des salers ou intéressés par cette race sont les bienvenus afin d'échanger. Le verre de l'amitié clôturera cette visite.

20-21 et 22/09 Journées commerciales charolaises
La Fédération Charolaise de Côte-d'Or organise comme chaque année ses journées commerciales d'automne dans les élevages bovins. Le rendez-vous est donné les 20, 21 et 22 septembre. Vente de reproducteurs inscrits au HBC avec garanties sanitaires, de race pure et de performances. Pour avoir la liste des éleveurs ou plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Chambre d'agriculture au pôle agricole de Créancey. Par téléphone au 03 80 90 68 80 ou par mail à lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr aux heures de bureau. Liste des bovins à vendre sur le site de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/cote-dor/ et visible sur la vidéo http://simongenetic.com

▸ Formations

16/09-01/10/19 et 26/05/20 Agir pour ma cessation et la transmission de mon exploitation (Pouilly)
Contact : Élise Bartoletti, CA21 - 03 80 68 66 42 - elise.bartoletti@cote-dor.chambagri.fr

23/09 et 11/10 Dresser son chien de troupeau - perfectionnement (Thoisy-le-Désert)
Contact : Aurore Gérard, CA21 - 03 80 90 68 72 - aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

24/09, 30/10, 22/11, 20/12 et 14/02 Dresser son chien de troupeau - initiation (Thoisy-le-Désert)
Contact : Aurore Gérard, CA21 - 03 80 90 68 72 - aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

27/09/19 Sécuriser son système fourrager en élevage bovins allaitants(secteur Auxois)
Contact : Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90 68 76 - marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr



Ressources en eau

Œuvrer tous ensemble

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or vient d'organiser une réunion de crise sur la gestion de l'eau.

Les éleveurs du Morvan connaissent une deuxième grande sécheresse consécutive, avec des conséquences inquiétantes sur les exploitations. *« La situation que vit actuellement le Morvan est inédite et pire qu'en 1976 »*, assure Jean-Pierre Fleury. À l'initiative de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, une réunion s'est tenue le 2 septembre à Liernais en présence d'éleveurs, du sous-préfet de Beaune et de représentants de la DDT ainsi que de la DDPP. *« Il était essentiel de dresser un état des lieux précis de la situation. L'idée était d'arriver à se projeter à très court terme pour répondre aux besoins des éleveurs, mais aussi à moyen terme afin de pérenniser la ressource en eau pour l'abreuvement des animaux. Nous devrons œuvrer tous ensemble pour trouver un maximum de solutions »*, présente Vincent Lavier.

Les éleveurs se sont longuement exprimés lors de ce rendez-vous. *« Ils en avaient vraiment besoin. Des choses parfois très dures ont été dites »*, mentionne Jean-Pierre Fleury.

Législation, ça coince

La question du coût de l'eau, l'un des premiers sujets abordés, n'a pas trouvé de réponse immédiate. La législation n'autorise malheureusement pas l'application de tarifs préférentiels, malgré cette situation exceptionnelle. *« La réglementation ne permet pas de faire des tarifs différenciés. Une piste est néanmoins à travailler avec l'eau non traitée et qui n'est pas aux normes de la potabilité humaine, les éleveurs sont demandeurs. Les syndicats s'imprègnent déjà du sujet. Le coût serait moindre que l'eau potable »*, poursuit le président de la Chambre d'agriculture. Les services écologiques rendus par les éleveurs et leurs animaux (entretien des paysages, réduction des *risques* de départs de feux grâce au pâturage) sont mis en avant pour obtenir des prix spécifiques. Le Conseil départemental, qui ne peut plus aider directement les éleveurs à cause de la loi Notre, va soutenir les syndicats des eaux dans leurs divers investissements. *« Le syndicat du Sesam, par exemple, achemine les eaux de sources abandonnées suite à la mise en place des interconnexions. Ces investissements vont être aidés par le Département. Le tarif de l'eau varierait de 0,8 à 1,20 euro/m³ pour l'éleveur »*, informe Vincent Lavier. Jean-Pierre Fleury rappelle l'existence des droits d'eau historiques : *« nous invitons les éleveurs à consulter leurs actes notariés. Les mairies et la DDT peuvent aussi les renseigner. Ces documents peuvent donner le droit d'actionner des barrages, par exemple. Ces droits d'eau sont toujours valables, l'administration ne peut pas s'y opposer. Ils peuvent être d'une grande utilité »*.



Jean-Pierre Fleury, éleveur à Saint-Martin-de-la-Mer et Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture, lundi à Liernais.

Jouer collectif

La Chambre d'agriculture appelle les exploitants ayant des projets à contacter ses services sans plus attendre. *« Nous mettons en place ce dispositif dès maintenant »*, souligne Vincent Lavier, *« en pratique, les éleveurs qui veulent sécuriser leur approvisionnement en eau nous contactent en nous présentant les différentes caractéristiques de leur projet. Nous voulons jouer un rôle pivot entre les agriculteurs, la DDT, la préfecture et tous les services compétents en la matière. Des projets collectifs auront beaucoup plus de chance d'aboutir, cela va sans dire »*. Jean-Pierre Fleury et Vincent Lavier invitent les agriculteurs à sortir de la *« logique de l'interdit » : « beaucoup d'exploitants pensent à tort qu'il n'est plus possible de faire quoi que ce soit aujourd'hui. Nous allons rédiger une note avec les services de l'État, en expliquant ce qu'il est possible de réaliser sur le terrain et dans quelles conditions »*.

AG

Conseil départemental *« De l'eau pour tous et accessible économiquement »*



Pour les élevages déjà malmenés économiquement de l'Auxois-Morvan les difficultés d'approvisionnement en eau aggravent une situation déjà très tendue. Le Conseil départemental s'est donc emparé du sujet et travaille de concert avec la Chambre d'agriculture 21 et le Sesam (Syndicat des eaux et services de l'Auxois-Morvan) pour aider les élevages à traverser au mieux ce nouvel épisode de sécheresse, tout en trouvant des solutions plus pérennes qui permettent de s'adapter dans la durée au changement climatique.

La sécheresse déjà sérieuse en 2018, s'est amplifiée du fait des épisodes caniculaires enregistrés ces derniers mois, de l'insuffisance des pluies d'hiver qui n'ont pas permis le rechargement des nappes et de la hausse généralisée des températures qui a accentué le dessèchement des prairies et la pénurie d'eau. La zone Auxois-Morvan, qui concentre 75 % de la production bovine, est la plus touchée. *« C'est là où il pleut le moins que les besoins sont les plus élevés »* confirme Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de côte d'Or, lors d'une réunion d'information au Conseil départemental le 30 août dernier. Convaincu de la nécessité de soutenir l'élevage départemental, le président du Conseil départemental, François Sauvadet, souhaite dans un premier temps apporter des solutions permettant de pallier l'urgence et, dans un second temps, de mettre en place les conditions permettant d'éviter les situations de pénurie. Il s'agit de *« mobiliser toutes les ressources disponibles pour assurer l'approvisionnement en eau des élevages à un prix économiquement tenable »*. La collaboration avec le Sesam permet d'envisager ainsi de nouvelles interconnexions de réseaux, la mobilisation de ressources déjà existantes (hors eau potable) et non utilisées (étangs, rivières, fontaines, sources…) et des opérations ponctuelles de stockages en commun au moyen de bâches de 2 500 m³… À plus long terme, les partenaires évoquent aussi la création de réserves d'eau pérennes et s'intéressent à toutes les solutions permettant d'améliorer la disponibilité de l'eau, dans un département particulièrement exposé à la pénurie, du fait de sa configuration géographique. La prochaine session extraordinaire du Conseil départemental, qui se réunira le 9 septembre prochain, devrait permettre d'élargir la réflexion, avec la volonté de *« répondre à l'urgence pour les élevages et assurer l'avenir »* face au défi du changement climatique.

AMK

Sécheresse

Du jamais vu

La pénurie d'eau sanctionne sévèrement les éleveurs de l'Auxois-Morvan, qui s'adaptent comme ils le peuvent.



Antoine Thibault, Bernard Thévenot, Michel Lemoine et Pascal Dédiot, en début de semaine au hameau de Promenois.

« Nous n'avions jamais vu pareille catastrophe », assure Pascal Dédiot, agriculteur sur la commune de Jouey près d'Arnay-le-Duc. L'éleveur bovin assure que les années 1972, 1976, 2002, 2003, 2011 et 2018, pourtant très sèches, ne sont aucunement comparables à la campagne en cours : *« la rivière de Solonge ne coulait plus ces années-là, mais les trous d'eau avaient résisté tant bien que mal. Ce n'est pas le cas cette année. Il n'y a plus d'eau, la situation est extrêmement tendue »*. Lundi après-midi, Pascal Dédiot et trois de ses collègues alimentaient leur tonne à eau dans une borne à incendie mise à la disposition des éleveurs exploitant sur la commune. *« Celle-ci est disponible à partir du 1er août. Heureusement que nous l'avons, nous ne tenions plus. L'eau, c'est la survie de nos cheptels »*, poursuit Pascal Dédiot. Un volume de 250 m³ avait déjà été utilisé à la date du 2 septembre, soit un prélèvement d'environ 50 m³ par semaine.

Un exemple à copier

Au vu des avantages apportés par cette borne, les quatre éleveurs réunis souhaiteraient la mise en place d'un tel dispositif dans chaque commune du département touchée par la sécheresse : *« dans cette situation exceptionnelle, nous demandons aussi la gratuité de l'eau pour le bétail ou, à défaut, un tarif préférentiel. Pour pallier une telle catastrophe, il serait bon de prendre les devants. Par chez nous, il serait peut-être pertinent de remettre en eau les étangs de Solonge, cela peut être une idée. Ces étangs sont au nombre de trois et ont été assainis il y a plus d'un siècle »*. Pascal Dédiot aborde une autre problématique, celle de l'alimentation : *« un élevage de 300 bêtes consomme 12 bottes par jour : huit de foin et quatre de paille. C'est énorme. Pour ma part, nous avons commencé de soigner dès le 1er août… Avec la sécheresse de l'an passé, rien n'a repoussé sur nos parcelles granitiques. Les bêtes n'auront que très peu pâturé ces deux dernières campagnes. Nous allons rentrer les animaux dans un sale état, avec un tiers des stocks déjà consommé »*.

AG

Ovins

De très beaux béliers

Le concours ovins d'Arnay-le-Duc a fait belle figure vendredi dernier.

Exactement 434 béliers et 32 agnelles étaient exposés le 30 août au foirail arnétois, pour le rendez-vous annuel du comice agricole local. Cet évènement, appuyé techniquement par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, a permis à de nombreux éleveurs de vendre des animaux (environ 130 transactions enregistrées au cours de la matinée) et aux acquéreurs de mettre toutes les chances de leur côté pour faire progresser leurs cheptels. Thierry Maréchal, président du comice, saluait cette persévérance dans la génétique malgré des cours ovins décevants et toutes les difficultés liées à la sécheresse.

AG

Rencontre Un fidèle acheteur



Dominique Sauvage, éleveur de 550 brebis charollaises à Orbigny-au-Mont en Haute-Marne, était présent à Arnay-le-Duc comme à son habitude : *«Je n'ai pas manqué la moindre édition depuis 25 ans. Je me procure entre huit et dix reproducteurs chaque année et la moitié de mes achats se font ici. J'ai dû acheter mon centième bélier aujourd'hui. Arnay permet de belles rencontres avec des personnes que nous ne voyons qu'une fois par an. Nous n'avons pas de telles foires du côté de chez nous. Ici, c'est le berceau du charollais !»*

Palmarès

Charollais
Animaux inscrits. Première section : 1er : Gaec Gaudry, 2ème : Gaec du moulin de Jonchery, 3ème : Gaec Comeau, 4ème : Lycée agricole de Charolles. Meilleur agneau de l'année : Gaec du moulin de Jonchery. Deuxième section : 1er : Thierry Maréchal, 2ème : Thierry Maréchal, 3ème : Gaec Gaudry, 4ème : et 5ème : Sébastien Jeannin. Troisième section : 1er : Gaec Gaudry, 2ème : Thierry Maréchal, 3ème : Gaec du moulin de Jonchery, 4ème : Agnès Laurier. Prix de championnat : Thierry Maréchal.
Texel
Animaux inscrits. Première section : 1er : EARL Dion, 2ème : Gaec Lépée, 3ème : Yves Lacroix. Meilleur agneau de l'année : Gaec Lépée. Deuxième section : 1er : EARL Dion, 2ème : Yves Lacroix, 3ème : Gaec Lépée, 4ème : EARL Cornesse. Troisième section : 1er : Gaec Lépée, 2ème : EARL Dion, 3ème : EARL Cornesse. Prix de championnat : Gaec Lépée. Animaux non inscrits : 1er : Gaec Brocard, 2ème : Guillaume Raymond, 3ème : EARL Cornesse. Meilleur agneau de l'année : Guillaume Raymond.
Suffolk
Animaux inscrits. Première section : 1er : Gaec Mimeur, 2ème : Jean-Paul Moiron, 3ème : Serge Bouchard, 4ème : Gaec Poillot, 5ème : Gaec Bavouzet, 6ème : Gaec Thevenoux. Meilleur agneau de l'année : Gaec Mimeur. Deuxième section : 1er : Gaec Poillot, 2ème : Serge Bouchard. Troisième section : 1er : Gaec Poillot, 2ème : Serge Bouchard. Prix de championnat : Gaec Mimeur. Animaux non inscrits : 1er : Patrick Quillery, 2ème : Jean-Philippe Bay. Meilleur agneau de l'année : Patrick Quillery.
Berrichon du Cher
Animaux inscrits. Première section : 1er : Gaec Dupaquier Posanges, 2ème : Jean-Benoît Galais. Meilleur agneau de l'année : Gaec Dupaquier Posanges. Deuxième section : 1er, 2ème : et 3ème : Jean-Benoît Galais. Troisième section : 1er : et 2ème : Gaec Dupaquier Posanges. Prix de championnat : Gaec Dupaquier Posanges.



Adrien Maréchal, de Viévy, remporte le prix de championnat charollais.



Le prix de championnat et le meilleur agneau Suffolk pour le Gaec Mimeur, de Thoisy-le-Désert.



Le prix de championnat Texel et le meilleur agneau de l'année pour le Gaec Lépée, de Millery.



Le Gaec Dupaquier, de Posanges, s'impose en Berrichon du Cher avec le prix de championnat et le meilleur agneau de l'année.

▶ Agenda

12/09 Santé et sécurité à Rouvres-en-Plaine
Protéger son environnement, son outil de travail et les personnes sur son exploitation, tout en répondant aux attentes sociétales environnementales est un défi à relever au quotidien. C'est pourquoi Dijon Céréales et la FDSEA 21 vous invitent à venir échanger sur ces thématiques jeudi 12 septembre au Gaec de l'Oucherotte à Rouvres-en-Plaine de 10 h à 16 h Apéritif offert sur place à 12 h Au programme : équipements de protection individuelle, vidéo-surveillance, DUER, produits phytos…

10/09 et 12/09 Anciens exploitants
La section des anciens exploitants organise deux réunions d'échanges en présence des propriétaires ruraux. Ces rendez-vous sont l'occasion d'aborder l'actualité syndicale, les élections MSA à venir, les retraites et tout autre sujet relatif à la situation actuelle des retraités agricoles et/ou propriétaires ruraux. Rendez-vous mardi 10 septembre à 9 heures à la MFR de Baigneux-les-Juifs et jeudi 12 septembre à 9 h 00 à la Maison de l'agriculture à Bretenière.

15/09 *« Nos fermes ont la Cote »*
« Nos fermes ont la Cote » se déroule dimanche 15 septembre. Comme tous les ans, l'association de communication de la FDSEA21, Demain en Main, organise cette journée de portes ouvertes dans plusieurs exploitations sur le département. Les rendez-vous sont donnés chez Poul'et Compagnie à Saulon-la-Chapelle chez Ludovic Maret (07 78 67 72 07), ainsi Ferme pédagogique du Gaec des 3 Provinces à la Villeneuve-sur-Vingeanne, chez Ève et Frédéric Poinsot-Laffage (06 26 36 20 35, repas du midi sur réservation).

▶ En bref

Équidés Cup à Saulieu
Un concours d'utilisation des équidés de travail et de loisirs s'est tenu le 18 août dans le cadre de la Fête du charolais à Saulieu. Voici les résultats. Marathon : 1er Lucas David avec Quélariane (COB normand), 2è Lucas David avec Danette de Bellenot (trait auxois), 3è Aurélien Decaen avec Guignol de Nesque (COB normand). Maniabilité : 1er Aurélien Decaen avec Guignol de Nesque (COB normand), 2è Émilie Decaen Miguet avec Quélariane (COB normand), 3è Lucas David avec Danette de Bellenot (trait auxois). Traction : 1er Sylvain Cholet avec Toscane (trait comtois), 2è Émilien Lucand avec Fauvette (trait auxois), 3è Aurélien Decaen avec Guignol de Nesque (COB normand), 3è ex aequo : Romain Merlin avec Querida de Gourdon (trait auxois).



Environnement

Ambroisie : le risque d'allergie très élevé

L'ambroisie, plante historiquement présente dans le département, a atteint il y a quelques jours le niveau le plus élevé en termes de risque allergique. Quelques précautions s'imposent.



Ambroisie dans un champ de soja.



Ambroisie au stade de la floraison.

C'est une plante estivale qui pose de plus en plus de problèmes. L'ambroisie est une plante invasive qui se développe notamment en bord de Loire. Actuellement les foyers les plus importants se trouvent du Gard jusque dans la Nièvre. Notre département est l'un des plus touché après l'Isère. C'est aujourd'hui un enjeu de santé publique car cette plante peut provoquer des conjonctivites, de l'asthme, le nez qui coule, des éternuements… chez les personnes allergiques à ces pollens. Dans ces circonstances, il leur est recommandé de suivre leurs traitements ou de consulter leur médecin. Cette plante pose aussi des problèmes en agriculture où elle est surtout présente dans les systèmes avec beaucoup de cultures de printemps dont le tournesol et le soja, dans lesquelles le désherbage est limité. Dans ces cultures, sa nuisibilité peut être importante. La mauvaise gestion des bords de chemin, des bordures de parcelles, des intercultures participe également à la dissémination de l'ambroisie. D'ailleurs, sur les parcelles agricoles en culture, la destruction de l'ambroisie est obligatoire en bordure de champs et doit être réalisée par l'agriculteur lui-même. Cette obligation concerne aussi les talus, fossés, et chemin. Au-delà de cet aspect réglementaire, il est important de se préoccuper de ce phénomène car selon les conseillers Grandes Cultures de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, les parcelles peuvent être infectées et salies pendant plus d'une dizaine d'années.

Stratégie de lutte

Les possibilités de destruction de l'ambroisie sont peu nombreuses. De plus, elle a une grande capacité à faire beaucoup de graines persistantes. Néanmoins, il est indispensable d'utiliser en préalable les leviers agronomiques dès l'apparition des premières plantes avant de concevoir une stratégie pluriannuelle de désherbage chimique.

Dans les parcelles contaminées, il faut éviter le retour de cultures à risque (tournesol et soja) qui, en cas de mauvaise maîtrise de l'ambroisie par les herbicides, vont favoriser la production de nouvelles graines. L'introduction de plus de cultures d'hiver limite la progression de l'ambroisie, notamment le colza qui couvre bien le sol jusqu'à la récolte et empêche les levées avant la moisson. Les graines restent aptes à germer pendant de longues années, l'enfouissement par le labour même occasionnel n'a donc aucun effet sur la maîtrise de cette adventice.

Sur les parcelles les plus sales, plusieurs faux semis réalisés à 10-15 jours d'intervalle, toujours à la même profondeur ou de plus en plus superficiellement et rappuyés en surface (pour avoir un bon contact terre/ graine) permettent de faire germer un maximum de graines. Les conditions météorologiques et l'humidité du sol sont toutefois déterminantes pour la réussite de cette technique. Les meilleurs outils sont ceux qui travaillent le plus superficiellement, en particulier, les herses de déchaumage, les bêches roulantes, les vibro-déchaumeurs et les déchaumeurs à disques indépendants, voire les herses étrilles sur sol déjà travaillé.

Des faux semis soignés permettent d'épuiser une partie du stock semencier. Cette intervention doit être réalisée juste après la récolte ou lors d'une période favorable toujours avant la floraison des ambroisies. Un second déchaumage est parfois nécessaire pour détruire les relevées qui peuvent encore fleurir. Les parcelles infestées d'ambroisie ne se prêtent pas bien à la mise en place d'intercultures. Dans ces situations, il est toutefois possible d'envisager des semis de couverts à partir de mi-août après des déchaumages pour faire lever et détruire les ambroisies.

Le signalement est nécessaire

Que l'on soit agriculteur ou non, le bon réflexe est le signalement. Pour cela un site existe : www.signalement-ambroisie.fr. Il permet d'une part d'avoir les bons conseils pour reconnaître l'ambroisie mais aussi de lutter contre la prolifération. Vous pouvez également vous rapprocher de la Chambre d'agriculture.

THÉOPHILE MERCIER
(SOURCE CHAMBRE D'AGRICULTURE)

Grandes cultures

Semer du colza malgré tout

Hervé Compot est polyculteur éleveur sur la commune de Saint-Benin-d'Azy. Malgré des parcelles très sèches et le manque de précipitation, il a décidé d'emblaver du colza. Il nous explique pourquoi.



Hervé Compot prévoit de semer 29 hectares de colza sur son exploitation de Saint-Benin-d'Azy.

29 hectares, c'est la surface de colza qu'Hervé Compot a prévu d'emblaver. Malgré une situation météorologique qui n'est guère favorable au semis, l'exploitant agricole estime qu'il n'a pas d'autres solutions, le colza étant encore pour lui une tête d'assolement. Pour préparer ses parcelles de colza, le polyculteur a dans un premier temps déchaumé puis fissuré la terre avec un outil à dents. Il a ensuite passé un rouleau pour essayer de garder un peu de fraîcheur dans le sol. Rouleau qu'il repassera une autre fois si la semence lève.

« Pour ne pas condamner totalement la parcelle je n'applique aucun désherbant. Ainsi si le colza ne lève pas, je pourrai semer autre chose » explique l'exploitant agricole. Pour limiter les frais, ce dernier utilise de la semence de colza fermier. Mais pour rentrer dans ses frais, il espère réaliser 30 à 35 q/ha. *« L'an passé, sur mes 30 ha de semés seulement 14 ha ont levé soit 20 q/ha. J'ai eu beaucoup de problèmes de méligèthe et la semence a grillé dans la terre »* explique-t-il. Pour lutter contre cet insecte qui est présent au moment de la formation des boutons floraux, l'agriculteur mélange plusieurs variétés qui peuvent favoriser la pousse précoce de la graine. Il sème à 3 kg avec 500 kg d'hybride en combiné avec un semoir pneumatique pour limiter les passages de tracteurs et aller plus vite. Sa stratégie est de charger un peu plus le semoir pour limiter les pertes. Enfin pour désherber après la levée, Hervé Compot applique du Katamaran fractionné deux à trois fois en 2,5 litres. Pour cette culture, Hervé Compot a fait le choix de s'assurer auprès d'Axéréal. Une assurance qui lui coûte 50 euros/ha pour 840 euros de capital assuré. La coopérative étudie les rendements moyens sur 5 ans sur une base d'un rendement historique. Malheureusement, les pertes de la campagne 2018 n'ont pas été indemnisées car le court du colza était plus cher que le prix assuré. Il n'y a donc pas eu de rattrapage pour Hervé Compot.

THÉOPHILE MERCIER

Élevage

C'est la rentrée au HBC

Le Herd-Book Charolais organise le 11 septembre prochain la première journée charolaise de la saison avec le concours national des veaux le matin et la vente aux enchères nationale l'après-midi. Un premier rendez-vous qui est l'occasion de présenter les nouveautés pour le HBC.



La participation au concours national est en hausse de 30 % cette année.

Au moment où nous bouclons cet article, Pascal Langevin était encore le président du Herd-Book Charolais.
Nous avons voulu savoir comment il abordait cette rentrée et quelles étaient les nouveautés au HBC.

■ **« Comment abordez-vous cette rentrée ? »**
Pascal Langevin : *« Nous sommes tout d'abord dans une période d'élection. Les délégués ont été désignés en juin et le nouveau conseil d'administration (CA) a lui été renouvelé le 5 septembre. Ce dernier est passé à 20 personnes seulement au lieu de 38. C'était une volonté depuis le début de mon mandat pour que le fonctionnement du HBC soit plus efficient. Et puis, il devenait de plus en plus difficile de réunir l'ensemble des membres du CA à chaque fois. Pour ma part, je ne me représenterai pas, je reste fidèle à ce que j'avais annoncé ».*

■ **C'est donc l'heure du bilan ?**
P. L. : *« Oui c'est vrai, et je le trouve globalement positif même si tout n'a pas été simple. La création d'un deuxième Organisme de Sélection a pris beaucoup de temps et d'énergie aux élus. C'est l'élément négatif du mandat que je n'arrive toujours pas à digérer et à pardonner. Ce n'est pas respectueux des éleveurs mais la concurrence peut avoir du bon et le Herd-Book Charolais doit en tirer profit. Nous avons de toute manière apporté plusieurs services aux éleveurs au cours de mon mandat : ISU, E-Cow ou encore l'appli smartphone. Il faut toujours être en phase avec les attentes des éleveurs».*

■ **Cette rentrée est marquée aussi par l'arrivée d'un directeur pour Charolais Expansion SAS, Patrick Simon. Pourquoi ce choix et quelles seront ses missions ?**
P. L. : *«C'était une attente de la part des éleveurs d'avoir un commercial qui se déplace directement dans les exploitations. Son travail évite aux adhérents de se véhiculer avec leurs animaux juste pour les présenter en vue d'une sélection. Il va évoluer en toute autonomie pour qu'il ait les coudées franches dans son travail. Sa première mission a consisté à sélectionner et organiser la vente nationale qui aura lieu à l'issue du concours».*

Le Programme

Les temps forts de la journée :
- **de 8 h 30 à 13 h 00 : Concours national des veaux**
- **14 h 30 défilé des veaux de la vente nationale aux enchères**
- **15 h 00 Vente nationale aux enchères**

■ **Quels sont les autres temps forts de la saison pour la HBC ?**
P. L. : *«Après le concours à Magny-Cours, il y a le Concours National Adultes se déroulera dans le cadre de " la Fête du Charolais", les samedi 28 et dimanche 29 septembre prochains au Scarabée à Riorges. Il n'y aura donc pas de temps mort».*

PROPOS RECUEILLIS PAR THÉOPHILE MERCIER

Un nouveau visage pour Charolais Expansion



Patrick Simon est donc le nouveau directeur commercial Charolais Expansion SAS. Il a été inspecteur racial au HBC de 1996 à 2001 en charge de 16 départements sur l'ouest de la France. Il a poursuivi sa carrière en nutrition animale au sein de la société EVIALIS de 2001 à 2012, en tant que spécialiste bovin viande et également en charge des relations avec le HBC. Puis il a pris la direction d'un groupement de producteurs sur la Vendée, cette coopérative détenait un outil d'abattage. La mission qui lui est confiée est de diriger la société Charolais Expansion SAS avec pour objectif d'organiser et d'animer la commercialisation, par la promotion et la vente de vos animaux en France et à l'export. Sa nomination a permis au HBC de tester une nouvelle formule de sélection pour la vente nationale où les animaux sont sélectionnés directement en exploitation et non plus sous forme de présentation dans un lieu unique comme avant à Charolles. Après avoir visité 80 élevages issus de 30 départements, ce sont 45 veaux, inscrits A + qui ont été retenus parmi 150 proposés. Chaque animal présenté à la vente a été génotypé

Élevage

L'année du mouton se poursuit à la Chambre d'agriculture

Le pôle élevage de la Chambre d'agriculture organise à partir du 12 septembre une série de quatre portes ouvertes chez des éleveurs ovins. Objectif : montrer ce qui se fait en matière de conduite innovante. Détails du programme.

Montrer l'innovation en matière de conduite ovine. Tel est l'objectif de ces quatre rencontres organisées par la Chambre d'agriculture. Ces rendez-vous s'inscrivent dans le cadre des journées Innov'Action et sont un véritable temps fort de la rentrée pour la filière ovine. Pour Christophe Rainon, Conseiller au pôle élevage et spécialiste des questions ovines à la Chambre d'agriculture, ces rendez-vous sont avant tout un lieu d'échange : *« Que ce soit pour les visiteurs ou pour l'éleveur, chacun pourra apprendre de l'autre. Ces rencontres vont servir à des échanges d'idées et de bons procédés pour une bonne conduite de l'atelier ovin. Nous avons voulu montrer des systèmes différents qui sont installés et surtout viables économiquement. Le lien entre l'économique et la technique est très important. Enfin plus largement, ces quatre portes ouvertes peuvent donner des idées à des céréaliers d'installer des brebis sur leur exploitation. Cela peut constituer des complémentarités intéressantes : Valorisation des productions végétales et des légumineuses ; Fertilisation des sols par le fumier ou les déjections des brebis qui pâturent les couverts végétaux ou encore possibilité de sécuriser ou d'embaucher un salarié.*
Ces rendez-vous sont ouverts à tous ceux qui ont le souhait de constituer des troupes de brebis » explique en détail le conseiller ovin à la Chambre d'agriculture.

4 exploitations ovines, 4 façons d'innover

Ces portes ouvertes vont débuter le jeudi 12 septembre à Montigny sur Canne, au lieu-dit "Les Rues", Gaec des Rues chez Laurence et Gilbert Laborde. Le couple a fait le choix d'un système mixte bovins-ovins, avec étalement des agnelages avec des brebis de races « Blanches du Massif Central et Romanes » pour vendre des agneaux toute l'année. Ensuite vous avez rendez-vous à Achun le mardi 1er octobre chez Samuel Delobbe, au lieu-dit "Chavance". L'éleveur développe un atelier d'engraissement de porcs plein air à côté de 450 brebis de race « Ile-de-France » et 30 ha de cultures. Tout autre chose, le mardi 8 octobre vous assisterez à la présentation de l'EARL Commaille MD située au 15 chemin de la source. L'exploitation est tenue par Marie-Dominique Commaille à Decize. Cette dernière a fait le choix d'être pluriactive et cherche à concilier l'élevage de brebis de race « Hampshire » et un travail à l'extérieur. Enfin dernier rendez-vous à noter, le mardi 22 octobre à Saint Benin d'Azy, au lieu-dit "Les Gamards" à l'EARL Tyser conduite par Charles Tyser. Ce dernier est en système 100 % herbe et cherche à améliorer la prolificité de ses 850 brebis de race « Ile-de-France » pour l'utilisation des béliers de race « Swifter ».



Quatre exploitations ouvrent leurs portes pour présenter leur conduite de l'atelier ovin.

THÉOPHILE MERCIER

Contact: Christophe Rainon, conseiller élevage ovin au 06 72 39 76 43 christophe.rainon@nievre.chambagri.fr



▸ Agenda

07/09 Concours de labour

Les JA du canton de Tannay organisent leur concours de labour ce samedi 7 septembre chez Damien Pierdet. Rendez-vous dès 10 h 30 sur la D42 à côté du Mont Sabot. Restauration sur place midi et soir.

12/09 Portes ouvertes

Dans le cadre de l'année du mouton, la Chambre d'Agriculture organise 4 portes ouvertes dans des exploitations ovines. Le premier rendez-vous est fixé le jeudi 12 septembre à Montigny sur Canne, au lieu-dit "Les Rues", GAEC des Rues chez Laurence et Gilbert Laborde. Renseignements au 06 72 39 76 43

14/09 Fête de l'agriculture

Les JA de Chatillon-en-Bazois et les JA Nièvre organisent la fête de l'agriculture le samedi 14 septembre à Mont-et-Marré. Au programme : finale des labours à partir de 11 h 30 ; spectacle équestre, show moto trail sans oublier la course de traîne-cul. Restauration le midi sur place. Le soir, repas animé avec un jambon à la broche. Il sera servi à la MJC de Châtillon-en-Bazois, le tout pour 20 euros. Renseignements et réservations au 06 22 93 86 95

14-15/09 Automne à la ferme

Le réseau Bienvenue à la Ferme organise l'Automne à la ferme. Le premier rendez-vous est fixé les 14 et 15 septembre à l'Huilerie Brossard : Montifault - 58 400 Raveau. Rendez-vous le samedi de 14 h à 18 h et le dimanche de 10 à 17 h Au programme : Visite de l'huilerie, fabrication de produits cosmétiques et de moutarde, salon de thé ; samedi soir : repas sur réservation et concert à 20 h Tél. 06 61 21 69 80

20/09 Pêche électrique d'inventaire

Le Bassin Versant des Nièvres organise avec la Fédération de Pêche de la Nièvre le 20 septembre, la pêche électrique d'inventaire ouverte au grand public . Celle-ci aura lieu de 9h à 15h, à Nevers, sur le canal de dérivation de la Nièvre, rue de la fosse aux Loups (parking accessible depuis le Faubourg du grand Mouësse vers le restaurant du petit canal). Objectif : mieux connaître les espèces qui sont bloquées à l'aval du canal de dérivation de la Nièvre et qui sont donc dans l'incapacité de pouvoir remonter la Nièvre. Renseignements : 06 77 47 25 42

▸ Formations

26/09 Découvrir l'agroforesterie

La Chambre d'agriculture organise le jeudi 26 septembre à Saint-Saulge, une formation pour découvrir la filière de l'agroforesterie. Au programme : fonctionnement d'un système agroforestier et l'intérêt des systèmes. Une visite d'une exploitation d'un agriculteur engagé en agroforesterie sera également proposée. Renseignements : 03 86 93 40 18 ou etienne.bourgy@nievre.chambagri.fr

#agridemain

Un bilan très positif

L'édition 2019 de la fête des moissons et des récoltes s'est clôturée le week-end dernier dans deux exploitations. La fréquentation est en hausse par rapport à l'an dernier. Retour en image sur les moments fort de la saison.



Éric Roubeau a animé l'un des ateliers pour la fête des moissons chez Ludovic et Florian Guyard et chez Régis et Francis Taupin le 29 juin.

898 C'est le nombre de personnes qui sont venues visiter les 14 fermes ambassadrices de cette fête des moissons qui s'est déroulée cette année du 29 juin au 31 août. L'enjeu pour les agriculteurs qui accueillent des visiteurs sur leur ferme avec l'appui de la FDSEA et des JA, était de s'adresser à la majorité silencieuse qui s'interroge face aux discours extrêmes et radicaux. Pour ce faire, les ambassadeurs #agridemain se sont réapproprié la communication en expliquant la vérité de leur métier et de leur quotidien sur leurs exploitations. Force est de constater que cette fête des moissons a produit cette année un double résultat : celui de redonner de la confiance aux exploitants agricoles ambassadeurs de l'évènement et remettre l'église au milieu du village chez des consommateurs parfois perdus face aux extrémités de toute sorte divulguées quotidiennement par une frange minime mais extrême de la population. Certains agriculteurs qui ont organisé pour la première fois ce type de journée chez eux ont exprimé le souhait de tenter à nouveau l'expérience. Preuve s'il en est que la fête des moissons est un outil de promotion du métier très important. Les visiteurs de leur côté ont été ravis de pouvoir comprendre la réalité du métier, les multiples compétences, savoirs faire professionnels et savoir-être des agriculteurs qui aujourd'hui, dans la diversité de leurs productions et de leurs orientations mettent sur le marché des produits alimentaires sains, tracés et sécurisants pour le consommateur français. Une édition réussie qui prouve par le fait que, dès lors que les agriculteurs prennent en main leur communication, les bons et vrais messages passent auprès d'une majorité silencieuse de consommateurs bienveillants à l'égard de celles et ceux qui les nourrissent trois fois par jour et 365 jours par an.

THÉOPHILE MERCIER



De très bons échanges ce samedi 2 août autour de l'agriculture biologique et conventionnelle mais aussi de la viticulture chez Augustin et Quentin David située à Favray sur la commune de Saint-Martin-sur-Nohain. Les deux exploitants s'étaient associés pour l'occasion au GAEC Thibault (Yves, Marc, Jean-Fernand et François).



Le 24 août, René Gonnet (ici en photo) et sa femme Nadine ont présenté l'élevage Salers. Ils ont pu expliquer leurs choix raciaux et l'impact sur leur travail quotidien aux visiteurs plus habitués à voir des charolaises dans le département.



Très belle fréquentation pour la clôture de l'édition 2019. Plus de 190 personnes sont venues sur l'exploitation de la famille Blandin, de Cédric Bernier et de Grégoire Bazot. Les échanges larges avec les participants, des antibiotiques dans les élevages de poules pondeuses aux accords du Mercosur. Une première réussie pour ces jeunes agriculteurs qui à l'appui de leur propre vécu ont su présenter à tous le quotidien des exploitants agricoles de notre département.



Bâtiment photovoltaïque, irrigation et élevage laitier et transformation fromagère au programme de ce deuxième rendez-vous organisé par Didier Guyon et Amandine et Stéphane Lafranchise le samedi 3 août entre Mesves et Garchy.



Visite le samedi 10 août chez Marinette et Marie-Bernard Benoist à Alluy, où la préfète, le maire d'Alluy et la sénatrice sont venus découvrir l'exploitation de polyculture-élevage bovins viande qui utilise l'homéopathie pour le soin des animaux.

Maraîchage

« Encore une année compliquée »

Guillaume Debeer, maraîcher bio dans le quartier de la Baratte à Nevers fait un premier bilan de la saison 2019 où les aléas climatiques ont été nombreux.



Guillaume Debeer au milieu de sa parcelle de salades.

C'est une saison d'été compliquée qui se termine pour le maraîcher Guillaume Debeer. Entre le manque d'eau qui se fait sentir depuis le démarrage et la récente averse de grêle, la production n'a pas atteint son niveau habituel. *« J'ai au moins 30 % de perte »* explique le maraîcher.

Pratiquement aucune culture n'a été épargnée par la chaleur qui a grillé les sols. Les pommes de terre, les choux et les poireaux qui ne sont pas irrigués ont particulièrement souffert. La situation n'est pas meilleure dans les serres où les tomates subissent des variations de températures importantes (difficultés de mûrissement). Néanmoins, la qualité est au rendez-vous et la teneur en sucre est importante, ce qui fait la satisfaction de ses clients sur les marchés. Ce succès tient aussi à un travail précis au niveau du sol. *« Depuis mon installation il y a trois ans, j'ai opté pour le non-labour, j'utilise des engrais verts en permanence pour restructurer la vie du sol et j'adapte mes graines en fonction du climat et de la structure du sol. Par ailleurs, je travaille mon sol avec des outils à dents pour ne pas mélanger les différentes strates. Comme l'exploitation est en agriculture biologique, je ne peux pas me servir de désherbant, je laboure donc mes terres tous les ans pour lutter contre les mauvaises herbes et mieux enfuir les mauvaises graines dans le sol. Grâce à cette technique, j'ai gagné en précocité mais il faut plus de mains d'œuvre pour désherber en été »* explique-t-il. Ce dernier s'interroge sur la suite de sa saison d'hiver qui pourrait bien être compromise si la pluie se fait toujours attendre. Ce passionné de météo explique l'absence de pluviométrie par le vent orienté Nord Sud.

Plus largement, Guillaume Debeer s'interroge sur l'avenir de son activité. Les résultats ne sont pas à la hauteur du nombre d'heures passées à entretenir les cultures.

« Les mauvaises années s'accumulent »

« Depuis trois mois, je fais des semaines à 70 heures 50 % de mon temps est consacré à l'irrigation. Entre le manque de rendement de 2018 et cette année, le surplus de travail commence à peser » déplore-t-il. Il avance quelques pistes d'amélioration. *« J'envisage de passer à un système d'irrigation au goutte à goutte pour gagner en rentabilité et efficacité. J'ai également obtenu des autorisations pour réaliser un forage pour l'hiver prochain car le puits que j'ai dans mes parcelles ne suffit pas. J'ai dans l'idée aussi d'ombrer les cultures pour faire un tampon entre l'humidité et le sol pour générer moins de souffrance pour les cultures. Enfin, je voudrais récupérer l'eau qui ruisselle des bâches des surfaces couvertes pour arroser mes cultures avec ».*

Pour la première fois, le maraîcher a déposé un dossier calamité mais les estimations de pertes sont difficilement chiffrables en raison de la diversité des cultures présentes parfois sur un même hectare. Néanmoins Guillaume Debeer souligne le soutien de la région dans ces moments difficiles. *« Il y a une véritable volonté d'aider la filière, mais je ne suis pas sûr de vouloir poursuivre mon activité si ces aléas se répètent ».*

Théophile Mercier

Dégâts de gibier

Une journée pour vous aiguiller !



Dégâts au semis, sangliers aperçus près des auges, prairies et cultures abîmées… Ces derniers mois sur certains territoires les niveaux de populations de sangliers atteignaient un pic. La FDSEA a été active pour obtenir l'entretien des clôtures à la charge des détenteurs de plan de chasse, le plan de gestion libre et la déclaration nuisible sur certains territoires…

Parallèlement à ce travail syndical, la FDSEA propose de vous accompagner aussi sur le champ réglementaire, car nombreuses sont encore les questions autour de la déclaration provisoire en cas de dégâts répétés, l'entretien des clôtures, l'achat des batteries, les étapes de la déclaration, la venue de l'expert, les conditions d'abattement etc.

La FDSEA de la Nièvre met en place une formation le 12 septembre, de 9 h 30 à 17 h 30 dans les locaux de la Chambre d'agriculture à Nevers, à destination des agricultrices et agriculteurs victimes de dégâts, pour comprendre vos droits et devoirs, poser vos questions sur vos problématiques particulières, connaître les droits et devoirs de la FDC et des détenteurs de plan de chasse, comprendre les enjeux des CTL et y être actif…

Laurent Woltz, directeur du service juridique à la FNSEA, qui participe aux groupes de travail et discussions nationales avec les services des Ministères et la Fédération Nationale de Chasse, nous apportera son expertise sur ces sujets.

Merci de vous inscrire avant le 9 septembre auprès de la FDSEA au 03 86 93 40 92.

L'équipe FDSEA 58



Fête de l'agriculture

Que les festivités commencent !

La traditionnelle fête de l'agriculture, c'est le samedi 7 et le dimanche 8 septembre, plaine Champbertrand, à Sens. Si les animations habituelles seront présentes, comme l'initiation à la conduite de tracteur, le concours de lancé de bottes de paille, ou les moissons et travaux d'antan, des nouveautés, équestres, sont prévues tout le week-end.



C'est l'un des événements les plus attendus de l'année en agriculture : la fête de l'agriculture. Et ce week-end, c'est à Sens plus précisément, sur la plaine Champbertrand qu'elle a lieu. *«C'est la première année que l'on fait cette fête sur le site de Sens»*, indique Mathilde Lemaitre, présidente de la fête. Quant au thème de cette année ? *«L'agriculture d'aujourd'hui et de demain. Car il y a de grands questionnements en ce moment avec les accords du Mercosur, des gens se demandent ce qu'ils vont manger demain, alors que l'on a plein de bonnes choses chez nous»*, poursuit-elle.

Alors, pourquoi ce site ? *«Car c'est une écurie. Ça nous permet d'avoir des démonstrations équestres par rapport à d'habitude»*, répond Mathilde Lemaitre. *«Il y aura des démonstrations tout le week-end avec des disciplines que l'on n'a pas l'habitude de voir comme de la voltige de spectacle ou de l'équitation espagnol»*. Des initiations sont prévues pour les enfants, comme sur la voltige.


Des démonstrations de la moisson et les travaux d'antan auront lieu tout le week-end, à Sens.

Le retour du moiss'batt-cross

Depuis plusieurs mois, les Jeunes agriculteurs de l'Yonne travaillent à la mise en place de l'événement. Parmi les animations, on retrouve les classiques *«avec une mini-ferme, des jeux en bois, les chiens de troupeaux, les structures gonflables, un labyrinthe de paille…»* liste Mathilde Lemaitre. *«Il y aura aussi une initiation à la conduite de tracteur, des balades en poney, des baptêmes en hélicoptère. Et comme d'habitude un marché de producteurs, la présence d'organismes professionnels agricoles et la présence de concessionnaires»*.

Une cinquantaine de personnes viendront également faire la moisson et les travaux de champs à l'ancienne, *«jusqu'à la fabrication et la vente de farine sur place»*. Les visiteurs pourront faire des essais d'attelage. *«Et cette année, on remet en action notre traditionnel moiss'batt-cross, que l'on n'avait plus depuis trois ans sur les fêtes de l'agriculture»*, complète Mathilde Lemaitre.

La Saint-Fiacre en simultanée

Le but de cette fête ? *«C'est de réunir tous les métiers de l'agriculture et que les gens puissent venir à notre rencontre pour parler, avec nous, du monde agricole»*, répond la présidente de la fête. *«Et de promouvoir l'agriculture en général. Avec le marché des producteurs, on souhaite montrer les produits locaux que l'on peut manger»*. Un repas est organisé le samedi soir, sur réservation, avec des produits de l'agriculture Sénonaise.

Cette année, la fête de l'agriculture a lieu le même week-end que la Saint-Fiacre, à Sens (le dimanche 8 septembre, place de la République, de 9 heures à 12 heures et parc du moulin, à Tan, de 10 heures à 18 heures, ndlr), où des défilés de tracteurs jusqu'à la cathédrale de Sens, avec la bénédiction, sont prévus.

Des calèches transporteront les visiteurs d'un site à l'autre pour profiter pleinement des festivités.

CHRISTOPHER LEVÉ

Le programme du week-end

La fête de l'agriculture, c'est le samedi 7 de 13 heures à 19 heures et le dimanche 8 septembre, de 9 heures à 19 heures, plaine Champbertrand, à Sens. Entrée : 2 € (gratuit pour les moins de 12 ans). Les animations : marché du terroir, moisson et travaux d'antan, baptême d'hélicoptère, attelage de chevaux, moi'batt-cross, chien de troupeaux, mini-ferme, initiation à la conduite de tracteur, balade à cheval ou encore course de tracteurs à pédales (pour les enfants). Les concours disponibles : lancé de bottes de paille, sciage de bûches, poussé de balles rondes, course en sac. Informations et réservations (pour le repas du samedi soir) auprès de Yohann Seguin, président des Jeunes agriculteurs de Villeneuve-sur-Yonne, au 06 70 42 77 99.

La star du marché paysan bio, c'était l'œuf

C'est sous le soleil et une chaleur estivale qu'une vingtaine de producteurs bio, artisans, artistes locaux… et de nombreux bénévoles, ont accueilli les visiteurs au marché paysan bio de Saints-en-Puisaye, samedi 31 août.

Chacun a pu remplir son panier auprès des producteurs bio locaux et s'informer sur l'agriculture biologique au stand du Groupement des AgroBiologistes de l'Yonne. Les organisateurs ont choisi cette année le thème de l'œuf, illustré par les animations proposées au public. Petits et grands se sont ainsi émerveillés devant le grand duc et les trois rapaces présentés par l'association *«les Aigles de Bourgogne»*.

Le fauconnier a expliqué au public la relation particulière qui le lie aux oiseaux de proie. Il a présenté son travail avec les rapaces et notamment l'effarouchement, auquel ont recours les agriculteurs pour protéger leurs cultures des étourneaux. Les enfants ont assisté à un conte sur le thème de l'œuf, avant de déguster un goûter offert par la Biocoop Germinal.

Enfin, la compagnie Bleu Nuage a offert une belle prestation, très appréciée du public : *«Poule d'œuf ?!»* combinait maîtrise du feu, magie, chimie de la mécanique en mouvement. Tous avaient hâte de voir cet humain se transformer sous leurs yeux en œuf, en poule ou autre chose. Le traditionnel méchoui a clôturé la journée : moutons bio, pommes de terre bio et barbecue ont permis aux visiteurs de se restaurer sur place.

LE GROUPEMENT DES AGROBIOLOGISTES DE L'YONNE ET FESTI'SAINTS




Le marché paysan bio de Saints-en-Puisaye a tourné autour de la thématique de l'œuf.

CFPPA d'Auxerre

Le point sur les formations et les nouveautés de cette année

Les formations reprennent, pour certaines dès lundi 9 septembre, au CFPPA d'Auxerre La Brosse. Des formations courtes, intermédiaires ou longues, suivant les besoins, avec une partie en entreprise. Et une nouveauté : la mise en place d'un BTS viticulture - œnologie en apprentissage, mutualisé entre le CFPPA d'Auxerre et le CFA agricole de la Nièvre.


La formation OPV taille de la vigne reprend le 18 novembre prochain, au CFPPA d'Auxerre La Brosse.

Ça y est, c'est la rentrée. Et comme partout, les formations du CFPPA d'Auxerre La Brosse reprennent, avec un large panel pour répondre aux besoins et aux demandes des acteurs du monde agricole et viticole. *« Il y a des formations courtes, destinées aux professionnels, en viticulture. Des formations de trois mois type OPV (ouvrier polyvalent viticole) qui sont essentiellement là pour la pratique, comme la taille de la vigne, les travaux en vert, le métier de tractoriste… »*, indique Julien Libsig, formateur et coordinateur au CFPPA d'Auxerre La Brosse. *« Il y a aussi un BPA (brevet professionnel agricole) sur la conduite et l'entretien des engins agricole, avec entre 200 et 220 heures de conduite ou de travaux mécaniques. C'est un diplôme que l'on a adapté à la viticulture, car à la base il est davantage orienté agriculture, suite à la demande d'un certain nombre de professionnels »*.

Autre formation : le BPREA (brevet professionnel de responsable d'entreprise agricole). *« C'est un diplôme de reconversion professionnel pour travailler en agriculture, pour être salarié ou s'installer »*, précise Delphine Levasseur, formatrice et coordinatrice au CFPPA. *« La formation concerne toutes les productions : les grandes cultures, polyculture-élevage, viticulture, maraîchage et plantes aromatiques. C'est une formation de 1 340 heures (neuf mois) où il y a de la pratique avec des professionnels »*.

La pratique au cœur des formations

Car d'une manière générale, la partie en entreprise est toujours présente dans les formations proposées par le CFPPA. *« Certaines sont en apprentissage avec une formation de 400 heures (12 semaines) au CFPPA et le reste du temps est en entreprise. D'autres formations se font avec des stages où les inscrits ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle »*, reprend Julien Libsig. *« Sur la partie viticole, il faut savoir que le CFPPA fait partie d'un EPL (établissement public local) avec le lycée La Brosse, le CFA de l'Yonne, le LPA de Champs-sur-Yonne et une exploitation agricole »*. Avec des grandes cultures, des ovins, des bovins et 6,5 hectares de vignes qui servent de support d'utilisation pour les inscrits. *« On fait beaucoup de cours pratiques sur cette exploitation. On fait aussi de la délocalisation de formation, c'est-à-dire que nous allons chez des viticulteurs qui acceptent de nous prêter leurs supports. Pour la formation à l'enjambeur par exemple, des viticulteurs nous prêtent leurs tracteurs et leurs vignes »*, explique-t-il.

BTS viticulture-œnologie

Parmi les formations de cette année, une nouveauté. *« On met en place un BTS viticulture - œnologie en apprentissage. Cette formation est sur deux sites : le CFPPA d'Auxerre et le CFA agricole de la Nièvre à Challuy »*, continue Julien Libsig. Les inscrits verront donc la viticulture et l'œnologie du côté de la Nièvre et du côté de l'Yonne, avec la possibilité de faire la partie en entreprise dans l'un des deux départements, au choix.

« Il y a aussi la formation adjoint administratif vente et cave, mise en place pour la première fois l'année dernière. C'est pour former à la préparation de commande, l'accueil au caveau et le secrétariat, à la demande des viticulteurs. Une formation de 400 heures, soutenue par la FDSEA de l'Yonne », ajoute-t-il. Au CFPPA, il est possible de passer le certiphyto, nécessaire à la manipulation de produits phytosanitaires. *« Je fais passer les tests pour tous les publics, sur rendez-vous et je fais les formations pour tous, sauf les décideurs agri-viti qui sont à la Chambre »*, commente Édith Mazeron, formatrice et coordinatrice au CFPPA.

Le certiphyto peut aussi être passé durant les formations. *« Pour les formations diplômantes, on peut valider le certiphyto si on le demande. Et pour toutes les formations courtes type OPV, on fait passer le certiphyto aux inscrits. Ils ont deux jours de cours qui précèdent l'examen (dans l'Yonne, l'examen du certiphyto ne peut être passé qu'au CFPPA d'Auxerre, ndlr) »*, poursuit Julien Libsig. Pour le public étranger, la formation FLE (Français langue étrangère) est accessible. *« Le but est de faire une pré-acquisition des termes professionnels. Il y a des cours de français, des cours de présentation et des cours de savoir-être. Et des cours d'acquisition du vocabulaire de la viticulture, ainsi qu'une partie de stage pour l'intégration et la pratique »*, conclut-il. Une formation notamment à destination des migrants, souvent volontaires pour le travail de la vigne mais où la barrière de la langue, avec celle de la mobilité, sont parfois problématiques.

CHRISTOPHER LEVÉ

Quelles dates pour le début des formations ?

Les formations proposées par le CFPPA d'Auxerre La Brosse vont prochainement débuter. Celle du BPREA commence le 9 septembre. Les personnes intéressées peuvent directement prendre contact avec le centre au 03 86 94 60 20. La formation adjoint administratif cave et vente début le 1er octobre. Une information collective a lieu le 17 septembre, à 9 heures, au CFPPA. Les formations BPA démarrent quant à elles le 2 octobre. Une information collective est prévue le 18 septembre au pôle emploi d'Auxerre, à 9 heures. Enfin, la formation OPV taille de la vigne commence le 18 novembre. Pour toutes ces formations, des stagiaires et des maîtres de stage sont recherchés. La CFPPA reçoit également toute personne intéressée par une formation en dehors des informations collectives.

Formations

Zoom sur la formation éleveur infirmier en élevage ovin

Le 22 octobre une session de formation éleveur infirmier en élevage ovin a lieu. Ceci dans le but d'acquérir une démarche méthodique et systématique d'observation de vos animaux, permettant de recueillir des symptômes justes en vue de prendre la bonne décision thérapeutique, et adapter vos interventions. À cette fin, la Chambre d'agriculture et Alysé vous proposent une formation qui vous permettra de maîtriser la gestion sanitaire préventive dans un élevage ovin ; d'apprendre les gestes essentiels de l'examen d'un animal malade et les interpréter afin de déterminer la conduite à suivre ; d'acquérir et renforcer vos connaissances sur l'utilisation des médicaments et la réglementation.

Au cours de cette formation seront abordés : les bases pour éviter l'apparition des maladies : hygiène, bâtiment, conduite sanitaire… ; les gestes de l'examen d'un animal malade : prise de la température, examen des crottes, de l'urine, des membres… ; de savoir administrer un médicament : technique, matériel, voies d'administration ; de savoir s'orienter après l'examen : appel au vétérinaire, traiter soi-même avec le protocole de soin… ; d'utiliser de façon plus sûre, plus efficace et plus économique les médicaments. Une vétérinaire et une conseillère spécialisée ovin d'Alysé interviendront pendant cette journée de formation. Il est temps de vous inscrire (lieu encore à définir selon les stagiaires). Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Catherine Bonin au 03 86 34 23 41.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE



Fendt 900 Vario :
la performance à son apogée

Il peut faire plus, et le faire mieux ! Synonyme de performance et de rentabilité, le 900 Vario tient ses engagements grâce à de nombreuses spécificités. Entre autre, sa motorisation répondant à la norme Tier 4 finale, sa régulation de pression des pneumatiques intégrée VarioGrip ou encore la coupure de tronçons SectionControl font aujourd'hui la renommée de cette gamme.

BOUCHERON SAS
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
21 Vénarey-les-Laumes **03 80 97 01 50**
et son agent : BSA 89 Cussy les Forges **03 86 33 11 24**

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08**
89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

AGCO Your Agriculture Company
Fendt is a global brand of AGCO. fendt.com

Plus d'information sur fendt.com

RCS 397 564 840 000 39 - POINT-VIRGULE - 03 44 23 48 48

En bref

Dérogation au temps de travail pour les vendanges

Le 5 août dernier, la Direccte BFC a répondu positivement à la requête de la FDSEA 89 visant à déroger ponctuellement à la durée maximale hebdomadaire fixée à 48 heures. Ainsi, dans l'Yonne, les salariés (saisonniers et permanents), coupeurs et porteurs sont autorisés à travailler jusqu'à 60 heures par semaine. Les salariés permanents, effectuant les travaux de vinification (cuvage et pressage) peuvent, quant à eux, travailler jusqu'à 66 heures par semaine, entre le 26 août et le 26 octobre. Une dérogation qui ne concerne pas les salariés mineurs. Pour connaître les démarches à suivre pour utiliser la dérogation sur votre domaine, contactez Laëtitia Clerc, juriste en droit social à la FDSEA 89, au 03 86 49 48 10.

Des tirs d'effarouchement autorisé pour éloigner le loup

Suite aux récentes attaques de troupeaux survenues dans l'Avallonnais, près de Vézelay, où la responsabilité du loup n'est pas exclue, les services de l'État ont décidé d'agir pour protéger les éleveurs et leurs troupeaux. Dans un communiqué, la préfecture de l'Yonne indique que des parcs de regroupement électrifiés seront mis à leur disposition. Le préfet de l'Yonne autorise également, dans un arrêté, les lieutenants de la louveterie à effectuer des tirs d'effarouchement à proximité des élevages impactés par les attaques. En cas de constatation de la présence du loup ou d'une attaque, veillez à contacter le plus rapidement possible le service départemental de l'ONCFS au 03 86 80 21 68.

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre

Réunion pré-vendanges

Le point sur la maturation du raisin

Lundi 2 septembre a eu lieu la réunion pré-vendanges, au BIVB de Chablis. A cette occasion, Guillaume Morvan, responsable des actions viticulture-œnologie à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, est intervenu pour parler de la maturation du raisin.



Les vendanges devraient commencer autour du 12 septembre.

La période des vendanges a débuté cette semaine pour les Crémants (mercredi ou jeudi suivant les secteurs) et va commencer autour du 12 septembre pour les autres vins. Lundi 2 septembre a donc eu lieu la réunion pré-vendanges, au BIVB (Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne) de Chablis, en présence de divers intervenants : la gendarmerie, la MSA, la CAVB (Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne), la FDSEA de l'Yonne ou encore la Chambre d'agriculture de l'Yonne et son référant, Guillaume Morvan, responsable des actions viticulture-œnologie, pour parler de la maturation du raisin. En commençant par le point noir : les poids de 100 baies. *«En prenant l'exemple du Chardonnay et du Pinot noir, on voit deux comportements. D'une part, dans notre suivi, on avait un Chardonnay relativement tardif. Mais il y a un profit qui est aujourd'hui positif avec le dernier relevé du 29 août qui montre que l'on est presque arrivé aux 100 g pour 100 baies»*, indique Guillaume Morvan. *«Par contre, le Pinot noir voir son poids baisser depuis plus d'une semaine. Pourquoi ? Car il y a des flétrissements de baies de plus en plus nombreux et dans de plus en plus de parcelles».*

De bons taux de sucre et une acidité plutôt basse

«Globalement, la situation du Pinot noir est meilleure que celle du Chardonnay avec des poids, en moyennes entre 110 et 120 g pour 100 baies. Normalement, pour le Chardonnay, on est plutôt en moyenne à 150 g pour 100 baies. Donc cette année, on est à deux tiers voire la moitié dans certains cas du poids de 100 baies normal» poursuit Guillaume Morvan.

Pour le reste, les valeurs sont plutôt correctes. *«On a des taux de sucres, pour le Chardonnay, qui sont de 157 à 182 g/l. Il y a eu une bonne progression la semaine dernière mais il y a quelques parcelles qui souffrent du sec ou de carence en potassium et qui ont un peu de mal à progresser (ceux à 157 g/l)»*, ajoute Guillaume Morvan. *«D'une manière générale, les chardonnays que l'on suit sont plutôt entre 170 et 180 g/l»*. Les Pinots noir sont, eux, en avance avec des taux de sucres de 183 à 199 g/l, quelque soit l'endroit. *«Tous les pinots noirs ont de bonnes teneurs en sucres, mis à part une parcelle à 170 g/l, qui est la plus tardive de celles que l'on suit et qui souffre»*, complète-t-il.

Quant à l'acidité ? *«Pour la teneur en acide malique, on est sur des valeurs moyennes plutôt basses (4,2 g/l pour les Chardonnays et 3,8 g/l pour les Pinots noirs) avec moins d'écart sur les Chardonnays (de 3 à 5,5 g/l) que sur les Pinots noirs (de 2,6 à 5,6 g/l). D'une manière générale, ce sont des valeurs que l'on a en fin de maturation, à proximité des vendanges, ce qui n'est pas inquiétant»*, explique Guillaume Morvan. Les valeurs de l'acidité totale sont normales pour une fin de maturation : 6,7 g h2so4 /l pour les Chardonnays et 6,2 g h2so4 /l pour les Pinots noirs. Alors que le niveau de l'acide tartrique est un peu élevé avec 8,1 g/l pour les Chardonnays et 7,9 g/l pour les Pinots noirs. *«Les valeurs du potassium sont correctes»*, reprend Guillaume Morvan. *«1,24 g/l pour le Chardonnay et 1,18 g/l pour le Pinot noir. On estime que c'est mieux s'il on est vers les 1,3 ou 1,4 voire 1,5 g/l de potassium à proximité des vendanges. Là, on est un peu en dessous sans avoir de carence en potassium»*. Enfin, le ph (potentiel hydrogène) est également assez correcte avec 3,05 pour le Chardonnay et 3,11 pour le Pinot noir, *«ce qui garanti une bonne tenue de goût au démarrage»*. Alors, au goût, que donne le raisin pour le moment ? *«Pour ce que l'on a pu déguster jusqu'à présent, on a perdu la plupart des niveaux d'amertume que l'on pouvait avoir, mais on reste sur des teneurs assez rustiques pour les Pinots noirs»*, confie Guillaume Morvan. *«Il reste un peu de finesse à essayer d'obtenir»*.

Christopher Levé



La salle du BIVB de Chablis était remplie, lundi 2 septembre, pour cette réunion pré-vendanges.

Réunions moissons

Le rendez-vous estival des adhérents de la FDSEA 89

Dérogation SIE, fauchage des jachères, préparation de l'automne, cette année encore il y avait beaucoup de matières à échanger et d'informations à prendre dans les réunions moissons.



La réunion du mardi 13 août, à Tissey, dans le Tonnerrois, a rassemblé 22 personnes.

Les réunions moissons 2019 ont remporté un vif succès et nous projetons déjà d'en faire de nouvelles en 2020, en couvrant plus de secteurs. Les adhérents venus pour l'occasion sont unanimes. *«Ça fait du bien de se retrouver et d'échanger comme ça. C'est beaucoup plus convivial et ça permet de se tenir au courant au bon moment. Je ne regrette pas d'être venu»*, indique Jérôme.

Jachères, Cipan, solidarité avec les éleveurs étaient donc à l'ordre du jour. Mais la centaine d'adhérents présents a aussi travaillé sur l'avenir. Quels outils et quelles stratégies pour affronter ces crises climatiques à répétition ? Retenues d'eau, adaptation des assurances et des contrats, nouvelles variétés sont les sujets qui sont ressortis principalement.

Une réunion incontournable

Mais d'autres pistes de travail ont été abordées : adaptation de la nouvelle PAC, encourager des systèmes plus résilients, voyages d'étude dans des pays secs, nouveaux élevages… La rentrée est donc placée sous le signe des projets et de l'envie de trouver des solutions plus que sous le signe de la résignation.

C'est en 2016, année terrible, que la FDSEA de l'Yonne avait décidé d'aller sur le terrain auprès de ces adhérents, à la sortie de cette moisson catastrophique. À l'époque, la FDSEA avait décidé d'être aux côtés des agriculteurs. Depuis, chaque été, les réunions moissons sont organisées.

C'est une occasion de faire un point de *«mi-course»* avec les adhérents. En effet, l'été il y a peu de réunions en raison des moissons et pourtant l'actualité ne s'arrête jamais et il est donc essentiel d'aller sur le terrain pour échanger et faire passer les informations de façon simple et conviviale. Au fil des ans, ces réunions sont devenues des vrais *«chiens de moisson»* avec l'organisation de barbecues en fin de rencontre. *«Cette convivialité qui fait du bien quand l'actualité est compliquée est notre marque de fabrique»*, déclare Arnaud, Président cantonal.

Parce qu'il faut bien le dire, cette année encore, les nouvelles ne sont pas réjouissantes à cause du sec. Pour la deuxième année consécutive, notre département est sinistré et tout en est complexifié. Les semis de Cipan SIE sont quasi impossibles ou n'ont pas levé. La FDSEA de l'Yonne est donc allée expliquer la dérogation obtenue.

FDSEA DE L'YONNE

Pois chiche

Le bilan d'une récolte pas comme les autres

Malgré une récolte plutôt précoce, la collecte des pois chiches est bonne cette année, même si les rendements sont un peu en retrait par rapport à l'année dernière avec une moyenne de 20 q/ha.



Cette année, la moyenne des rendements pour le pois chiche est de 20 q/ha. Une bonne récolte même si cette dernière est un peu inférieure à celle de l'année précédente.

Cette année, les récoltes de pois chiches ont été assez précoces. Effectivement, Ynovae a reçu ses premières remorques le 22 juillet dans le secteur de l'Aillantais. Malgré une bonne collecte, on note tout de même des rendements en retrait par rapport à l'année dernière avec, globalement, une moyenne à 20 q/ha.

La particularité majeure de cette récolte 2019 s'apprécie à l'échelle de la qualité. On ne distingue en effet ni des grains tachés ni des grains verts. La problématique de l'année réside dans le fait que le calibre est très petit (moyenne inférieure à 6 mm), ce qui engendre nécessairement des difficultés sur les marchés, la tendance étant au grain de calibre plus élevé.

Des conditions de récoltes optimales

À ce jour, les récoltes sont pratiquement terminées. Le service de fauchage-andainage proposé par la coopérative à ses agriculteurs adhérents a été très peu utilisé car les conditions de récoltes (temps sec) ont été optimales et nous n'avons eu que très peu besoin de sécher les productions.

Le marché de la protéine est lourd et les prix ont du mal à se maintenir à un niveau de rémunération correct puisque nous avons perdu plus de 10 % environ du prix par rapport à l'année n-1.

Ces productions restent évidemment intéressantes agronomiquement. Peu consommatrices en termes d'intrants, respectueuses de l'environnement et répondant en partie à une demande du marché qui, aujourd'hui, est tourné vers les différents courants du végétarisme.

ÉQUIPE UNION SEINE-YONNE

Zoom sur… Le pois chiche

Le pois chiche est une plante de la famille des fabacées (légumineuse) qui offre l'avantage d'être très riche en protéines et en glucides. La plante est certainement originaire du Proche-Orient. Jusque dans les années 2010, elle était fortement importée puis elle s'est rapidement fait sa place dans le paysage icaunais, notamment grâce à ses nombreux atouts ; on notera qu'elle permet de diversifier les cultures et d'alterner celles que l'on sème à l'automne et celles que l'on sème au printemps, ce qui est bon pour la fertilité naturelle des sols.

▸ Agenda

09/09 Journée Innov'Action dans le Sénonais et l'Auxerrois

Le lundi 9 septembre a lieu une journée Innov'Action, organisée par la Chambre d'agriculture, sur le thème : la valse des cultures (maïs, sorgho, soja, tournesol et millet). Dans le Sénonais, la journée débute à 9 h 30, à Voisines pour parler du maïs, puis à 11 h à Saligny pour le Sorgho. Avant d'évoquer le soja, à 14 h 30 à Evry, et le tournesol, à 16 h à Cuy. Dans l'Auxerrois, rendez-vous à 9 h 30 à Saint-George-sur-Baulche pour le soja, à 10 h 30 à Escamps pour le tournesol. Puis à 14 h 30 à Escamps pour le sorgho et à 16 h à Bailly pour le Millet. Contact Sénonais : Élodie Joudelat au 03 86 64 64 78; Auxerrois : Marjorie Lauthier au 03 86 94 28 49.

12/09 Permanence de l'Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra le jeudi 12 septembre, à la Chambre d'agriculture à Auxerre. Prendre rendez-vous au 03 80 52 93 52 ou sur dijon@apecita.com.

19/09 Rendez-vous de l'élevage en Avallonnais

Les rendez-vous de l'élevage en Avallonnais ont lieu le 19 septembre, dès 9 h 30, au Gaec Bonin (route de l'Ormeau - La Tuilerie), à Magny. Le thème de la journée : comment adapter les exploitations face aux évolutions du climat ? Conférences et démonstrations prévues tout au long de la journée.

21/09 Journée Innov'Action à Chevigny

Le samedi 21 septembre a lieu une journée Innov'Action, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, à Chevigny (Étais-la-Sauvin), sur le thème : cultiver avec la biodiversité. Rendez-vous dès 10 h 30 pour un temps d'échanges avec des agriculteurs et des jardiniers amateurs. Une randonnée « parcours biodiversité » de 6 km, avec des pauses découvertes sur deux exploitations agricoles est prévue à 14 h. Contact : 03 86 94 22 15.

▸ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne : le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48.

Utiliser les extraits de plantes contre les bioagresseurs en grandes cultures. Les 18 et 19 septembre. Contact : Marjorie Lautier au 03 86 94 28 49.

Utiliser les huiles essentielles contre les bioagresseurs en grandes cultures. Le 20 septembre. Contact : Marjorie Lautier au 03 86 94 28 49.

Comment intégrer un chien de protection dans un troupeau ? Le 1er octobre. Contact : Catherine Bonin au 03 86 34 23 41.

Formations proposées par Bio Bourgogne :

Soigner ses animaux d'élevage par l'acupuncture

Les 1er et 8 octobre 2019, à Saint-Fargeau - Inscriptions avant le 15 septembre.

Contact : Aurélie Billon au 06 80 43 16 97 ou aurelie.billon@biobourgogne.org.

Réfléchir à sa trémie frontale avant d'investir

Cerner les utilisations d'une trémie frontale au préalable permet de déterminer le niveau d'équipement à acquérir.

Il faut être vigilant quant aux matériaux employés : une trémie, un doseur ou tout autre composant en inox ou plastique sont plus appropriés pour des applications d'engrais. La forme de la caisse a aussi son importance. Elle doit favoriser la visibilité mais également assurer une bonne étanchéité. Des solutions légèrement bombées répondent favorablement à ces critères.

Le raccordement à l'avant du tracteur nécessite parfois quelques ajustements. En termes d'hydraulique, il faut obligatoirement un distributeur simple effet et un retour libre de diamètre 3/4. Certains modèles demandent moins de débit (23 contre 35 l/min) favorisant la compatibilité avec les tracteurs de faible puissance, mais sont aussi plus onéreux. Côté électrique, même si ce n'est pas obligatoire, l'éclairage de travail à l'avant de la trémie avec la déconnection des phares du capot du tracteur est fortement recommandé. La signalisation est un plus en termes de sécurité, mais elle n'est pas obligatoire. Son coût reste dérisoire par rapport au prix global de la machine. En revanche, le lestage est indispensable. Suivant les modèles, on peut rajouter jusqu'à 1 tonne avec des semoirs en ligne de grande largeur où le porte-à-faux est important. Il est possible d'ajouter des masses ou d'installer un tasse-avant à pneus dessous ou juste devant la trémie, suivant les marques.

Les performances

La plage de débit est primordiale. Elle conditionne en partie les capacités de la trémie et par conséquent sa polyvalence. Une trémie dédiée à la semence sera limitée par un débit maximal d'environ 250 kg/ha. À l'inverse, une trémie fertilisatrice pourra largement aller au-delà. Tous les modèles de trémie frontale ne sauront répondre à ces densités élevées. La section de tuyaux doit être équivalente d'un bout à l'autre. Toutes les sorties d'air réunies doivent être équivalentes à celle du tuyau principal en sortie de doseur, pour éviter une réduction de flux et ainsi entraver le débit. La capacité du doseur doit elle aussi être suffisante. Un système électrique apporte plus de confort, mais son moteur doit être suffisamment dimensionné pour les volumes conséquents ou les grosses graines comme le pois ou la féverole.

Les détails qui font la différence

Il est impératif d'opter pour un démarrage anticipé de la turbine. Le déport de la trémie, à l'avant du tracteur, accentue la distance à parcourir par la graine. Le départ anticipé évite les manques de semences au démarrage, en activant la trémie avant même de poser le semoir. Comme les semoirs traînés, certains modèles de trémie frontale sont cloisonnés pour permettre de semer et de fertiliser simultanément, et/ou d'incorporer deux types de semences différentes. Tous les organes sont alors doublés et totalement indépendants. Revers de la médaille, la visibilité sur la droite est plus entravée, idem sur l'arrière du fait de la multitude de tuyaux de descente.

En termes d'investissements, un semoir avec trémie frontale représente un surcoût de l'ordre de 2 000 à 3 000 euros, à équipement équivalent.

Gaëtan Coisel



Photo : Sulky

Si la trémie frontale facilite et sécurise les ravitaillements, elle complique néanmoins les déplacements routiers.



Photo : Agrisem

Suivant les modèles, on peut lester jusqu'à 1 tonne avec des matériels où le porte-à-faux est important.



Photot : Kuhn

La plage de débit conditionne en partie les capacités de la trémie et par conséquent sa polyvalence.

La CERTITUDE de RÉUSSIR son SEMIS



EXPRESS KR
Combiné pour semis en toutes conditions



PRONTO DC
Semoir polyvalent pour semis à grande vitesse

Vos concessionnaires exclusifs :

BOUCHERON SAS
Lézinnes
03 86 75 63 22
BSA Cussy les Forges
03 86 33 11 24

DAFP
Toucy
03 86 44 00 77
Venoy
03 86 44 00 19

EUROPAGRI
St Clément
03 86 83 02 01
Brienon
03 86 43 07 90

MALECOT POIRIER AGRI
Varennes-Vauzelles
03 86 71 62 90
St. Hilaire en Morvan
03 86 76 16 87

MANIÈRE SARL
Verrey/Salmaise
03 80 35 80 66

L'agriculture par passion
HORSCH www.horsch.com

•Les **nouveautés**•Les **nouveautés**•Les **nouveautés**•Les n

Agrisem Un semoir direct à dents vibrantes



Photo: L. Vimond

Baptisé Tri-O-Sem, ce semoir de 3 m de large est composé d'une trémie de 2 200 l compartimentée, d'un essieu chaussé de pneus de dimension 600/50 R22.5 et deux rangées d'éléments semeurs précédés d'un coutre rotatif. Les éléments sont montés sur parallélogramme et sur sécurité à queue-de-cochon, générant un effet vibrant, synonyme de moindre lissage, de fissuration des sols et de formation de lit de semence. Chaque dent se compose de trois sorties, une plus profonde à l'avant et deux espacées d'une dizaine de centimètres à l'arrière. Si l'espacement entre dents est de 25 cm, celui entre lignes de semis est seulement de 10 et 15 cm. Ajoutons que la profondeur des dents derrière les roues de l'essieu est réglable indépendamment de celle des autres dents.

Alpego Décrochage rapide de la barre de semis



Photo: M. Portier

Passer rapidement d'un combiné de semis à une herse rotative seule, c'est le but du système Fast Connect développé pour des appareils repliables. La tête de répartition étant solidaire de la barre de semis montée sur le rouleau, l'ensemble se démonte en une seule fois en retirant les huit boulons qui verrouillent les quatre parallélogrammes de la barre de semis sur le rouleau. Le support de la tête de répartition intègre trois articulations pour s'adapter au repliage de l'outil. Le Fast Connect est également compatible avec le déchaumeur à disques indépendants Marathon, en remplacement de la herse rotative.

Arbos Le Direkta sème en direct



Photo: Arbos

Le semoir traîné Direkta, conçu pour les implantations en direct, dispose d'organes d'enterrage à dents. Ces éléments sont reliés au châssis par un parallélogramme. Ils travaillent le sol entre 10 et 15 cm de profondeur. Les socs en forme d'aile maintiennent en terre les éléments semeurs en sol sec ou en condition pierreuse, selon la firme. Cet appareil autorise la fertilisation au semis, car il dispose d'une trémie bi-compartimentée emportant 2 000 l de semences et 1 000 l d'engrais. Son châssis repliable en trois parties lui permet de respecter au transport une largeur inférieure à 3 m.

Amazone Le Cirrus-CC implante deux cultures distinctes



Photo: D. Laisney

Les semoirs traînés Cirrus-CC, adaptés aux interventions sur labour et préparation superficielle, se caractérisent par leur capacité à implanter simultanément deux espèces distinctes sur deux lignes différentes, ou de fertiliser simultanément au semis. Pour cela, ces appareils embarquent deux unités de distribution et une trémie double. Ils conservent la rangée arrière d'éléments semeurs RoTeC pro ou TwinTeC et accueillent, en complément, une ligne d'organes d'enterrage à simples disques FerTeC, placée devant le rouleau pneu. Cette configuration offre de multiples possibilités de semis : une seule culture via les éléments semeurs principaux, semence et engrais (ou deuxième semence) dans la même ligne ou sur deux lignes différentes. Le décalage des organes d'enterrage avant et arrière permet, par exemple, de déposer l'engrais à côté et en-dessous de la ligne de semis. Les Cirrus-CC se complètent en option du semoir GreenDrill 500 compact pour implanter une troisième culture.

Largeur de travail : 4 et 6 m Trémie : 4 000 l (bi-compartimentée)



•Les **nouveautés**•Les **nouveautés**•Les **nouveautés**•Les **nouv**

Claydon Un semoir de 6 mètres plus compact



Photo: Claydon

La gamme de semoirs à dents traînés Hybrid accueille un nouveau modèle de 6 mètres plus maniable que le T6. 20 % plus léger, le T6c reprend la base du modèle T4 de 4 m, avec notamment une trémie plus petite. Cette dernière est utilisable à 100 % pour la semence ou avec une compartimentation 60/40 % pour fertiliser au semis. Claydon conserve des dents fissuratrices montées sur deux rangées, suivies de dents semeuses équipées de différentes versions de socs, suivant les conditions. L'incorporation d'engrais peut s'effectuer à deux niveaux : soit sur les dents fissuratrices, soit sur les dents semeuses. À l'avant, le semoir peut intégrer des disques ouvreurs ou des pneus de réappui. Il reçoit des doseurs en inox d'origine Kverneland, une turbine à entraînement hydraulique et une console RDS Artemis.
Largeur : 6 m Trémie : 3 500 l Nombre de dents : 19 Poids à vide : 7 t Puissance requise : 300 ch

Horsch Trois trémies sur l'Avatar



Photo: D. Laisney

Avec sa trémie principale divisée en trois compartiments de 400, 1 200 et 2 200 litres pourvus chacun d'un doseur, le semoir à disques Avatar permet maintenant d'implanter des espèces différentes et de fertiliser au semis. Cette nouvelle configuration, développée spécialement pour le marché français, concerne uniquement les modèles de 3 et 4 m de largeur de travail. Elle facilite par ailleurs le ravitaillement en abaissant la hauteur de chargement à 2,86 m. Ces Avatar 3 et 4 SD accèdent désormais en option à deux têtes de répartition pour semer des cultures différentes sur les deux rangées d'éléments semeurs, avec la possibilité de déposer les graines à des profondeurs distinctes (féverole à 7 cm sur la première ligne, colza et engrais à 3 cm sur la seconde).

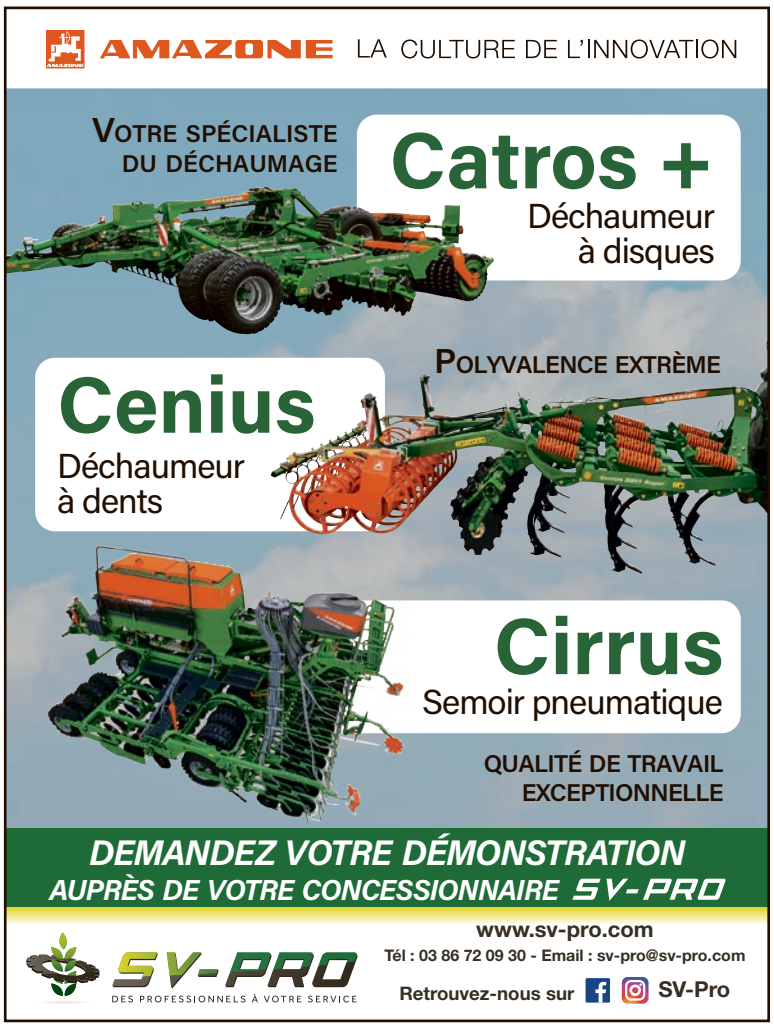
Kuhn Un semoir à triples disques



Photo: Kuhn

Dédié aux itinéraires simplifiés et au semis direct, le semoir traîné Aurock 6000 utilise deux rangées de disques ouvreurs proposés en deux versions : ondulés de 460 mm de diamètre pour intervenir sur sol préparé ou gaufrés de 430 mm pour découper les résidus et limiter les projections de terre. À la suite, la mise en terre des graines est assurée par des éléments à double disque monté sur parallélogramme. Un pivot central entre le châssis et la barre de semis, garantit le suivi du relief et des courbes. Ce semoir est proposé en version à un doseur "R" ou deux doseurs "RC" permettant de mélanger deux espèces dans un même élément ou de les semer un rang sur deux, tout en gérant la profondeur de semis indépendamment. L'Aurock peut recevoir un rouleau hacheur à pression réglable pour intervenir dans les couverts. Positionnées entre les disques ouvreurs et la barre de semis, les roues de transport sont complétées en option, par un train de roues sur toute la largeur, pour les itinéraires simplifiés.
Compatible Isobus, cet appareil est proposé avec les terminaux CCI 50 ou CCI 1200, complété d'un joystick en option. En bout de champ, une seule action permet d'enclencher successivement le relevage des outils avant, puis l'arrêt du ou des doseurs.

STOKER ÉNERGIES
STOKER ENERGIES VOUS ACCOMPAGNE À TOUTES LES SAISONS
FUEL GRAND FROID (livraison et à la pompe)
FOD (fuel ordinaire domestique)
GNR (gasoil non routier)
ADDITIFS
Groupement de commandes
Contrats de mensualisation
1957 1 service dédié depuis 1957
3 camions de livraison
1 personne à votre écoute
Route de Saulieu
21320 Pouilly-en-Auxois
HORAIRES
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
CONTACT
Nathalie PREFOT
nprefot@stoker.fr - 03 80 90 52 13



...veautés•Les nouveautés•Les nouveautés•Les nouveautés•

Kverneland Un microgranulateur au réglage sécurisé



Les microgranulateurs des semoirs monograines de dernière génération Kverneland sont conçus pour limiter l'exposition de l'utilisateur aux produits de traitement. Chaque élément semeur est équipé d'une trémie disposant de sa propre distribution à entraînement électrique. Le changement de la cannelure de dosage s'effectue sans vidanger la trémie et en minimisant le contact avec le produit. Le pilotage électrique associé au GPS assure également une application très précise des microgranulés.

Lemken Un semoir à petites graines intégré



Photo: G. Coisel

En exclusivité française, Lemken propose un semoir à petite graine, de marque APV, à ses couleurs. Suite à un accord, les deux marques se sont entendues pour proposer une solution d'adaptation homologuée pour ces semoirs, boulonnée sur le châssis semi-porté du déchaumeur. Le montage est adaptable sur les déchaumeurs Rubin 10 et Heliodor.

Maschio Gaspardo Double ventilation sur le semoir Gigante Pressure



Photo: D. Laisney

Le semoir Gigante Pressure bénéficie désormais de deux turbines de ventilation pour alimenter individuellement chacune des deux têtes de répartition. Ce montage garantit une meilleure précision lors de l'implantation d'espèces associées, notamment lorsque les graines présentent des densités différentes, car la puissance du flux d'air est identique pour chaque unité de dosage. Cet appareil de semis direct dispose d'une trémie sous pression divisée en deux compartiments. Il peut implanter des cultures différentes entre les éléments semeurs avant et arrière.

Modèle Gigante : 400 ; 500 et 600
Largeur : 4 ; 5 et 6 m

Monosem Un monograine 8 rangs prêt pour la modulation



Photo: DMonosem

Le semoir monograine 8 rangs, en configuration traînée repliable WingFold et éléments Monoshox MX ME, se décline désormais avec un entraînement tout électrique. Ce modèle, pourvu d'organes d'enterrage adaptés aux itinéraires simplifiés ou aux interventions en direct, est ainsi compatible avec la modulation. Les distributions sont animées par des motoréducteurs via une courroie crantée. Le fertiliseur, doté d'une cuve de 1 350 litres, utilise deux moteurs électriques, afin, par exemple, de couper l'apport d'engrais sur une demi-largeur. Les microgranulateurs Microsem sont, eux, entraînés par trois moteurs électriques. Sur cet appareil de 8 rangs, l'alimentation en électricité est assurée par un alternateur mû, comme la turbine, par la prise de force du tracteur. Une batterie embarquée joue le rôle de régulateur de tension. L'ensemble des paramètres (densité de semis, doses d'engrais et de microgranulés) se contrôle en cabine depuis le terminal isobus.

Semoirs en lignes intégrés pneumatiques

Kverneland

Kverneland e-drill compact & e-drill maxi
Facilité d'utilisation, précision maximale et report de charge optimal



BAZOLLES MOTOCULTURE
58110 BAZOLLES - 03 86 38 97 09



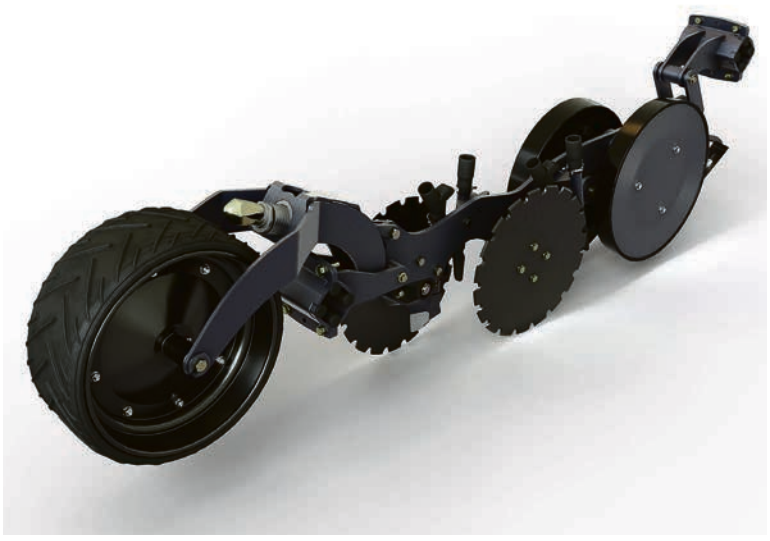
•Les nouveautés•Les nouveautés•Les nouveautés•Les nouv

Precision planting Moderniser son semoir monograine


Photo: L. Vimond

Filiale du groupe Agco, Precision Planting propose de reconditionner les vieux semoirs monograines en appareils high-tech. Par exemple, les modèles Monosem NG Plus se voient retirer tous les équipements de transmission mécanique pour les remplacer par des distributions électriques alimentées par des connectiques Can Bus. Ces éléments semeurs peuvent recevoir un contrôleur de semis par rang ou encore la languette de rappui SmartFirmer. En plus d'appuyer la graine dans le fond du sillon, cette dernière est dotée de différents capteurs : température, humidité, matière organique et propreté du sillon. Le premier permet de savoir si le sol est suffisamment réchauffé. L'humidité mesurée est comparée à l'humidité cible définie par l'opérateur. Le système Smart Depth pilote automatiquement la profondeur de semis de façon à avoir une humidité constante autour de chaque graine, quitte à emblaver plus profondément dans les zones les plus sèches. De l'information de la propreté du sillon, l'opérateur peut régler les chasse-débris, tandis que le taux de matière organique intervient dans la modulation de la densité de semis. Cette dernière information sera remplacée l'an prochain par la mesure de capacité cationique d'échange, un paramètre jugé agronomiquement plus pertinent. L'équipementier américain propose également le Deltaforce, une gestion automatisée de la pression sur les éléments semeurs.

Sky Un élément de semis plus perfectionné


Photo: Sky

L'élément semeur Tandem, monté sur la gamme Easydrill évolue. Il adopte un disque cranté de plus grand diamètre, moins usant. Les rasettes sont monoblocs et moulées pour favoriser le passage dans les débris végétaux. La double descente, pour un semis à profondeur différenciée, est de série. Le semoir est équipé d'un dispositif de transfert de charge avant/arrière, permettant d'ajuster la pression au sol. Le tube semeur est désormais dépourvu d'angle afin d'améliorer la dépose de la graine. Le support central est en acier HLE avec des lignes profilées pour accompagner les flux de débris. Le process de fabrication a lui aussi été revu pour diminuer le nombre de pièces globales. Enfin, l'entretien des moyeux se résume désormais à un graissage périodique.
Diamètre du disque : 435 mm
Angle du disque : 1,5° d'inclinaison/3,5° d'ouverture
Pression maxi : 250 kg

Sulky Des combinés de semis entièrement modulables

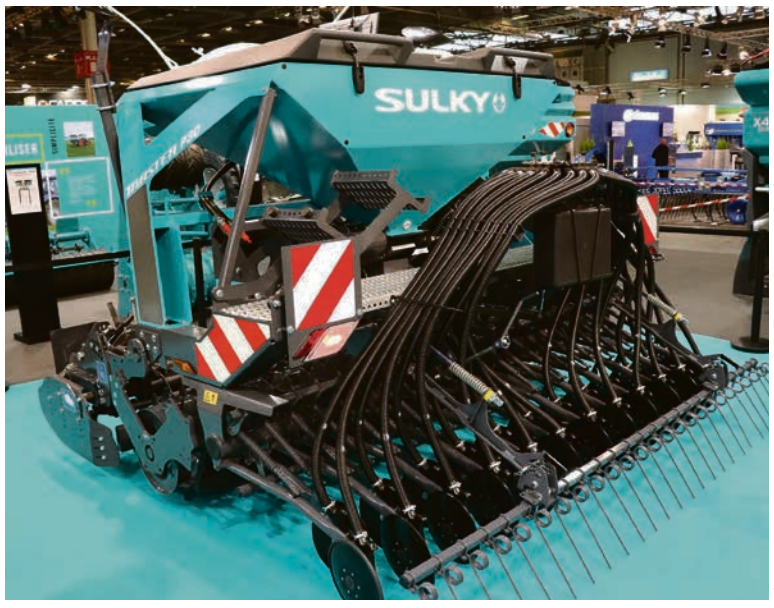


Photo: D. Laisney

Master et Progress sont les deux nouvelles gammes de combinés de semis pneumatiques portés dévoilés en avant-première au Sima. Le Master, décliné uniquement en 3 m de large, se présente comme un appareil simple de conception et facile d'utilisation. Il profite d'un petit panneau centralisant, à l'arrière, les commandes d'étalonnage de sa distribution à entraînement électrique. Les combinés Progress, positionnés haut de gamme, intègrent la technologie Isobus et peuvent être pilotés à l'aide d'un iPad. Ces appareils entièrement modulables accèdent, au choix, à une trémie simple ou bicompartimentée, ainsi qu'aux différentes variantes d'organes d'enterrage Sulky. Ils se complètent d'une trémie de 100 litres pour l'implantation de plantes compagnes. La version à double trémie (1200 + 800 litres) ouvre la voie au semis de variétés différentes au sein de la même parcelle en fonction du potentiel du sol. Les combinés Progress peuvent accueillir un contrôleur de semis par rang et jusqu'à 9 caméras. Comme les Master, ils seront commercialisés en fin d'année 2019.
Modèle : Master/Progress Largeur : 3 m/3 ; 3,50 et 4 m

Väderstad La modulation plus accessible

Les semoirs Rapid A 400-800S et Rapid A 600-800C/J accèdent au protocole de communication Väderstad Universal Control qui simplifie la liaison entre le semoir et les différentes solutions de cartographie. Le fournisseur de cartographie se connecte au semoir en liaison sans fil pour fournir les cartes de modulation pour la dose de semence et/ou l'engrais, qui sont directement intégrées par la régulation du semoir. Les premiers services de modulation compatibles sont iSoyl de Soyl et ControlMaster de Dataväxt.


Photo: Väderstad

AGUIRRE
Semi-direct ou simplifié de 3 à 9 m.
AIRSPEED ASF Fertidrill de 3 à 6 m.
ALPEGO





sarl WALTER
Route de Varanges
21110 Rouvres en Plaine 03 80 79 17 37

Terres de Bourgogne



Retrouvez tous nos dossiers
www.agribourgogne.fr/dossier

uveautés•Les nouveautés•Les nouveautés•Les nouveautés•

Agrisem Une trémie arrière en acier

Présentée auparavant en acier inox, la trémie sur l'attelage arrière DSA est également proposée en version acier peint. Plus économique, cette trémie est scindée en deux compartiments, totalisant 1 600, 2 200 ou 3 200 l. Isobus, elle reçoit au choix un attelage deux bras de catégorie 3 ou 4, un anneau ou une boule. En option, elle est dotée d'une caméra pour faciliter l'attelage et d'un éclairage à leds.



Photo: L. Vimond

Amazone Le semoir Centaya en 3,5 et 4 mètres

La gamme de semoirs intégrables Centaya Super accueille les modèles 3500 et 4000. Comme la variante 3000 lancée en 2017, ces appareils à distribution pneumatique disposent d'une trémie en matière synthétique et d'un doseur à entraînement électrique, compatible avec la modulation par GPS. La mise en terre est confiée, au choix, aux éléments monodisques RoTeC pro ou à double disque TwinTeC. Ces semoirs intégrables s'accrochent sur l'outil de préparation via l'interface d'attelage rapide QuickLink.

Modèle : Centaya Super 3500 et 4000
Largeur : 3,5 et 4 m **Trémie :** 1 600 et 2 000 l
Interligne : 12,5 ou 14,6 cm et 15,4 cm



Photo: Amazone

Kuhn Des éléments à socs pour le Venta série 1010

Après les versions à disques avec les séries 1020 et 1030, le combiné de semis Venta propose une barre de semis à socs, grâce à la nouvelle série 1010. Cet appareil convient aussi bien au semis superficiel en terres légères, qu'au semis profond en terres lourdes. Recevant 35 kg de pression, les éléments semeurs à socs, disposés sur trois rangées, sont dotés d'une butée basse réglable. Il profite des mêmes équipements que les modèles à disques, offrant une combinaison avec une herse rotative HR ou un outil à disques indépendants CD.

Modèle : Venta 3010, 3510, 4010
Largeur : 3 ; 3,50 ; 4 m
Trémie : 1 500 ou 1 800 l



Photo: M. Portier



Maschio Gaspardo Le Magica sème en 8 et 12 rangs



Photo: Maschio Gaspardo

Semer 8 rangs de maïs à 70-75 cm ou 12 rangs de betteraves à 45-50 cm avec le même appareil est désormais possible, grâce au dispositif Vario Select équipant le monograine Magica 8-12. Ce semoir intègre le mécanisme Vario Select de réglage hydraulique de l'interrang par coulissement et adopte un système permettant de relever quatre de ses douze éléments semeurs. Ceux-ci, dénommés MTR Isotronic, sont animés individuellement par des moteurs électriques et se contrôlent depuis les consoles Isobus Tera 7 ou Touch 800. Ils autorisent la modulation de la densité de semis à partir d'une carte de préconisation, ou la coupure automatique des rangs par GPS. Le nouveau monograine présente par ailleurs un faible déport arrière autorisant son utilisation avec des tracteurs de moyenne puissance.

Nombre de rangs : 8 au maïs et 12 en betteraves
Fertiliseurs : cuve arrière de 900 l ou trémie frontale de 1 100 l
Largeur au transport : 3,20 m



SARL **BASSET**	10 Polisot 10 Channes	**03 25 29 61 10** **03 25 29 30 86**
SAS **BOUCHERON**	21 Venarey les Laumes et son agent **BSA 89** Cussy les Forges	**03 80 97 01 50** **03 86 33 11 24**
Ets De BRUIN	89 Cerisiers 89 Charny 58 Châteauneuf Val de Bargis	**03 86 96 20 08** **03 86 63 09 13** **03 86 59 31 26**
OUANNE AGRI	89 Ouanne	**03 86 47 65 87**

Monosem Le Cart facilite la fertilisation au semis



Photo: Monosem

Conçu pour la fertilisation au semis, le Cart CT 3500 dispose d'un châssis traîné pourvu d'un relevage arrière de catégorie III soulevant jusqu'à quatre tonnes. Il accepte ainsi un semoir monograine comptant 12 rangs en écartement de 75 et 80 cm ou 16 rangs à 37,5 cm d'interrang. Cette remorque utilise deux doseurs animés par des moteurs électriques. Son unité de fertilisation, pilotée par le terminal isobus, dispose d'un radar pour le DPAE. Le CT 3500 est équipé à l'arrière de prises hydrauliques, de l'éclairage et d'une prise de force pour animer le semoir. Il bénéficie de l'homologation routière pour circuler en charge sur la route.

Capacité : 3 500 l Pneus : 710/50 R22.5 Largeur au transport : 3 m

Duro Un semoir à disques inclinés



Photo: L. Vimond

Baptisé SDI, l'appareil de semis direct de Duro se compose de deux rangées d'éléments semeurs à disques inclinés (7 degrés d'attaque et 21 degrés d'entrure), de type poussé. Le contrôle de profondeur est assuré par une roue de jauge positionnée à l'opposé de la face du disque soulevant la terre. La graine est déposée à la verticale de l'axe du disque semeur, une languette rappuyant celle-ci. Derrière chaque élément semeur monté sur suspension par boudin caoutchouc, une roue de rappui dispose d'un réglage centralisé en pression et en position (décalée de +/- 4 cm par rapport à la ligne de semis).

Simple, cet appareil propose deux têtes de répartition, un pour chaque rangée d'éléments semeurs, permettant l'implantation simultanée de deux cultures à des profondeurs pouvant être différentes. Décliné en largeurs de 3 à 6 m, le SDI s'appuie sur deux roues de jauge avant et 6 arrières dans sa version la plus large. Il est également proposé en version semi-portée de 3 m de large avec une trémie.

Interlignes 16,7 ; 18,75 ; 20 et 25 cm

Väderstad Le monograine Tempo L en 8 rangs

La gamme de semoirs monograines Tempo L s'enrichit d'un modèle 8 rangs en interrang de 70 à 80 cm.

Cet appareil semi-porté, commercialisé pour la campagne de semis de 2020, inaugure une nouvelle trémie à engrais d'une capacité limitée à 3 000 l.

Cette cuve reprend le système de dosage Fenix III du modèle de 5 000 l et permet d'apporter jusqu'à 350 kg/ha d'engrais à une allure de 15 km/h. Le Tempo L 8, pourvu d'une poutre de 6 m de large, admet quatre éléments semeurs supplémentaires pour travailler en 12 rangs à des écartements allant de 45 à 51 cm. Le passage d'une configuration à l'autre demande une demi-journée de travail, selon Väderstad. La nouvelle trémie est également disponible pour le modèle de 18 rangs (45 à 51 cm d'interrang).



Photo: Väderstad

Kuhn Un clapet de jalonnage intelligent

Équipant l'ensemble des rangs de la tête de distribution des semoirs Venta et Espro, le clapet de jalonnage Vistaflow surveille le passage des graines dans les descentes (détection des bouchages) et assure tous les rythmes de jalonnage. Le dispositif enregistre la largeur de travail, la voie et la largeur des pneus du pulvé et du tracteur attelé à l'épandeur d'engrais.

Il sauvegarde également cinq configurations de jalonnage. L'utilisateur n'a plus besoin de déplacer des clapets ou des tuyaux sur les éléments semeurs, ni de débrancher ou rebrancher des clapets de jalonnage complémentaires. Vistaflow rend possible le jalonnage lorsque les largeurs de semis et de traitement ne sont pas compatibles.



Photo: Kuhn

Une précision inégalée à grande vitesse

Le Tempo de Väderstad est une nouvelle génération de semoir de précision, délivrant une précision inégalée deux fois plus vite que les semoirs traditionnels.



VÄDERSTAD
Là, où l'agriculture commence

Demandez une présentation à votre distributeur

AVENIR motoculture
21 Arc/Tille - Ménétreux - 03 80 60 07 77

DACHARD SAS
58 St Benin d'Azy - 03 86 60 21 80

Groupe Sureau
Sureau agriculture Europagri
89 Avallon - Tonnerre - 58 Tannay - 03 86 34 18 35

MALECOT POIRIER AGRI
58 Saint-Loup - 03 86 26 24 49

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre

Ensileuses Les nouveautés

Fendt L'ensileuse Katana 650 monte en puissance



L'ensileuse automotrice Katana 650, remplaçante de la Katana 65, répond à la norme antipollution Stage V. Elle conserve le six-cylindres en ligne MTU, qui gagne 25 ch par rapport au précédent modèle et développe désormais 650 ch. Ce moteur s'accompagne d'un ventilateur à pas variable et réversible, afin d'adapter le débit d'air aux besoins et d'éviter toute consommation inutile de puissance. La plus grosse évolution porte sur l'adoption d'un nouvel éclateur composé de deux rouleaux de 300 mm de diamètre. Cet équipement, adapté à la coupe longue du maïs (jusqu'à 30 mm), est censé accroître le débit de chantier de 21 % et réduire la consommation de carburant de 12 %. La Katana 650 voit, par ailleurs, son adhérence dans les pentes améliorée, grâce au dispositif de traction intégrale BalancedGrip, qui évite le patinage des roues en gérant activement les transferts de puissance entre l'essieu avant et le pont arrière. Cette ensileuse automotrice embarque également un nouveau dispositif d'affûtage améliorant la longévité des couteaux et de la pierre d'affûtage. Elle accède désormais au cueilleur à maïs Kemper 460Plus (8 rangs) en version StalkBuster se caractérisant par ses broyeurs intégrés pour lutter contre la pyrale.

Claas Une ensileuse Jaguar à chenilles suspendues



L'ensileuse Claas Jaguar 960 de 626 chevaux est disponible avec des chenilles Terra Trac pour évoluer dans des conditions extrêmes de récolte. Cette machine se distingue par l'adoption de trains de chenilles Claas de 635, 735 ou 890 mm de large. Son châssis est rallongé de 1,05 mètre et son poids augmente de 4 tonnes, par rapport à une version à roues. La Jaguar 960 Terra Trac présente en contrepartie une plus grande capacité à respecter les sols, grâce à l'empreinte de ses chenilles totalisant chacune 2,85 m² (en 635 mm de large), contre 1,29 m² pour des pneumatiques de dimension 800/70 R32. Le système de gestion des chenilles présente la particularité, dans les bouts de champ, d'augmenter la pression sur les deux galets inférieurs, afin de délester la roue avant et de réduire d'un tiers la surface de contact au sol. Cette action est notamment intéressante à l'ensilage d'herbe, car elle limite l'agressivité des chenilles sur la couche végétale. Les chenilles de 635 mm de large permettent à la Jaguar 960 de respecter une largeur au transport de 3 mètres. L'allongement du châssis améliore l'accès aux organes de la machine. L'adoption des chenilles est également une réponse à la limite de charge maximale par essieu avec les équipements frontaux très lourds.

▶ Des professionnels à votre service

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

L'interprofession laitière sera au SPACE de Rennes
du 10 au 13 septembre

Tous les jours durant le SPACE, l'équipe du Cniel vous accueille sur son stand (n°B41, dans le hall 5) et vous invite à participer aux conférences sur les enjeux de la filière laitière :

Cniel
Centre national interprofessionnel de l'économie laitière

Mardi 10 septembre
Atelier destiné aux éleveurs laitiers « Se former à la prise de parole sur les réseaux sociaux »

Filière laitière et questions sociétales
La stratégie des actions de l'interprofession laitière

Mercredi 11 septembre
On se met au carbone : les 5 questions pour comprendre le lien entre élevage et changement climatique

La Ferme Laitière Bas Carbone et la démarche de conseil carbone en élevage laitier : une approche innovante pour améliorer l'efficience du système

Engagé(e) dans la démarche Ferme laitière bas carbone, comment progresser et communiquer sur mes efforts ?

Jeudi 12 septembre
Comment évaluer le bien-être animal des troupeaux laitiers ?

Contre le coup de chaud des vaches laitières, des solutions pratiques pour vos bâtiments

Santé animale et qualité du lait
Mieux prévenir pour être plus performant et répondre aux attentes des consommateurs

Pour des veaux (d'élevage) plus robustes

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Laissac 03/09/2019	Bourg-en-Bresse 03/09/2019	St-Christophe-en B. 28/08/2019	National 28/07 au 03/09/19
Vaches viande (V)	U	3,85 €	-	3,90 €	3,79 €
	R	3,35 €	3,50 €	2,68 €	3,50 €
	O	3,20 €	3,00 €	-	3,22 €
Vaches mixte (M)	R	3,05 €	-	-	3,05 €
	O	3,05 €	2,95 €	-	3,10 €
Vaches lait (L)	O	2,70 €	-	-	2,76 €
	P	2,50 €	2,45	-	2,54 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,50 €	4,10 €
	R	3,30 €	3,58 €	3,90 €	3,55 €
	O	3,20 €	3,00 €	-	3,18 €
Taureaux VML	URO	2,70 €	2,55 €	3,00	2,84 €

VML : type viande, mixte, lait

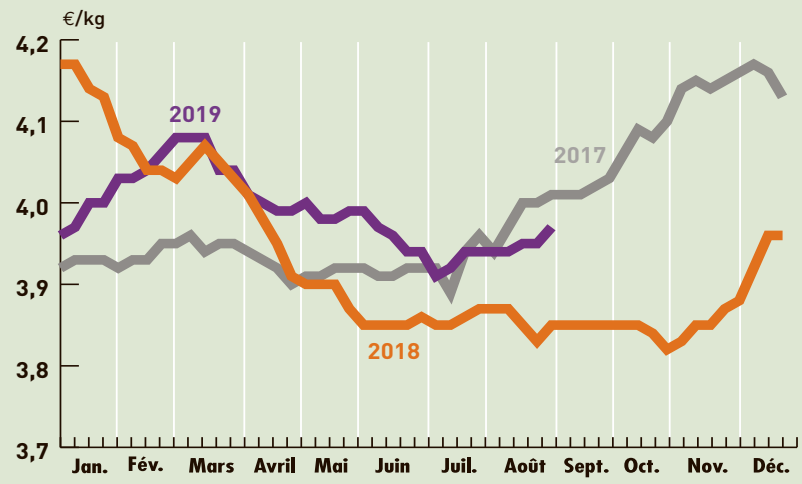
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Centre-Est du 26/08/19 au 01/09/2019

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,97 €	3,77 €	3,62 €			
Races mixte		-	3,37 €	3,37 €	3,34 €	-	
Races lait					-	3,08 €	3,04 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-		-
Races lait	-	-	-	-	-	-	2,96 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,03 €	3,87 €	3,77 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,03 €	3,84 €	3,76 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,07 €	3,92 €				
Races mixte				3,29 €	3,24 €	-	
Races lait				-	-	2,81 €	2,72 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,58 €	4,26 €	4,00 €	3,83 €			

Tendance : quorum non atteint.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 26/08/19 au 01/09/2019

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,05 €	3,99 €	-	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,55 €	4,06 €	3,90 €	3,67 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,87 €	3,76 €				
Races mixte					-	3,28 €		
Races lait						-	2,83 €	2,79 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	4,67 €	4,49 €	4,09 €	3,89 €	-			

Tendance : Application du réseau

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **03/09/2019**

Effectif total: 913 - Taux de vente: 88%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	300-350	-	-	-	-
			300-400	-	-	-	-
			400-450	-	-	-	-
		U	300-350	2,56 €	2,95 €	2,65 €	-
			350-400	2,51 €	2,72 €	2,57 €	-
			400-450	2,48 €	2,58 €	2,53 €	
		R	<200	-	-	-	
			300-350	2,53 €	2,57 €	2,55 €	-
			350-400	2,55 €	2,57 €	2,56 €	
	F	E	300-350	-	-	-	
		U	200-250	-	-	-	-
			250-300	-	-	-	-
			300-350	2,68 €	2,75€	2,72 €	-
			350-400	-	-	-	
		R	200-250	-	-	-	-
			250-300	-	-	-	-
			300-350	2,50 €	2,67 €	2,55 €	-
			350-400	-	-	-	

Observation: Broutards: L'offre évolue tout doucement, mais les besoins ont plutôt tendance à reculer (toutes destinations confondues) tout comme les tarifs. Laitonnes: Les tarifs sont reconduits dans une bonne ambiance commerciale avec une offre modérée face à des besoins importants

Effectif total: 192 - Taux de vente: 85%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

	SEXE						
CHAROLAIS	M	U	350-400	2,29 €	2,45 €	2,33 €	-
			450-500	-	-	-	
			500 et +	-	-	-	-
		R	350-400	2,24 €	2,37 €	2,30 €	
			400-450	-	-	-	-
			350-400	-	-	-	-
	F	U	300-350	-	-	-	-
			350-400	2,31 €	2,52 €	2,41 €	-
		R	300-350	2,14 €	2,15 €	2,14 €	-
			350-400	2,10 €	2,27 €	2,18 €	-

CHAROLAIS : TAURILLONS / GENISSES: Vente très calme.Le rapport âge / poids conditionne directement la vente et les tarifs

Effectif total: 366 - Taux de vente: 87%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

	SEXE	ÂGE				
M	U	+ 500 kg	1,67€	1,71€	1,69€	-
	E	- 5 ans	2,55€	2,51€	2,47€	-
		5 à 10 ans	-	-	-	-
F	U	- 5 ans	1.81 €	2,12 €	1,92 €	-
		5 à 10 ans	1,76 €	2,07 €	1,86 €	-
		+ 10 ans	1,71 €	1,88 €	1,77 €	-
	R	- 5 ans	1.67 €	1,81 €	1,76 €	-
		5 à 10 ans	1,62 €	1,75 €	1,71 €	-
		+ 10 ans	1,58 €	1,70 €	1,64 €	-
	O	- 5 ans	-	-	-	
		5 à 10 ans	-	-	-	
		+ 10 ans	1,26 €	1,56 €	1,45 €	
	E	24 à 36 mois	2,25 €	2,38€	2,32 €	-
	U	24 à 36 mois	2,00 €	2,24 €	2,07 €	-
	R	24 à 36 mois	1,71 €	1,98 €	1,87€	-

VACHES / GENISSES 30 MOIS: Des apports soutenus avec encore une fois une bonne demande. Les cours varient de plus ou moins quelques centimes mais la tendance reste la même que la semaine précédente: il faut des sujets avec du poids et non loin de la finition.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 02/09/2019

Bovins (290)	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Broutards		
320 à 400 kg Broutards	890 - 1040	2,50 - 2,80
410 à 460 kg Laitonnes	-	-
325 à 405 kg Génisses 16-24 mois	-	-
275 à 375 kg Génisses 24-36 mois	-	-
565 à 670 kg Taureaux	-	-
940 - 1180 kg	-	-
Vaches légères	650 - 1030	
Vaches entre deux	1050 - 1200	
Vaches lourdes	1210 - 1480	

Commerc plus discuté en mâles et femelles à l'export à des cours orienté à la baisse entrainant des invendus.
Apports moins importants en vaches maigres mais la mévente des sujets gras ne facilite pas la vente

Tendances SEM. 36/2019

Bovins de boucherie

la demande se rétracte après la rentrée, mais les disponibilités sont également moins importantes avec des éleveurs accaparés par les ensilages de maïs en fonction des régions. L'écoulement reste assez régulier avec un maintien des prix dans les femelles de qualité bouchère. La demande tend à se replier dans le sud ce qui risque impacter le commerce dans les bonnes Charolaises lourdes dans les semaines à venir. Dans les génisses et les vaches R convenables, le recul de l'offre permet de tenir les prix. Mais ces derniers restent insuffisants pour que les éleveurs tirent un revenu correct de leur métier. Dans les laitières et mixtes, le marché est à l'équilibre avec des industriels qui ont moins de besoins après la rentrée. Les tarifs sont stables dans les vaches Frisonnes, Montbéliardes et Abondances viandées et correctement finies, mais les animaux légers ou en manque de viande restent fortement pénalisés. Les tarifs se maintiennent dans les taureaux de réforme. En jeunes bovins, après la hausse de ces dernières semaines, la tendance est à la stabilisation des prix avec un recul des prix des arrières sur le marché italien.

Broutards

La tendance se durcit face au recul des positions italiennes où les engraisseurs attendent la progression des volumes dans les Charolais de plus de 400 kg et une diminution des prix pour les prochaines semaines avec des stocks dans les fermes. Les éleveurs doivent faire des concessions tarifaires pour trouver preneur sur un marché qui manque de relais aux exportations vers l'Italie ou l'Espagne où les ateliers restent saturés. Le bétail de second choix ou non vaccinés demeure faiblement valorisé. Dans les femelles, la modestie de l'offre permet une vente assez régulière avec des tarifs très convenables dans les bonnes Charolaises ou Limousines à destination de l'Italie. La vente est calme sur l'Espagne..

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est équilibré avec des volumes qui sont un peu plus en accord avec la demande. Les tarifs se stabilisent dans les Holsteins, Montbéliards et Abondances convenant aux intégrateurs. Les veaux légers restent sans valeur commerciale. Le recul de l'offre dans les bons veaux Montbéliards permet un commerce un peu plus régulier vers l'Espagne. Dans les croisés Blanc bleus, ou jaunes, le commerce reste compliqué notamment dans les femelles. Les tarifs se tiennent dans les sujets viandés U de conformation... ■

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 31/07/2019

BROUTARDS 6-12 MOIS Effectif total : 92 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Broutards : Les animaux présentés sont de qualités moyenne mais les premiers laitons commencent de sortir. Les cours sont reconduits avec une légère hausse dans les animaux de bonne conformation.	M	U	250 - 300	2,40 €	2,75 €	2,68 €	
			300 - 350	2,67 €	2,78 €	2,75 €	=
		R	350 - 400	2,48 €	2,66 €	2,54 €	-
			400 - 450	-	-	-	-
	F	U	250 - 300	-	-	-	-
			300 - 350	2,55 €	2,72 €	2,68 €	-

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 31/07/2019

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 79 - Taux de vente : 100%

		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches / Génisses : Vente difficile dans toutes les catégories qui engendre une baisse considérable des cours cette semaine. L'offre se porte plus particulièrement sur les animaux lourds avec un état corporel avancé.	F	U	- 5 ans	1,68 €	2,00 €	1,81 €	-0,12
			5 à 10 ans	1,52 €	2,12 €	1,71 €	-0,08s
			+ 10 ans	1,50€	1,73 €	1,68 €	+0,08
		U	de 24 à 36mois	1,88€	2,32 €	2,15 €	-0,03
		R	de 24 à 36mois	-	-	-	-
Taureaux	M	U	+ 500 Kg	1,56€	1,74 €	1,64€	-

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **19/08/2019**

Effectif total: 944 - Taux de vente: 100%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Effectif total: 271 - Taux de vente : 100%				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
BREBIS: Les bonnes lourdes continuent de s'échanger régulièrement.	M		M	0.96 €	1,22 €	1,08 €	
	F	U	< 60 kg (F)	0,86 €	1,03 €	0,93 €	
			> 60 kg (F)	1,14 €	1,30 €	1,25 €	
		R	< 60 kg (F)	0,84 €	1,10 €	1,04 €	
			> 60 kg (F)	0,49 €	0,82 €	0,80 €	
Effectif total: 623 - Taux de vente : 100%				AGNEAUX LAITONS- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
AGNEAUX : Après le 15 août, il faut toujours réapprovisionner les circuits traditionnels. Les acheteurs font preuve de besoins normaux et les cours se tiennent fermement dans la bonne qualité. Les besoins en mâles très lourds sont en léger repli, maintenant que la fête de l'Aïd El Kébir est terminée.	M	U	32 - 38 kg	3,01 €	3,27 €	3,15 €	
	F		38 - 44 kg	2,71 €	3,29 €	2,92 €	-
			44 - 50 kg	2,48 €	3,08 €	2,76 €	-
			> 50 kg	2,02 €	2,57 €	2,45 €	-
		R	32 - 38 kg	-	-	-	
			38 - 44 kg	2,45 €	2,82 €	2,65 €	-
			44 - 50 kg	2,38 €	2,47 €	2,45 €	-
			> 50 kg	-	-	-	-
Effectif total: 50 - Taux de vente : 100%				AGNEAUX MAIGRES- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
		R	25-35kg	71 €	92 €	82 €	

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 02/08/2019**

Ovins : 307	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux	90 - 135	2,37 - 2,95
Brebis	30 - 100	0,64 - 1,06

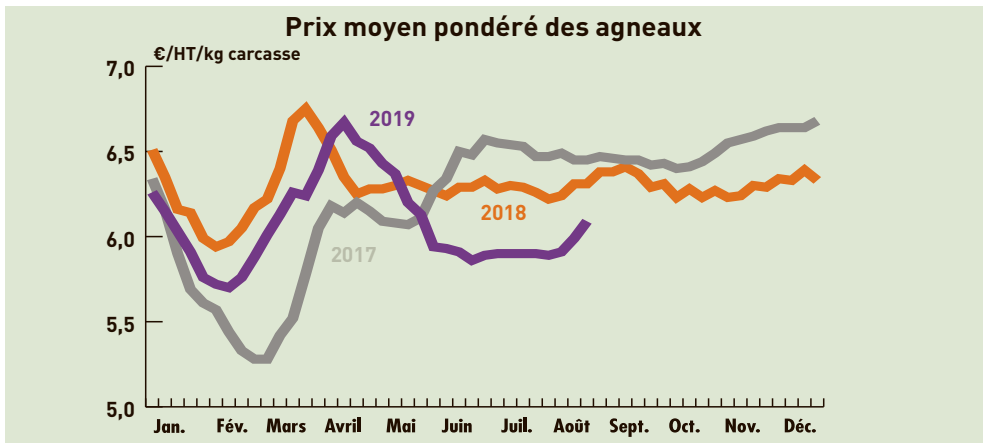
Prochain marché: le 16/09/2019

(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)) Cotations FranceAgriMer du 26/08 au 01/09/2019

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,53 €	6.06 €
Couvert	16 -19 kg	6,70	6,47 €	5,93 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	5,79 €	5,37 €

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)) Cotations FranceAgriMer du 26/08 au 01/09/2019*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6.09 €	6,24 €	2,30 €



Cotations régionales des agneaux de boucherie du 29/07/2019 au 04/08/2019

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,25	6,17	5,52	-	-	-	-
	Var.		-0,03	-0,07	-0,08				
	R	5,88	5,94	5,91	-	6,32	6,21	-	-
	Var.	0,03	-0,06	-0,12		-0,01	-0,10		
	O	-	5,01	-	-	5,72	5,56	-	-
	Var.					-0,01	-0,03		
3 (couverts)	U	-	6,19	6,13	5,14	-	6,52	6,24	5,47
	Var.		-0,09	-0,11	-0,02		=	0,02	
	R	5,88	5,93	5,90	4,71	6,40	6,34	6,09	5,50
	Var.	-0,17	-0,07	-0,07	-0,13	0,01	0,05	=	0,02
	O	-	5,21	-	-	5,78	5,61	5,51	-
	Var.		-0,27			0,05	-0,01	0,04	
4 (gras)	U				-				-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,49	5,17	-
	Var.						0,03	-0,021	
	O	-	-	-	-	-	5,13	-	-
	Var.						-0,02		

Zone nord : Agneaux : des sorties plus abondantes et la presence marquée d'agneaux d'import dans le cadre d'un commerce morose entraine la poursuite de la baisse des cours. **Zone sud :** Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

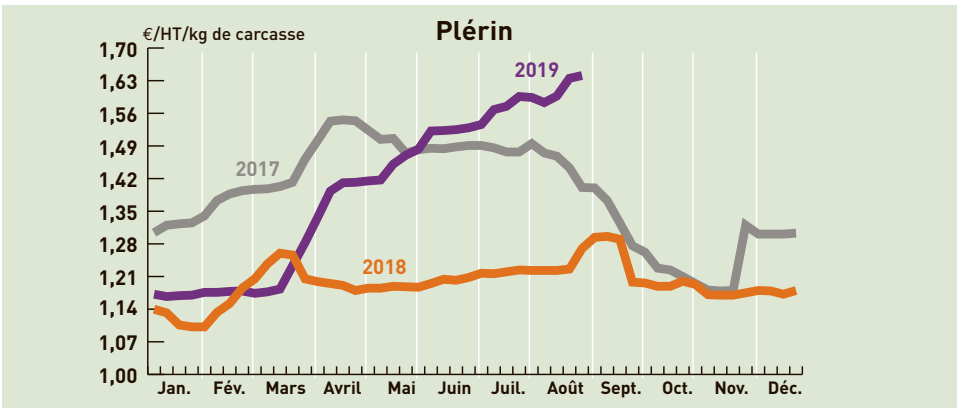
INFORMATION : « Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir ».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 02/09/2019) : «Marché difficile et offre accentuée par la sécheresse».

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 302 porcs présentés) *Cotations du lundi 02 septembre 2019*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,641** €



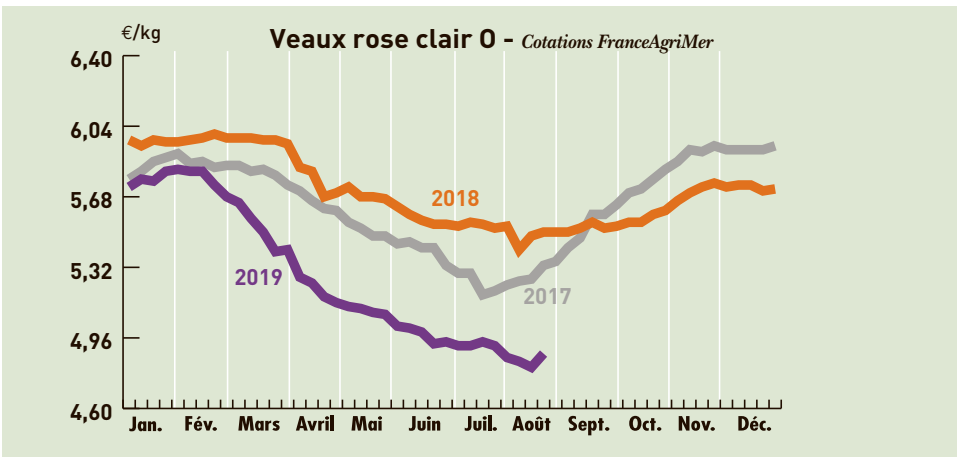
Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 23/08 au 29/08/2019*

1,72 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir) Cotations nationale FranceAgriMer du 26/08 au 01/09/2019*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,50 €	-	-
U	-	6,96 €	5,53 €	-
R	-	5,50 €	4,24 €	-
O	-	4,88 €	3,74 €	3,24 €



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête) Synthèse nationale FranceAgriMer du 26/08 au 01/09/2019*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	561	Cours reconduits hormis une légère baisse des veaux supérieurs mixtes
La Talaudière	495	Vente très difficile en toutes catégories, cours en baisse et petite marchandise invendable.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	180	- 3
Femelles	103	-5
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	95	- 1

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif) Cotations FranceAgriMer du 19/08 au 25/08/2019*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	-	-	-

Céréales

Marché du 27 août 2019

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2019					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Sud Côte d'Or	meunier	août - déc.	155	V	C
	fourrager	août - déc.	153	V	C
Nord Côte d'Or	meunier	août - déc.	155	V	C
	fourrager	août - déc.	153	V	C
Aube/Yonne	BPMF	sept.-déc.	156	N	C
	BPMF	janv.-mars	157	N	C
ORGE FOURRAGÈRE — RÉCOLTE 2019					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Sud Côte d'Or	62 kg/hl	août - déc.	140	V	C
Nord Côte d'Or	62 kg/hl	août - déc.	140	V	C
Aube	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
AVOINE NOIRE — RÉCOLTE 2019					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube/Yonne	-	-	-	-	-
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl mini	3 d'août	145	V	C
SEIGLE PLANIFIABLE — RÉCOLTE 2019					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte-d'Or		août.-sept.	165	N	C
TRITICALE — RÉCOLTE 2019					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte-d'Or/Haute Saône		-	-	-	-
MAÏS — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube		juill.-sept.	168	N	C
MAÏS — RÉCOLTE 2019					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube		-	-	-	-
POIS — RÉCOLTE 2019					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	fourrager	août-déc.	184	N	C
Yonne	fourrager	août-déc.	182	N	C
Côte d'Or	fourrager	août-déc.	190	N	C

Matériel

Tracteur

FENDT 939 P+, 2012, 3350h,	143 000 €HT
FENDT 826 P+, 2016, 1400h,	142 000 €HT
FENDT 826 P+, 2016, 1800h,	136 000 €HT
VALTRA N154 Versu SM, 2017, 800 h,	90 000 €HT
VALTRA T214 Versu, 2015, 2300 h,	75 000 €HT
VALTRA T203 Direct, 2015, 2500 h,	68 000 €HT
NEW HOLLAND T7 235 PC, 2012, 4700 h,	50 000 €HT
Déch KUHN Cultimer 350, 3,50 m, semi-porté,	10 500 €HT
Déch HEVA Triple Tiller, 5 m, semi-porté,	23 000 €HT
Remorque autochargeuse POTTINGER Europrofi 5000, 2009,	35 000 €HT

G. BUCHEZ
Cédric Sanchez 06 88 68 14 53
Corbigny - Moulins Engilbert - Luzy - Autun
FENDT VALTRA

15 - Vends tracteur Renault 421 de 1976 avec 3841 h d'origine, très bon état.
✆ **06 33 47 29 20**

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Visitez notre site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

21 - Vends tracteur New-Holland T6 155 avec fourche 3180, - brabant 4 socs Naud Raset, non stop (réf. 3407)
✆ **06 46 10 52 91**

26 - Vds 1 tracteur Fiat 766, 4900H bon état. 1 tracteur Dexta, 1 pulverisateur Technoma 600l, 1 atomiseur Berthout 400l.
✆ **06 31 20 03 01**

Défi~Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEURS

	an	Heures	CV
CASE CS 75, chargeur Faucheux F6	2000	9600	75
CASE PUMA 145, relev. avant	2012	6400	145
CLAAS Axos 320, chargeur MX U8	2010	3200	80
CLAAS Axos 340, boîte mécan.	2012	2900	102
CLAAS Arès 547 ATZ, chargeur MX T10	2007	7000	90
DEUTZ Agroplus 87, chargeur Stoll Robust F10	2009	5100	87
DEUTZ 5705-4G, chargeur Manip MP85	2016	950	100
DEUTZ 6180 CS, chargeur Stoll	2016	1600	160
JOHN DEERE 5065 E, chargeur Quike X21	2014	3200	65
JOHN DEERE 5083 E, boîte 12/12	2013	2700	83
JOHN DEERE 5090 R, chargeur JD 543 R	2017	1000	90
JOHN DEERE 5090 MC, chargeur JD H 310	2014	2900	90
JOHN DEERE 6090 MC, chargeur JD H 310	2014	3200	90
JOHN DEERE 6105 MC, frein pneumatique	2018	400	105
JOHN DEERE 6110 M, relevage avant	2016	1800	110
JOHN DEERE 6115 M, chargeur JD H 340	2013	4600	115
JOHN DEERE 6155 M, charg. JD 663 R BMS 250	2017	1900	155
JOHN DEERE 6195 M, crochet hydraul.	2017	2600	195
JOHN DEERE 6530 P, relevage avant	2007	6950	120
MF 4245, chargeur MF 873	2000	5200	85
MF 5440, dyna 4, charg. MX U8	2011	5500	100
MF 6465, boîte Dyna 6	2005	3200	120
MF 7619, dyna 6, relev. et PDF avant	2013	4200	190
NH TL 90, chargeur MX 80	2001	7000	90
NH T 6010, chargeur Quicke Q56	2010	6100	100
NH T5-95, charg. Stoll 740 ti BMS 160	2014	2600	95

DIVERS

	an	capacité
Desileuse ... LUCAS Silogrif 2001, portée	2001	2m³
Pailleuse dist. KUBOTA BC 1600, cde élec, goulotte orientable	2014	
Pailleuse dist. CALVET T 120 TDC, cde élec, balles rondes et car.	2015	8m
Herse rotat. ... LELY 11638, rouleau cage	1990	3 m
Herse rotat. ... KUHN HRB 302, relev AR, rouleau packer	2006	3 m
Herse rotat. ... HRB 303 D, rel AR, rouleau packer	2004	3 m
Herse rotat. ... KUHN HR 3004 D, rel. AR, rouleau packer	2012	3 m
Herse rotat. ... CARRE, rel. AR, rouleau packer	1996	3 m
Charrue. ... NAUD 4 socs, sécurité boulon, état moyen		
Semoir monog MONOSEM NG PLUS M, btier CS1200, roue inox	2016	6 rangs
Semoir monog AMAZONE ED 3000 C, btier Amadrill, micro gran.	2015	4 rangs
Semoir monog KVERNELAND ACP NPXX Optima, micro gran.	2011	4 rangs
Presse BR. ... CLAAS Rollant 250, ficel/filet, chambre fixe	2003	2.20 m
Presse BR. ... JD 582, ficelle/filet, roto flow	2009	2 m
Presse BR. ... MF 416V, filet, diam. 160	2011	2,20 m
Presse BR. ... GREENLAND RF120, ficelle, chambre fixe	1993	1,20 m
Presse BR. ... VICON RF 121, filet, chambre fixe	2002	1,60 m
Presse BR. ... VICON RV 2160, ficelle/filet, diam 160	2008	2 m
Presse enru. VICON RV 5216 SC 14, filet 14 cout, retourn.	2015	2,20 m
Presse enru. VICON RV 2190, 13 couteaux, vire botte	2007	2,20 m
Cueilleur ... CAPELLO Quasar R6, broy. 3 cout. pr JD8400	2015	6 rangs
Moiss. batt. LAVERDA 255 AL 4WD, 5 secoueurs, 2200 h	2004	4.80 m
Valet de fer. AVANT TECHNO 528+, 28 cv, BMS 105	2005	3100 h
Valet de fer. PICHON P330, godet desileur, fourche 110	2007	2800 h
Télescopiq. JCB 515-40, 1500 kg à 4 m, BMS 170	2012	2500 h
Transport. ... KAWASAKI Mule 610, benne AR, p.-brise ouv.	2011	1600 h
Transport. ... JD 855 XUV, benne AR élect. p. brise ouvrant 20122200 h		
Tonne lisier. MAUGUIN ESM 10800, bras pompage, accél.	2008	10800 l.
Tonne lisier. PICHON TCI 8100, bras de pompage	2010	8100 l.
Tonne lisier. PICHON TCI 11350, bras de pompage, accél.	2012	11500 l.
Ep. fumier ... GILIBERT Helios 14, com. élect. p. guillotine	2009	14 m³
Pl. fourrager CARGO sp 7007, échelettes, pneus routier	2007	7 m
Monocoque . CARGO cp 90, flèche ressort, porte automat.	1999	9 T.
Cureuse fos. BERRY V2500, rotor diam 35, déport 2,50 m	1998	

71 - Vds MF 6465, 2004, 4.000 h, rel. av., clim, cab suspendue, pneus 40 % av. ar., TBEG, 29.000 E.
✆ **06 80 43 57 58 HRS**

71 - Vds taureau limousin 4 ans, vêl. fac., mis sur génisse, tx lim. 18 mois, vêl. fac., vaccin. FCO
✆ **06 45 27 64 40**

74 - Vends tracteur IH 845 XL, 4 RM, 1984, bon état, 5 735 h, sans TVA.
✆ **06 47 83 96 75**

Travail sol

01 - Vds cover crop Huard 1997, 36D, 4000 Đ, bétaillère Masson 4m, 1995, 2000 Đ, semoir Nodet 3m px 300 euros bon état
✆ **06 74 92 28 54**

26 - Vds cause retraite combiné Amazone Cultimix 3M 2003,TBE dents neuves 9500 euros HT. Livraison possible
✆ **06 11 22 48 13**

26 - Vds cause retraite décompacteur grand dégagement 7 corps,TBE rouleau stabilisateur, prix 4900 euros HT. Livraison possible Dép26
✆ **06 11 22 48 13**

71 - Vds charrue Huard, 475 E, 5 corps, pièces d'usure changées.
✆ **06 83 13 82 29**

88 - Vends herse rotative Raqwerk 4 M avec rouleau en très bon état.
✆ **03 29 07 94 45**

Récolte

74 - Vends autochargeuse bucher 11m3 - Pick up hydraulique très bon état - Prix à débattre.
✆ **04 50 27 03 67 HR**

89 - Vends mois. batt. Case Axial 6088, HB, 624 h., coupe 6.10 m., extensible + chariot 2 scies colza (réf. 3601)
✆ **06 08 64 54 82**

Traitement

57 - Vends pulvérisateur Kuhn Porter M, 1.200 l, rampes 21 m, régulation Dpm.
✆ **03 87 64 81 49**

Arbo-viti

26 - Matériel à noix: 1 secoueuse semi hydraulique et 1 calibreuse
✆ **06 31 20 03 01**

69 - Vogneron vend : cuve fibre à plafond mobile de 23 hl + 1 bac à vendanges en fibre de 20 hl + 2 pompes à piston électrique.
✆ **06 80 75 44 70**

69 - Vd 5 cuves fibre de verre plafond mobile 20 à 50 Hl - 4 cuves inox 40 Hl - 3 pompes 100 Hl / H.
✆ **06 80 43 07 11**

Epandage

21 - Vends épandeur 8 T. équipé pour le grain, - herse rotative Kuhn et semoir Amazone 3 m. (réf. 3403)
✆ **06 46 10 52 91**

Irrigation

01 - Vds tuyaux irrigation roto et crochet 125, 50 plastiques pompe 50m3 à rénover
✆ **04 74 67 82 85 hr**

89 - Constructeur puits, forage, curage de puits, pompage, - RECHERCHE d'eau. Serge Poinsot - Tonnerre (réf. 3603)
✆ **03 86 55 98 85**
ou 06 86 01 50 99

Cave

34 - Cause cessation vinif vends matériel de cave : pompe, garde vin 20 hl inox, tank à lait réfrigéré, tuyaux diamètre 120 décuvage, foulo pompe, égrappoir COQ inox, tire-marc, quad HONDA, 1.200 Đ. Tél. HR
✆ **04 67 39 26 41**

Trav. publics

26 - Vds cause retraite balayeuse Bema 3M, orientation hydraulique 2010,TBE 4800 euros HT. Livraison possible
✆ **06 11 22 48 13**

71 - Vds pelle à chenilles 20T, 3 godets, bon état de marche, le tout 11.000 euros HT.
✆ **06 26 11 32 14**

Agri. divers

15 - Vds tract Case IH 845XL, 1990, 4RM, 7400h, TBE. 11000 euros. R baller Class 250, pick up large, liage ficelle, TBE. 6000 euros. 2 silos en fibre 2,5T. 250 euros les 2.
✆ **04 71 78 95 43**
ou 07 86 07 52 97

18 - Cause retraite, vends remorque La Campagne BBC 18, état neuve - 1 tracteur Steyr 8180 - 1 presse Bamford BL 59 - 1 moteur GM 252 CV, très bon état.
✆ **06 03 43 47 67**

21 - Recherche mois. batteuses, - tracteurs, - presses moyenne densité et à balles rondes, Claas, John Deere, NH, Deutz, MF, Renault, Fendt, Welger et autres (réf. 350B)
✆ **06 30 11 59 25**

30 - Vends remorque hydraulique céréale vendange 3a5t, rotavator 3m, herse rotative KUHN 3m, semoir blé 3m, NODET + herse semoir pneumatique NODET 6 rangs, appareil traitement BLANCHARD 1200 trainé 2000l, pastière vis 150kg, tuyaux BAUER diamètre 150.
✆ **06 09 52 26 85**

63 - RECHERCHE tous tracteurs 4 RM, télescopiques, - mini chargeuses, - chariots élévateur, etc... de préférence en panne, accidentés et brûlés (réf. 340B)
✆ **06 38 78 36 28**

69 - Vend bac polyester avec vanne de 40 à 100 euros - Fond mobile inox 2 hl à 150 euros - 20 bennes Moulac 20 euros l'unité - Brouette à bennes 30 euros - Remorques attelage cheval ou tracteur roues à rayon 280 euros - Décavayonneuse 45 euros.
✆ **06 87 66 42 53**

71 - Cause cessation, vds presse New Holland BR 740.
✆ **06 09 44 66 09**

73 - Vds round baller JD 570 ficelle, semoir engrais 600 l, épandeur fumier 6 t, motofaucheuse Aébi, charrue 1 socle, faucheuse 4 ass, monte bottes 8 m, presse MF 8025.
✆ **09 70 91 58 33**

74 - Donne chaudière à cochon + râpe à fruit + pressoir + train de char. tombereau colane.
✆ **07 70 55 75 28**

89 - Vends cause cessation : - tracteur NHTS 115, 6 700 h., - bétaillère 5 vaches avec parc 6 barrières, - benne Loriot 6 tonnes, - herse rotative 3 m. Rabewerk 540 TM + port à court, - vibro 4,50 m. repliage cable, - canadien 3 m., 17 dents, NSM, - rouleau 7 m. autoporteur, - barbant Hard 4 corps NSH, - semoir à grains Vicon 4 m., pneumatique avec semoir anti-limaces, - MB Soméca 132, 4,20 m., cabine, broyeur, - herse Foucher 4 m., - pulvé Seguip 20 m., 2 500 litres, ordinateur, - semoir engrais Kuhn 1 800 litres, 20 m., - rouleau Gourdin Souplese 6 m. auto-porteur, - roues de traitements 9-5-44 8 trous (réf. 350A)
✆ **03 86 32 16 11 HR**
ou 07 63 74 04 01

Elevage

01 - Vds 3 machines allaitement Marchand P. 6000 réhausse compteur cycle doseur médicament 2008, 2000 Đ, pièce 2 silo Rousseau 25m3, 4000 euros pièce + 2 vis spiracem diam 90 px 2500 euros
✆ **06 74 92 28 54**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds 4x4 Toyota Cruiser 1991, 280000 km CT OK Bon état : 5000à débattre conviendrait pour chasseur.
✆ **06 87 71 31 24**

Quad

69 - Vend SSV agricole avec benne basculante - Jobber Hytrack de 2014, 6000 km, très bon état. Servait pour aller dans les vignes.
✆ **06 13 52 27 12**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vends luzerne bio 4ème coupe bottes rondes enrubannées 180Đ/t à la ferme, possibilité de livrer avec supplément.
✆ **06 08 09 22 22**

01 - Vds sorgho et maïs
✆ **06 23 92 30 47**

39 - Vds paille et foin de qualité, livraison assurée, laisser message si répondeur
✆ **06 73 92 81 55**

39 - Achète et vends paille, foin et luzerne, franco. Ets Reybier
✆ **06 08 53 16 44**

42 - Producteur vds maïs épis botte ou vrac récolte prévue sept. 2019
✆ **06 14 96 23 01**

58 - Vends foin 2018 et 2019, bottes rondes, prairies naturelles. (320D)
✆ **03 86 28 23 87 après 20h**

71 - Vends foin balles rondes 120 x 120, récolte 2019.
✆ **06 83 50 27 95**

Fourrage

VENDS PAILLE
BOTTES CARRÉES LIVRÉES
Tél. 06 80 48 58 25

01 - Vds 75 balles rondes paille
✆ **06 76 38 25 03**

18 - Vends ensilage balles maïs, 120x120, qualité et prix correct - paille botte carrées, livraison possible.
✆ **06 17 84 34 79**

25 - Vds foin et luzerne en sec ou enrubannée 2019 BR 130 en reconversion bio depuis 2 ans secteur Besançon.
✆ **06 75 54 33 18**

69 - Vends foin de prairie naturelle, ray-grass, luzerne, enrubannage. Livraison assurée.
✆ **04 74 00 30 70. Combe J**

69 - Vends foin de prairie naturelle, ray-grass, luzerne, enrubannage, paille HD bottes carrées. Livraison assurée.
✆ **04 74 00 30 70**

Divers

25 - Cherche ancien pulvérisateur manuel s/roues de brouette pour blanchir ou traiter les écuries faire offre, vds herse rotative Kuhn éq. d'un rouleau Packer + attache à cours semoir 2500 Đ, cage à corbeaux déplaçable sur roues capacité 50 corbeaux environ par jour 1500 Đ, semoir à maïs 4 rgs Monosem 102 prix 800 Đ, bineuse à maïs tirant 1500 Đ, lot cellule à grains Agritel Dupuis.
✆ **06 30 88 23 26**

25 - Vds ventilateur à céréales, vis à grains, aplatisseur à céréales Mortensen l'ensemble 2.000 euros.
✆ **06 30 88 23 26**

26 - Recherche agriculteur partenaire pour implanter des essais et participer aux travaux d'expérimentations variétales.Culture contractualisée. Les missions seront à définir. Située dans la plaine de Valence et Romans, votre ferme est irrigable et vous faites des grandes cultures. Idéal pour installation ou complément de revenu régulier. Vous aimez les nouvelles technologies de l'agronomie? Vous avez la fibre semencière? Contactez-nous!
✆ **04 75 45 38 22**



42 - Vds chalumeau 2 bouteilles ht 0.90 m diam 200 mm posées sur chariot à pneus - 400 Đ - St Chamond
✆ **06 35 93 45 44**

55 - Recherche vis pour traitement de semences et petit trieur à Pdt avec peseuse et ensacheuse.
✆ **06 86 87 14 49**



Location

Agricole

84 - Cherche terre à louer environ 1 ha pour pépinières viticoles
✆ **06 12 93 08 54**

Bâtiment

BÉTONS OU
CAILLEBOTIS GLISSANTS ?
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.
Vermot
SPACE
HALL 1
stand B11
www.vermot-rainurage.com
N°Vert 0 800 77 01 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Matériel divers



Service

88 - 7 ensileuses à votre disposition. possibilité rendu silo. ETA Olivier
✆ **06 73 67 71 71**

Animaux

Bovin

01 - BA vds 1 taureau adulte tb origine production visible + vaches suitées ou non
✆ **06 07 13 28 28**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay Vend reproducteurs Limousins 18 mois HBL, fils de Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - veaux de l'année têtes de lot, - génisses de l'année, TGS (réf. 340A)
✆ **06 28 02 04 05**

VISIONAUTE
Du 2 au 4 octobre venez découvrir NOS NOUVEAUTÉS
SOMMET DE L'ÉLEVAGE
Hall 3 A43
www.agri-video-system.com
Romain Chabert 06 80 41 11 04

15 - AV 8 génisses salers 18 mois, inscrites, vaccinées FCO, sanitaire OK.
✆ **06 79 16 38 67**

18 - Vends 2 TB reproducteurs charolais, HBC, de 18 mois (pour vaches) et un taureau adulte né le 6 février 2016 dans l'élevage Goujat, mère Comtesse et père Dakar (pour génisses), avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12**
ou 02 48 56 21 49
ou 06 07 91 98 08

18 - EARL Breton vds choix de tb taureaux charolais de 18 mois, HBC, avec des qualités maternelles, de viande et dociles.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - 18 – Vends 3 taureaux, 8 mois dont 1 VF, toutes garanties sanitaires, inscrits HBC. GAEC de Lepaud.
✆ **06 68 68 24 94.**

39 - Vends 15 très belles jeunes vaches et génisses pleines et 10 génisses de 18 mois race limousine livraison poss indemne IBR BVD
✆ **06 26 20 05 40**

42 - Vds 20 taureaux Charolais de 1 à 2 ans HBC livraison assurée GAEC LAPENDERY
✆ **06 33 45 64 39**

58 - ACHETE vaches, - vaches à veau pour mettre au pré, paiement comptant (réf. 3405)
✆ **03 86 20 19 59**
06 80 15 90 83

58 - Vends 8 génisses HBC, origine IA, inséminées, vêlage facile à partir du 15/10/19, mâles repro. 1 à 2 ans. Bouche Francois - Cercy la Tour (réf. 350C)
✆ **06 16 07 54 55**

58 - Vends cause cessation ensemble cheptel charolais HBC, IBR A, indice moyen FN 100, terme à partir de novembre. Guinot - Sermages (réf. 350E)
✆ **06 50 19 42 35**

58 - Cause cessation Vends 4 taureaux, vêlage facile, qualifiés RVS, 1er prix Charolles - Gueugnon - Autun, TGS. GAEC Guillien -Epiry (réf. 350F)
✆ **06 82 51 97 32**

58 - Cause cessation Vends génisses 30 mois pleines, vaches pleines, HBC, TGS, vêlage janvier - février. GAEC Guillien - Epiry (réf - 350G)
✆ **06 82 51 97 32**

69 - Vds vaches Montbéliardes en lactation cause surnombre. GAEC des Tilleuls.
✆ **06 33 36 13 48**

71 - HBC vd génisses pleines IA tu VF Hamel Caramel, FCO 4&8, TGS livraison. Gaec Devillard J&C, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88**

71 - Cause retraite, vds cheptel charolais HBC, 100 % IA, programme sans corne, vêl. facile, garanties sanitaires, lvmat mères 106,8.
✆ **03 85 84 26 07**
ou 06 08 61 40 88

71 - Cause cessation, vds taureau reproducteur charollais 4 ans, génisses charollaises et limousines 18 mois pour la reproduction, cheptel indemne IBR.
✆ **06 20 71 54 47**

71 - Portes ouvertes au Gaec Bonnot Fernand et fils, élevage charolais HBC, La Forêt - 71220 La Guiche, le 21 septembre 2019. Mise à la vente à l'amiable. Veaux mâles de l'année, 70 taureaux de 20 mois, 70 laitonnes HBC, génisses de 18 mois HBC, génisses de 30 mois pleines HBC. Très bonne qualité et bonne origine. Livraison assurée, prix raisonnables. Buvette belge, repas convivial offert. Présentation des successeurs. Vidéos sur simongenetic.com et gaecbonnot.free.fr.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Élevage limousin Jouanin vd tx 18 mois HBL ou non, génisses pleines, TGS, TBO, livraison.
✆ **03 85 25 36 41 HR**

73 - Cherche place 35 vaches taries indemnes toutes maladies, du 15 novembre au 15 avril en entrave. Étudie toutes propositions.
✆ **06 16 45 19 45**

89 - Elevage Charolais HBC vend taureaux de 18 mois, - mâles de l'année, - génisses de 18 mois, - vaches. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine
✆ **06 89 18 05 87**
06 79 50 15 71
GAEC CADOUX

89 - Vends génisses pleines pour cessation activité laitière dans le tonnerrois à terme en octobre (prim) (réf. 3602)
✆ **03 86 75 09 45**
ou 06 10 46 22 21

Caprin

38 - Vends boucs alpins axa de 20 mois issus d'IA élevage controle laitier Capgènes.
✆ **06 37 22 29 00**

42 - Vds bouc croisé Saanen sans cornes 6 mois
✆ **06 58 28 25 52**

69 - Cause consanguinité, vend 2 béliers Suffolk inscrits.
✆ **06 03 23 63 91**

71 - Vds 2 jeunes boucs alpins 18 mois, très dociles, jeunes chevrettes alpines, pure race.
✆ **03 85 32 97 19**
ou 06 28 33 20 09 HR

Ovin

58 - Vends agneaux, antenais reproducteurs charollais non inscrits, bonnes origines. Jean-François Pannetier (réf. 3501)
✆ **03 86 50 04 29**
ou 06 83 24 55 99

70 - Vends 120 Brebis Texel de 1 à 5 ans, 100 à 150 Đ suite à cessation d'activité (Saponcourt 70210).
✆ **03 84 92 92 03**

71 - 5e vente nationale d'agnelles à Charolles, hall des expositions, jeudi 12 septembre 2019. 300 agnelles. Entrée libre. Repas sur place. Organisée par l'OS Mouton Charollais. Renseignements : mouton.charollais@orange.fr - www.mouton-charollais.com
✆ **03 85 24 00 18**

73 - Mouton Hampshire. Vds béliers, agnelles 7 mois - Très bonnes origines - contrôle croissance sanitaire.
✆ **07 70 61 84 26**

Porcin

38 - Vds porcelets fermiers de 30 kg et plus nés et élevés sur paille sevrés à 4 sem. disponible toute l'année
✆ **06 83 81 45 79**

Volaille-Lapin

42 - Vds couple de dindes Royale né le 24/04/2019 - prix 100 Đ - St Christo en Jarez
✆ **06 76 95 32 22**

Chien

01 - Vds 3 chiots Braque français type pyrénéen nés le 21/02/2019, vaccinés et pucés mère LOF ID250268712350602 Siret 851815 04300019
✆ **06 61 98 66 66**

01 - Vds sur portée de 6 chiots petit bleu de gascogne nées le 29/04/2019 reste disponible deux femelles . Chiots vaccinés, vermifugés, pucés. Prix 250Đ le chiot. Prix non négociable. Numéro identification mère 153TVX. Non inscrits.
✆ **06 11 49 10 81**

38 - Cse maladie vds chienne Jad Terrier 2 ans1/2 créancé sur sangliers N°250269608136651, vaccinée et pucée.
✆ **06 84 11 95 33**

42 - Vds chiots Border Collie 2 mâles nés 25/05/2019 pure race non lof - mère N250268500350246 SIRET 812047843 000 14
✆ **06 87 02 01 56**

69 - Vds chiots Bouvier Bernois, 3 femelles nées le 18 juin. Non lof, n°Siret : 751459868. N° mère : 250269811534456 3.
✆ **06 76 36 17 76**

Offre

Emploi

38 - SARL BEL ET ASSOCIES, Entreprise de travaux forestiers basée dans le Nord Isère propose plusieurs postes : - Nous recherchons des bûcherons-élagueurs. - Nous recherchons également un conducteur d'engins type tracteur forestier et élagueuse grande hauteur. Permis PL et SPL exigés. Les deux postes peuvent nécessiter des déplacements. Bonne rémunération et avantages. CV par mail bel@bel-associes.fr
✆ **04 74 83 80 97**

39 - CDD 8 mois élevage avicole. ESAT 39600 Cramans
esat.lesglycines@juralliance.fr

69 - Entreprise de distribution horticole terreau recherche son magasinier cariste à temps partiel, 69400 Arnas.
Envoyer candidature à contact@gepac.fr

69 - Chauffeur PL et VL CDI ou prestataire de services au 01/09/2019. Envoyer CV à :
contact@pepinieres-imbert.fr

Eurial
Nous développons nos talents

CONSEILLER LAITIER H/F

CDI - Octobre 2019
BOURGOGNE

Eurial, branche lait du groupe coopératif AGRIAL, avec ses 4300 collaborateurs, ses 24 sites industriels en France et à l'international est le 2e groupe coopératif laitier en France.

Eurial est notamment leader sur le marché du fromage de chèvre (Soignon), du beurre de spécialité (Grand Fermage) et numéro 1 en produits laitiers ultra-frais sous marques distributeurs (MDD).

Missions

Sous la responsabilité du responsable production laitière, vous serez à l'interface entre les producteurs de lait et l'entreprise. Vos missions principales seront :

- Conseiller les producteurs pour améliorer la qualité du lait, réaliser les suivis qualité du lait (ISO 22000), informer les producteurs sur la politique laitière de l'entreprise, réaliser les chartes CBPE en élevage, veiller aux bonnes conditions de collecte du lait en exploitation, accompagner les producteurs dans la gestion des dossiers administratifs.
- Assister le responsable collecte dans ses activités.

Profil

- **Formation minimum BAC + 2 (Ingénieur, BTS Agricole, Licence pro) avec connaissances en production laitière.**
- **Véhicule de service + téléphone portable.**

Merci d'adresser votre candidature à :
EURIAL Ultra-Frais - Aurélie GAIN - eurial-925933@cvmail.com

Santé - Sécurité / Nos talents / Nos clients / Innovation et agilité / Développement durable / Excellence opérationnelle

Viticulture

Vendanges

69 - Recherche vendangeurs(euses) secteur crus du Beaujolais nourris logés vers le 15/09 pour 10 jours.
✆ **06 07 16 18 85**

69 - Beaujolais ch. tractoriste pour vendanges. Début entre le 15 et le 20 sept. 13 jours env. Expérience indispensable. Rémunération intéressante, nourri logé.
✆ **06 13 20 76 31 HR**
ou chateau-emeringes@orange.fr

69 - Cherche chauffeur tracteur nourri logé pour 8 jours à partir du 15 septembre.
✆ **06 14 28 69 66**

71 - Recherche ouvrier viticole homme/femme, 35h, CDI, Smic mini. + primes, secteur Montbellet.
✆ **06 88 95 42 64**

84 - Cherche tractoriste avec PL salaire à convenir secteur Pernes 84
✆ **06 07 25 33 31**

89 - RECHERCHE chauffeur de tracteur sur exploitation de polyculture-élevage dans l'Avallonnais, CDI avec période d'essai (réf. 3401)
✆ **06 83 28 08 97**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

PORTES OUVERTES élevage

6èmes PORTES OUVERTES au pré de 2 élevages HBC
Samedi 07 et Dimanche 08 septembre 2019
Élevage utilisateur des taureaux testés/qualité maternelle, croissance et facilité de vêlage (insémination artificielle). Présentation et ventes de reproducteurs mâles et femelles, certains sans cornes et génotypés.
Venez découvrir les produits des nouveaux taureaux IA
- **Earl Dominique Compot**
Les Nolats - 58 Thianges
06 03 59 84 26 (naisseur d'Artois)
- **François Bouche**
La prairie - 58 Cercy-la-Tour
06 16 07 54 55 (naisseur de Hibou, Géronimo Jalogny

CHAROLLES (71) Samedi 14 sept. 2019 - 14h
Vente de reproducteurs charolais inscrits au HBC
L'Ass des Eleveurs Charolais d'entre Saône et Loire vous invite à la
VENTE AUX ENCHÈRES (59 veaux mâles, d'automne, vêlage facile et sans corne)
VENTE AMIABLE de taureaux
Expo dès 9 H - Les meilleurs des élevages de la région
Tél : 03 85 24 17 54 - Catalogue visible sur le site internet : www.charolais71.fr

VISITES D'ÉLEVAGES DANS
3 CHEPTELS CHAROLAIS H.B.C., IBRA et garanties sanitaires
Vendredi 13 et samedi 14 septembre 2019
80 veaux mâles de l'année, 23 taureaux 18 mois, 15 génisses 18 mois et 20 genisses 30 mois pleines

CACD GAEC CORNELOUP	Beaulon	06 77 68 78 58
>> Animaux rassemblés à Santigny le Haut - 03230 Beaulon		
GAEC BLANDIN-CURY	Vaumas	06 30 20 98 12
EARL ALEXANDRE	Paray-le-Frésil	06 10 44 20 67

VIDÉO VISIBLE SUR **simongenetic.com**
LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Élevage charolais HBC
GAEC BONNOT Fernand et Fils
«La Forêt» - 71220 LA GUICHE
PORTES OUVERTES
le Samedi 21 Septembre 2019
Mise à la vente à l'amiable
- Veaux mâles de l'année
- **70 Taureaux de 20 mois**
- 70 Laitonnes HBC
- Génisses de 18 mois HBC
- Génisses de 30 mois pleines HBC

Très bonne qualité et bonne origine
BUVETTE BELGE - REPAS CONVIVIAL OFFERT
Présentation des successeurs, la famille LAURYSSEN
Livraison assurée, prix raisonnables.
Plus d'informations : Guy : 06.81.89.18.52. - Simon : 06.89.53.18.41.
Vidéos sur www.simongenetic.com et gaecbonnot.free.fr

ÉLEVAGE RENAUD
PORTES OUVERTES
13 et 14 septembre 2019

Présentation du cheptel
et des animaux disponibles à la vente
(veaux de l'année, taureaux de 18 mois, vaches et génisses gestantes)
LES CHAISES 58340 DIENNES-AUBIGNY
06 13 45 36 08 - 03 86 50 05 38

PORTES OUVERTES
Vendredi 20 et Samedi 21 septembre
Olivier VIEUX
Chérault - 58270 St Benin d'Azy
07 86 72 80 09
VEAUX de l'année - Taureaux 18 mois
élevages HBC IBR A TGS
Le meilleur accueil vous sera réservé

PORTES OUVERTES
Vendredi 20 & samedi 21 septembre
AVEC LES ÉLEVAGES CHAROLAIS
VENTE de reproducteurs charolais HBC mâles 1 et 2 ans et femelles
Garanties sanitaires - Livraison assurée

Gaec SAVRE	Domaine Fleury - 58300 Decize	06 89 28 18 82
Scea RAYMOND JC et S	Villecourt - 58300 Decize	JC 06 81 06 35 07
		Sophie 06 87 47 38 99
Gaec TOUILLON MOIRON	Le Grand Saisy - 58300 Decize	06 19 82 08 94
Pierre BERNARDET	Crécy-les-Forges - 58300 Decize	06 16 63 93 25

Vendredi 13 - Samedi 14 et Dimanche 15 septembre 2019
EXPOSITION VENTE
REPRODUCTEURS CHAROLAIS à Perrigny – 71- ISSY L'EVEQUE
BAUDIN François (HBC) – 06 87 57 81 81
Garanties sanitaires - Livraison assurée - *Le meilleur accueil vous sera réservé*


HOLIDAY CHAMPION PARIS 2017
Rappel de championnat Paris 2018
FILS D'HOLIDAY À VENDRE

Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 89 18 05 87 ou 06 79 50 15 71
PORTES OUVERTES visite de l'élevage au pré
les 27, 28 et 29 septembre
60 taureaux de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année - 35 génisses de 18 mois - 10 vaches
Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

AVIS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA COTE D'OR

AVIS

Renouvellement des commissions de lieutenant de louveterie pour le département de la Côte-d'Or pour la période 2020 – 2024

Les commissions des lieutenants de louveterie arrivent à échéance le 31 décembre 2019. Leur renouvellement doit être engagé afin que la nomination des nouveaux lieutenants de louveterie par l'autorité préfectorale puisse être effective au 1er janvier 2020.

Pour ce faire, toute personne désireuse de faire acte de candidature peut se procurer un dossier à l'adresse suivante : direction départementale des territoires de la Côte-d'Or - 57, rue de Mulhouse - BP 53317-21033 Dijon cedex.

Le dossier peut également être téléchargé à l'adresse suivante : http://www.cote-dor.gouv.fr/ onglet « Politiques publiques », puis « environnement » et enfin « chasse ».

Les dossiers doivent être réceptionnés par la direction départementale des territoires de Côte-d'Or au plus tard le 15 octobre 2019, délai de rigueur.

AL213624905

NOMINATION

E3 PATRIMOINE

Société par actions simplifiée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 15 Rue de la Sucharde
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
RCS DIJON : 850 592 940

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 01/07/2019, Madame GARRAUD Noémie demeurant 26 Avenue du Lac 21000 DIJON, a été nommée Directeur Général à compter du 01/07/2019 sans limitation de durée. Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL213624790

PHARMACIE CENTRALE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 3352 330 euros Siège social : 14 Place de la Liberté 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR 828 204 933 RCS DIJON Aux termes d'une délibération en date du 26 Juillet 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé YZICO AUDIT, domiciliée 109 Boulevard d'Haussonville – 54 000 NANCY, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2024. Pour avis. La gérance.

AL213624872

SOCIETE DIJONNAISE D'ENERGIE NOUVELLE

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 1 000 000 Euros
Chemin Rente de la Cras
21000 Dijon
R.C.S Dijon n° 792 364 440

Par décision du 29/08/2019, l'Actionnaire unique a nommé, en qualité de Président, la SAS Coriance Groupe, dont le siège est situé Immeuble Horizon I, 10, allée Bienvenue à Noisy-le-Grand (93160), immatriculée au RCS de Bobigny sous le n°752 807 933, en remplacement de M. Frédéric Turin, démissionnaire. Modification du RCS de Dijon

AL213624894

TRANSFERT DE SIÈGE

BOURGOGNE LIVE PROD

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 Rue du Clos des Capucins
21200 BEAUNE
533 075 552 RCS DIJON

Aux termes d'une AGE du 15/07/2019, les associés ont décidé de transférer le siège social du 6 Rue du Clos des Capucins - 21200 BEAUNE au 24 Chemin des Rates - 21200 BEAUNE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

La Gérance.

AL213624737

LES VINS D'HUGO

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 000 €
Siège social : 20 Rue Monge
21200 BEAUNE
R.C.S. DIJON 818 695 405

Par décisions de l'associé unique du 15/07/2019, le siège social a été transféré 4 Grande Rue 21200 BLIGNY LES BEAUNE, à compter 15/07/2019. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. L'objet social a été étendu à l'activité d'œnotourisme à compter du 15/07/2019. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL213624784

CHARIOT

EARL au capital de 207 483,11 euros, siège social : 1 Rue du Puits Chirot 21120 CHAIGNAY, 420 591 216 RCS DIJON, AGE du 25/06/2019 : transfert du siège social au Chemin de Diénay 21120 CHAIGNAY à effet du 01/06/2019. Pour avis

AL213624852

EARL COLLOTTE,

au capital de 99 854,11 euros, siège social : 44 Rue de Mazy 21160 MARSANNAY LA COTE, 379 863 269 RCS DIJON, AGEdu 29/06/2019: transfert du siège au 25 Rue du Carré 21160 MARSANNAY LA COTE. Pour avis

AL213624862

ALEXPERT

SARL au capital de 1 000 euros, siège social : 3 Rue du Golf, 21800 QUETIGNY, 789 600 541 RCS DIJON, décisions du 26/08/2019 : augmentation de capital : AM : 1 000 euros NM : 250 000 euros, transfert de siège à Rue Nicolas de Condorcet - ZAC Des Terres Rousses 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR. Pour avis

AL213624878

VAL AUTOMATISMES

SARL au capital de 20 000 euros
Siège social : La Forgeotte
21700 ST NICOLAS LES CITEAUX
528 685 183 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 20 juillet 2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de La Forgeotte - 21700 ST NICOLAS LES CITEAUX à Route d'Autun - 71880 CHATENOY LE ROYAL à compter du 1er août 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, le Gérant

AL213624880

MODIFICATION DE CAPITAL

BOOSTHERM

Société à responsabilité limitée au capital de 179 075 euros Siège social : Chemin Départemental 996 21380 MESSIGNY ET VANTOUX 509 517 751 RCS DIJON Par assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2019 et procès-verbal des décisions du Gérant du 26 juin 2019, le Gérant a décidé la réduction du capital social de de 189 660 euros à 179 075 euros par annulation de 365 parts rachetées par la Société. En conséquence, les articles 6 (Apports), 7 (Capital social) et 8 (parts sociales) des statuts ont été modifiés. Ancienne mention : Capital : 189 660€ Nouvelle mention : Capital : 179 075 € Pour avis au RCS DIJON. La Gérance

AL213624865

ORONCIO

SARL au capital de 47600,00 Euros
2 rue Sainte Barbe,
21700 VOSNE-ROMANEE
487948352 R.C.S. Dijon

Par décision de L'AGE en date du 30/05/2012 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 47600 Euros à 48600 Euros.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

AL213624867

SARL TAXI PARIZE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros porté à 135 600,00 euros Siège social : Les Burgondes 6 Avenue Charles de Gaulle, 21200 BEAUNE 851 938 746 RCS DIJON

Il résulte du PV des décisions de l'associé unique en date du 16/07/2019 que le capital social a été augmenté de 134 600 ? par apport en nature d'une entreprise individuelle, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 1 000 euros Nouvelle mention : Capital social : 135 600,00 euros Pour avis La Gérance

AL213624873

FILEAS

RTECH-SOLUTIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 12.500 euros Siège social : ZA LES BONNES FILLES 21200 LEVERNOIS 802 464 677 RCS DIJON Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2019, le capital a été augmenté d'une somme de 4.465 euros, pour être porté à la somme de 16.965 euros par création de 4.465 actions de préférence AP 2016, d'une valeur nominale de 1 euro chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL213624876

BURGUNDY VENTURES FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 4.772.415 €
Siège social
44 Rue de Longvic 21300 Chenôve
803 559 905 RCS Dijon

Aux termes de l'AGE du 29 avril 2019 et des décisions du président des 10 mai et 29 mai 2019, le capital social, augmenté de 14.366 € par apports en numéraire, a été porté de 4.758.049 € à 4.772.415 €.

AL213624893

APPORTS

SARL TAXI PARIZE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Les Burgondes
6 Avenue Charles de Gaulle,
21200 BEAUNE
851 938 746 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 16/07/2019 et d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE du 16/07/2019 enregistrés au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de DIJON le 26/07/2019 sous la mention Dossier 2019 00044249 référence 2104P01 2019 A 03726, Monsieur Pierre PARIZE, demeurant Les Burgondes, 6 Avenue Charles de Gaulle, 21200 BEAUNE, A fait apport à la société SARL TAXI PARIZE, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social Les Burgondes, 6 Avenue Charles de Gaulle, 21200 BEAUNE, immatriculée au R.C.S sous le numéro 851 938 746, d'une entreprise individuelle de transports de voyageurs par taxis, exploitée Les Burgondes - 6 Avenue Charles de Gaulle 21200 BEAUNE, pour lequel Monsieur Pierre PARIZE est identifié au répertoire SIREN sous le numéro 334 658 069. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er juillet 2019. Cet apport évalué à cent trente quatre mille six cent euros a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 13 460 parts sociales de 10 euros chacune, émises par la société SARL TAXI PARIZE à titre d'augmentation de son capital social. Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de DIJON et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de M. Pierre PARIZE demeurant Les Burgondes, 6 Avenue Charles de Gaulle, 21200 BEAUNE chez qui domicile a été élu à cet effet. Pour avis La Gérance

AL213624874

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA COTE D'OR
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Pôle Environnement et Urbanisme
Section Installations Classées Pour l'Environnement

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Avis d'enquête publique autorisation environnementale

GAEC de la Prairie
"La Prairie" - 21350 ARNAY-SOUS-VITTEAUX

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN ÉLEVAGE DE VOLAILLES DE CHAIR PAR EXTENSION D'UNE ACTIVITÉ EXISTANTE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ARNAY SOUS VITTEAUX (21)

Par arrêté préfectoral n° 586 du 07 août 2019 sera ouverte une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par le GAEC de la Prairie, dont le siège social est situé à ARNAY-SOUS-VITTEAUX (21350), lieu-dit « La Prairie », portant sur un projet de développement de l'activité d'élevage de volailles de chair par extension d'une activité existante, sur le territoire de la commune d'ARNAY-SOUS-VITTEAUX (rubriques n° 2111-1 de la nomenclature des installations classées).

Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser ladite autorisation d'exploiter cette installation classée, éventuellement assortie de prescriptions d'exploitation.

D'une durée de 31 jours, cette enquête est prescrite **du mardi 3 septembre 2019 à 10 heures au jeudi 3 octobre 2019 à 12 heures,** en mairie d'ARNAY SOUS VITTEAUX (21), siège de l'enquête.

- Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :

Monsieur Jean-François LALLEMANT

Associé du Gaec de la Prairie

Tél. : 06 26 97 87 60

Courriel : laprairie21@orange.fr

-Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique comprenant notamment une étude d'impact, l'avis des services et l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale de Bourgogne-Franche-Comté, est consultable par le public :

- sur support papier à la Préfecture de la Côte d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE - de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi

- sur le site internet de la préfecture pendant toute la durée de l'enquête :

http://www.cote-dor.gouv.fr/gaec-de-la-prairie-a7603.html

- sur support papier en mairie d'ARNAY sous VITTEAUX, 1, place du Monument où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture, soit le mardi de 8 h 30 à 12 h 30, le jeudi de 11 h 00 à 12 h 00.

- sur un poste informatique en mairie d'ARNAY-sous-VITTEAUX, aux jours et heures d'ouverture de la mairie (cf horaires d'ouvertures citées ci-dessus).

- sur le registre dématérialisé mis en place jusqu'à la clôture de l'enquête, à l'adresse suivante :

https://www.registre-dematerialise.fr/1537

Pendant la durée de l'enquête, le public peut transmettre et consigner ses observations, propositions et contre-propositions écrites :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairies d'ARNAY sous VITTEAUX, siège de l'enquête.

- sur le registre dématérialisé mis en place, jusqu'à la clôture de l'enquête, à l'adresse suivante :

https://www.registre-dematerialise.fr/1537

- par voie postale à M. Pierre ALEXANDRE, commissaire enquêteur désigné, en mairie d'ARNAY sous VITTEAUX, (1, place du Monument – 21350 ARNAY sous VITTEAUX), **avant la clôture de l'enquête soit au plus tard le jeudi 3 octobre 2019 jusqu'à 12 h 00**.

M. Pierre ALEXANDRE, expert foncier immobilier, désigné commissaire enquêteur pour cette enquête, se tiendra à la disposition du public pour recevoir leurs observations et propositions aux jours et heures précisés ci-dessous :

Mairie d'ARNAY sous VITTEAUX (salle de réunions de la mairie)

Mardi 3 septembre 2019

de 10 h 00 à 12 h 30

Mardi 10 septembre 2019

de 10 h 00 à 12 h 30

Samedi 21 septembre 2019

de 10 h 00 à 12 h 00

Jeudi 3 octobre 2019

de 10 h 00 à 12 h 00

Le Préfet de la Côte d'Or adressera, dès leur réception, copie du rapport, des annexes et des conclusions du commissaire enquêteur en mairie d'ARNAY sous VITTEAUX, siège de l'enquête, pour y être tenus à la disposition du public durant un an.

Pendant la même durée, ces documents seront également consultables par le public :

- à la Préfecture de la Côte d'Or- Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE – 53 rue de la Préfecture à Dijon (21000) et sur le site internet de la préfecture :

http://www.cote-dor.gouv.fr/gaec-de-la-prairie-a7603.html

LE PREFET

Pour le Préfet et par délégation,

La Cheffe du Pôle Environnement et Urbanisme,

SIGNE

Evelyne MORI

AL213624816

MODIFICATION DE STATUTS

DISTILL'ART

Société à responsabilité limitée, au capital de 7 500 euros, Siège social : Hameau de VELLEROT, Saint Pierre en Vaux, 21230 ARNAY-LE-DUC, RCS DIJON 449 195 288. Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 01/09/2018, il a été décidé d'étendre l'objet social à l'activité bouilleur de cru en ambulant, à compter de ce jour. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié. Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL213624710

AVIS DE MODIFICATION

SARMENERGIE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Agronov - 3 rue des Coulots,
21110 BRETENIERE
843 484 585 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 01/08/2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de la culture de la vigne par le biais de travaux de vendanges, de travaux de tailles, de sarmentage, de relevage, d'ébourgeonnage, d'écimage et d'effeuillage et de modifier en conséquence l'article 2 des

statuts. Pour avis - La Présidente

AL213624804

SOCIETE CONSULTING FABRICE FOURNIER

SARL au capital de 1000 euros - Siège social : 13 Rue de l'Ingénieur Bertin 21600 LONGVIC RCS DIJON 533400016, Aux termes d'une décision en date du 23.07.2019 l'associé unique a décidé : de modifier à compter du 23.07.2019 la dénomination sociale qui devient SC2F.Events et modifier art.3 des statuts - de modifier l'objet social de la manière suivante: Le consulting pour le compte de personnes physiques ou morales pouvant exercer des activités dans les domaines suivants: réalisation d'équipements électriques réseaux, industriel, tertiaire, secteur du bâtiment et des travaux public en général, manufacture et/ou vente de produits de luxe ou associés, vente et/ou gestion de bien immobiliers, tous secteurs liés à l'événementiel. Les conseils divers et l'assistance aux entreprises ou organismes divers en matière de relations publiques, de communication interne ou externe, d'organisation, d'information, de management et de développement. Les conseils en matière de relations de presse et la mise en place des opérations y rattachées. L'organisation de stage de pilotage et de coaching avec tous types de véhicules et leur commercialisation par tous moyens et particulièrement toutes activités en relation avec le sport automobile et la pratique de la conduite de voiture sur circuit, notamment la préparation, la mise à disposition, l'organisation de la logistique. La location de tous types de véhicules de courte, moyenne ou longue durée pour les particuliers et les entreprises. L'achat et la vente de tous types de véhicules comprenant également l'entretien et la réparation. Le transport desdits véhicules servant directement ou indirectement à l'activité. L'organisation d'évènements sportifs et culturels sur le thème des sports automobiles pour tout public. La promotion d'un produit, d'une marque ou d'une activité ainsi que la vente d'articles publicitaires et toute organisation de manifestations, réceptions, expositions. La gestion d'opérations d'intermédiaires commercial portant sur les contrats ou des achats ou ventes. Le conseil en matière de création et d'édition de documents commerciaux et d'image de marque, et modifier art.2 des statuts - a décidé une augmentation du capital social de 9000 euros par

incorporation de réserves, et modifier art.7 des statuts -AM: 1000 euros - NM: 10000 euros - Pour avis La Gérance

AL213624882

MCM
SARL CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert 21800 QUETIGNY
www.scpmcm.com

AVIS

Ancienne dénomination Atol BEDI Nouvelle dénomination Atol OSS SARL au capital de 7.650,00 euros Siège social: ZAE Les Terres d'Or 21220 GEVREY-CHAMBERTIN RCS DIJON 401 979 091 Par AGE en date du 28/06/19, la collectivité des associés a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient ATOL OSS. Mention en sera faite au RCS DIJON. Pour avis,

AL213624890

SCEA DE LA COMBE AUX NOYERS

Société civile au capital de 6 080 €
Siège social
Ferme de Bellevue – 21400 Pothières
495 255 101 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire du 7 août 2019 :

- A décidé de réduire le capital social de 3 060 euros et de ramener celui-ci à la somme de 3 000 euros.

- A pris acte de la démission de Mme Céline PETITJEAN épouse NOIROT de ses fonctions de gérante. Par acte du 7 août 2019, l'associé unique a nommé, M. André, dit « Jean-Claude », NOIROT, demeurant à POTHIÈRES (21), Ferme de Bellevue, gérant à compter du 7 août 2019.

Pour avis, la gérance.

AL213624899

FILEAS

SARL FILEAS Fiscal & Légal
Assistance Société d'Avocats
14 rue Jean de Cirey 21000 Dijon

C.C. CROISSANCE

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social
2 rue Maurice Chaume - 21000 Dijon
534 873 187 RCS Dijon

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 2 septembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, sauf entre associés, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Madame Cristina CASANOVAS GONZALEZ épouse BRUN, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : LILLA, société par actions simplifiée au capital 300 000 euros, ayant son siège social 2 rue Maurice Chaume – 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 817 984 297 RCS DIJON, représentée par Monsieur Philippe BRUN, Président. DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame Cristina CASANOVAS GONZALEZ épouse BRUN demeurant 2 rue Maurice Chaume – 21000 DIJON Pour avis

AL213624903

EARL DU DOMAINE GERARD DOREAU

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 152 400 euros
Siège social
6 rue du Dessous – 21190 Monthelie
RCS Dijon 410 134 308

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31/07/2019, la collectivité des associés a :

- Accepté la démission de M. Gérard DOREAU de ses fonctions de co-gérant au 31/07/2019 et décidé de ne pas procéder à son remplacement ; la Gérance étant désormais assurée par M. Jérôme DOREAU, déjà Gérant.

- Décidé de réduire le capital social d'une somme de 60,96 €, pour être ramené à 152 339,04 €, par annulation de 4 parts sociales de 15,24 €.

- Décidé de réduire le capital social d'une somme de 2 399,04 €, pour être ramené à 149 940 € par voie de diminution de la valeur nominale de 15,24 € à 15 €.

Pour avis – La Gérance

AL213624906

VENTE

VENTE

CDC HABITAT SOCIAL (SA D'HLM), Vend 1 appartement T1 sis 40 rue Vauban à 21130 AUXONNE de 35,54 m² au RDC avec cave. DPE : D. LOT 2 - UG 6788 PRIX LOCATAIRE DEPARTEMENT : 25 900 € hors frais de notaire et bancaires. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro : 20. Quote part de charges annuelles : 1 020,00 €. PAS DE PROCEDURE EN COURS. Contact : CDC HABITAT Ventes – Romuald GENIN Tél : 09 79 99 02 15 romuald.genin@cdc-habitat.fr - Offre réservée exclusivement aux locataires de CDC-HABITAT SOCIAL du département du 21 ainsi qu'aux gardiens de CDC HABITAT SOCIAL pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL213624901

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DOMAINE HENRI DELAGRANGE ET FILS

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 90 000 euros
Siège social : Cours François Blondeau
21190 VOLNAY
377 923 990 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 1er août 2019, la collectivité des associés

a nommé en qualité de cogérant pour une durée indéterminée à compter du même jour M. Alexis DELAGRANGE demeurant 6 Cours François Blondeau – 21190

VOLNAY. Pour avis.

AL213624875

LA SOCIÉTÉ DÉNOMMÉE «57 AVENUE DES CLAIRIONS»

Société civile immobilière
au capital de 340 000,00 €
Ayant son siège social à Dijon (Côte d'Or)
10 rue Camille Flammarion

AVIS DE CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT DE GÉRANT PERSONNE MORALE

Le 30 avril 2019, suivant procès-verbal en date du 20 avril 2019, Monsieur Denis CHAUVEL, demeurant à TALANT (21240), 19 rue des Rétisseys, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement de Bourgogne (gérant statutaire personne morale), association immatriculée au SIREN 320 018 112, RCS de NEVERS, a été nommé représentant de ladite association en remplacement de Monsieur David CLUZEAU, révoqué, à compter du 20 avril 2019.

Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL213624892

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

13 RUE DU 19 MARS 1962
71000 SANCE

LES MOUETTES

SCI au capital de 12 000 euros
Siège social
10 rue Jacques Germain
ZI - Beaune Savigny
21420 Savigny les Beaune
443 523 147 RCS Dijon

NOMINATION D'UN COGERANT

L'assemblée générale des associés, en date du 22/07/2019, a décidé de nommer la société LOGISTIQUE SAINT JEAN domiciliée 696 route de Champanard - Saint Jean d'Ardières - 69220 BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS représentée par M. Frédéric GIRAUD, en qualité de cogérant, à compter de ce jour et pour une durée illimitée.

Pour avis, la gérance

AL213624896

NON DISSOLUTION

CROISIERES FLUVIALES DE BOURGOGNE

Société à Responsabilité Limitée, au capital de 100 000 Euros, Siège social : Route

de Grandmont la Gare 21360 ECUTIGNY, R.C.S DIJON 327 531 281. Par décisions de l'associé unique du 16/10/2018, l'associé unique statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL213624775

AUTOMOBILES BOURGUIGNONNES DE LEGENDE – A.B.L.

SARL au capital de 100 000 €
Siège social
4 Bis, Rue de la Renouille - 21600 Longvic
403 620 610 RCS Dijon

Par une décision du 28/06/19, les associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL213624900

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

JUFFARD

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 €
Siège social : 1 Rue Neuve
21160 MARSANNAY LA COTE
R.C.S. DIJON 531 607 471

En date du 29/06/2019 l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2019 et sa mise en liquidation. Mme JUFFARD Valérie demeurant 1 Rue Neuve 21160 MARSANNAY LA COTE a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Elle a mis fin aux fonctions de la gérance à compter du 30/06/2019. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL213624756

TENDANCES XXL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 29-31 Rue du Marché
21210 SAULIEU
498 020 684 RCS DIJON

En date du 31/05/2019 l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/05/2019 et sa mise en liquidation. M. IMBERT Didier demeurant 29 Rue du Marché 21210 SAULIEU a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Elle a mis fin aux fonctions de la gérance à compter du 31/05/2019. Le siège de la liquidation est fixé au siège social 29-31 Rue du Marché 21210 SAULIEU. Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL213624799

BME

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 842 euros
Siège social : Molphey
21210 SAULIEU
378 897 888 RCS DIJON

En date du 30/11/2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/11/2018 et sa mise en liquidation. Mme HANLE épouse FOSSOT Elvira demeurant 21210 Moplhey a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Cette nomination a mis fin aux fonctions de la gérance à compter du 30/11/2018. Le siège de la liquidation est fixé au siège social MOLPHEY 21210 SAULIEU. Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL213624802

LE COMPTOIR DE LA CHOUETTE

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros Siège social : 20, rue de l'Aule 21410 FLEUREY SUR OUCHE - 818 143 257 RCS DIJON Le 30/06/2019, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2019 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Mme Valérie QUENEAU demeurant 20, rue de l'Aule 21410 Fleurey-sur-Ouche, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 20, rue de l'Aule 21410 FLEUREY SUR OUCHE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON Mention sera faite au RCS : DIJON

AL213624841

BADUSA

Société à responsabilité limitée au capital de 120 000 euros Siège social et siège de liquidation : 1, rue Bannelier 21000 DIJON 538 397 092 RCS DIJON L'AGE du 30/06/2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Dominique SAUVAGEOT demeurant 18 B rue Majnoni d'Intignano 21121 FONTAINE LES DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé [1, rue Bannelier 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au RCS. Pour avis Le Liquidateur

AL213624842

CITEAUX BOIS

SARL en liquidation au capital de 1 000€ Siège social : rue du Chenerot 21910 CORCELLES LES CITEAUX 753 605 260 RCS DIJON Par décision du 25/07/2019, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2019. Radiation au RCS de DIJON.

AL213624877

DARCY PATRIMOINE

SAS au capital de 50euros. Siège social: 12 avenue victor hugo 21000 Dijon. 830431813 RCS Dijon. Le 13/06/19, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Radiation au RCS de Dijon.

AL213624879

LE BOURGUIGNON

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 7 622,45 euros
Siège social et de liquidation :
Rue Porte de Bessey 21310 BEZE
SIREN 341 668 481 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/06/2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Jacques BOURGEOIS, demeurant Rue Porte de Bessey 21310 BEZE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Rue Porte de Bessey 21310 BEZE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis - Le Liquidateur

AL213624884

SARL UNIPERSONNELLE ILE AUX TRES'OR

en liquidation au capital social de 500 Euros
Siège social
2A rue Jean Moulin 21310 Mirebeau sur Bèze
794 534 271 R.C.S. Dijon

Le 17/07/2019, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2019. Mme RAVERA Carole demeurant 2A rue Jean Moulin 21310 MIREBEAU SUR BEZE, a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 2A rue Jean Moulin 21310 MIREBEAU SUR BEZE.

Pour avis.

AL213624897

REVELE TON POTENTIEL INSTITUT

SASU au capital de 1000 euros
Siège social
5 rue André Malraux, 21000 Dijon
795 331 982 RCS de Dijon

En date du 30/06/2019, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Radiation au RCS de Dijon

AL213624902

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé à DIJON le 29/07/2019, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : MSF, SIÈGE SOCIAL : 4 rue Eugène Bussière, DIJON (21000) OBJET : La construction, l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle est ou pourrait devenir propriétaire ultérieurement. La gestion, l'acquisition et l'administration de valeurs mobilières, placements ainsi que toutes opérations financières d'achat ou vente de titres. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. CAPITAL : 1 000 euros GERANCE : Florent MIGNOTTE, 124 avenue Victor Hugo, DIJON (21000), Stéphanie MIGNOTTE, 4 rue Eugène Bussière, DIJON (21000), AGREMENT CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés. IMMATRICULATION : RCS DIJON. Pour avis, la gérance

AL213624770

CARMA
Société civile
au capital de 9 218 569 euros
Siège social :
5 rue Legouz Gerland
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Dijon du 30 juillet 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile Dénomination sociale : CARMA Siège social : 5 rue Legouz Gerland, 21000 DIJON Objet social : - L'acquisition, la détention, la gestion de toutes participations. Elle pourra également gérer, acheter, vendre tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sortes ; - L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; - Les investissements immobiliers locatifs, tant meublés que nus, l'achat, la construction, la rénovation et la revente d'immeubles, les transactions et locations immobilières, ainsi que les prestations de services connexes à ces différentes opérations immobilières et notamment l'assistance au maître d'ouvrage ; - Les prestations de conseil et d'assistance tant aux professionnels et aux particuliers. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 9 218 569 euros, constitué à concurrence de 1,00 euro au moyen d'apport en numéraire et à concurrence de 9 218 568,00 euros au moyen de l'apport de 17 316 actions en pleine propriété et de 40 288 actions en nue-propriété sur les 172 816 actions composant le capital social de la SAS VASCO, au capital social de 2 678 648 euros, dont le siège social est situé Rue de la Brot, ZI DE SAINT-APOLLINAIRE - 21000 DIJON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 384 098 299. Gérance : Madame Elodie CARTIER domiciliée 5 rue Legouz Gerland – 21 000 DIJON. Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés statuant à la majorité des trois quarts, sauf en cas de cession entre associés ou au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant où la cession est libre. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CHALON-SUR-SAONE. Pour avis La Gérance

AL213624881

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte établi sous seing privé en date du 28 Août 2019, les associés ont crée la société aux caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Dénomination : Société Civile Saint Menou

Objet : La Société a pour objet la gestion d'un patrimoine immobilier et mobilier, par achat, vente, apports, location, et toutes opérations de nature à accroître son patrimoine

Capital Variable Initial : 50 000 € divisé en 5 000 parts de 10 €

Siège social : 8 rue du Champ perdrix – FLEUREY S/O (Côte d'Or)

Durée : 99 années

Gérant : Jean-Paul SAINT-DIZIER – 8 rue du champ perdrix – FLEUREY S/O (Côte d'or)

Cession des parts : soumise à agrément

Le représentant légal

AL213624886

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 18/07/19, il a été constitué la Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : DU PALAIS Siège social : 6 rue Quentin 21000 DIJON Durée : 99 années Objet social : acquisition de tous immeubles non bâtis et de tous immeubles bâtis à usage commercial, professionnel, d'habitation ou mixte ; propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous ces immeubles ainsi que de ceux dont elle pourrait devenir ultérieurement propriétaire ainsi que la vente éventuelle de parties desdits immeubles. Capital social : 1.000 € Apports en numéraires : 1.000 € Gérants : M. Anthony TRUCHY, demeurant 20 rue du midi 21000 DIJON, pour une durée illimitée. M. Louis LEGENTIL, demeurant 6 rue Quentin 21000 DIJON, pour une durée illimitée. Agrément : les décisions relatives à l'agrément de nouveaux associés sont valablement prises si elles sont adoptées par un ou plusieurs associés représentant les trois quarts du capital. Immatriculation : RCS de DIJON

AL213624888

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 29/08/2019, il a été constitué une SAS dénommée : EDITIONS BOUGRIBOUILLONS Capital variable : 1.000 € minimum Siège social : 37 rue Jean Philippe Rameau 21160 Marsannay-la-Côte Objet : L'édition, la publication, la distribution et la vente de tous journaux, périodiques ou livres, soit commerciaux, artistiques ou littéraires, sur tous supports y compris électroniques. Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession des actions : Les actions son librement négociales. Président: M. Julien Wolmer, demeurant au 37, rue Jean Philippe Rameau 21160 Marsannay-laCôte Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

AL213624891

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 6.8.2019, il a été constitué une EURL dénommée : FALL-FRETS. Sigle : F-F. Capital : 3 000€. Siège : 2 rue de la fleuriée, Bâtiment EIDERS, 21850 St Apollinaire. Objet : Assurance de prestations d'acheminement de marchandises par tous les moyens de transports appropriés. Réalisation d'achat et vente de prestations de transport national et/ou international pour le compte de clients, selon la règlementation en vigueur du transport et selon les objectifs commerciaux (précisément en terme de qualité, de coût et de délai). Coordination de l'activité d'une équipe au sein d'un service affrètement d'une structure. Durée : 99 ans. Gérance : Mr FALL Cheikhouna, 2 rue de la fleuriée, Bâtiment EIDERS, 21850 Saint-Apollinaire. Immatriculation au RCS de Dijon

AL213624895

SAS DELATTAIGNANT

Par acte ssp du 02/09/2019, il a été constitué la société suivante : FORME: SAS DENOMINATION: SAS DELATTAIGNANT. SIEGE: 8 imp de la Serpentière 21130 ATHEE. DUREE: 99 ans. CAPITAL: 5 000€. OBJET: marchand de biens ; location de biens immobiliers lui appartenant, par tous moyens de communication ; décoration d'intérieur et de toutes salles ou lieux privés ou publics, aménagement d'intérieur, décoration de meubles par home staging permettant la mise en valeur et la modernisation de biens en vue d'une vente ; conseil en décoration d'intérieur ; vente de meubles rénovés et modernisés ; réalisation de travaux de rénovation ou d'aménagement d'intérieur ou extérieur, en sous-traitance. DROIT DE VOTE: Tout associé peut participer aux AG sur justification de son identité et inscription en compte de ses actions au jour de ladite AG et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Toutes transmissions d'actions sont soumises à agrément. PRESIDENTE: Aurélie DELATTAIGNANT (8 imp de la Serpentière 21130 ATHEE). Immat au RCS de DIJON.

AL213624904

NIÈVRE

➜ SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 octobre 1992,

Madame Denise Emilie GUITTON, veuve BARBIER

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Thibaut MARIE, Notaire Associé de la SCP dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 5 juin 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Thibaut MARIE, notaire à NEVERS 1 rue Saint Martin, référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

AL583625077

AVIS DE DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 6/02/2018, Mr Claude Norbert LAUROY, veuf de Mme Marie GAUMONT, demeurant à SEMELAY (58) le Bourg décédé à CHATEAU CHINON (58120) le 16/06/2019, a institué 1 légataire universel, ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58170), suivant PV du 22/07/2019 dont une copie authentique a été reçue par le greffe du TGI de Nevers le 01/08/2019.

Les oppositions pourront être formées auprès Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58170) BP 16, référence CRPCEN : 58028, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL583625083

Etude de Maître
Jean-Paul GAUTHRON
Notaire à Guérigny (Nièvre),
1, rue Plouzeau

AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 4 janvier 2017 Madame Danielle BRAMARD, en son vivant retraitée, demeurant à GUERIGNY (58130), 14, rue Anatole France, née à GUERIGNY (58130), le 18 juillet 1935 veuve de Monsieur Georges, Pierre DEMOULIN, décédée à NEVERS (58000), le 5 juin 2019 a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Jean-Paul GAUTHRON, notaire à GUERIGNY suivant procès-verbal du 24 juin 2019, dont une copie authentique a été envoyée au tribunal de grande instance de Nevers. Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Jean-Paul GAUTHRON, notaire à GUERIGNY (58130), 1 rue de Plouzeau, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis

AL583625099

➜ NOMINATION

NIEVRE CONSTRUCTION

SASU au capital de 8.000€. Siège social : 24 RUE DU COMMANDANT RIVIERE 58000 NEVERS.

RCS 824 090 187 NEVERS.

L'AGE du 03/07/2019 a nommé président : Mme CELIK MELIS MERCAN, 3 RUE GEORGES

BRASSENS 58640 VARENNES VAUZELLES en remplacement de Mme CELIK DILARA. Mention au RCS de NEVERS.

AL583625078

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SOFIGA

Société en Nom Collectif
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : La Gaillarde Nord -
83380 LES ISSAMBRES
RCS FREJUS 350 896 759

Suivant délibération de l'Assemblée Générale du 1er août 2019, et à compter du même jour, le siège social a été transféré à MESVES SUR LOIRE (58400) 15 rue de la Gare. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La Société, immatriculée au RCS de FREJUS, fera l'objet d'une immatriculation auprès du RCS de NEVERS.

Gérant et associé : M. Sébastien GUILLE demeurant 15 rue de la Gare - 58400 MESVES SUR LOIRE.

Pour avis, la gérance

AL583625079

SCEA DOMAINE DE L'Ô

Société civile d'exploitation agricole au capital de 1000 euros 7 Bis Route de GENNETINES à DORNES 58390 RCS NEVERS 508 588 324 Suivant une AGE en date du 17/06/2019, la collectivité des associés a pris acte de la décision de la présidence de transférer le siège social : du 18 les oudilles 58300 SAINT GERMAIN CHASSENAY (ancienne adresse) au 7bis Route de Gennetines 58390 DORNES (nouvelle adresse) Comme conséquence de cette décision, l'article 4 des statuts (siège social) a été mis en conformité. Dépôt de cette modification sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour avis. La gérance

AL583625080

COLIFICHET

SARL au capital de 7500 €
Siège social
15 Rue Des Boucheries 58000 Nevers
500084348 RCS de Nevers

Par l'AGE du 13/07/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 64 Rue François Mitterrand 58000 NEVERS, à compter du 01/09/2019. Mention au RCS de NEVERS

AL583625092

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

AERO CONCEPT ENGINEERING

SAS au capital de 137.104 €
Siège social
Technopole du Circuit La Soufflerie
58470 Magny Cours
442 010 948 RCS Nevers

Aux termes des décisions du Président du 30 AOUT 2019, le capital social a été réduit de 61.864 € par annulation de 814 actions pour être ramené de 137.104 € à 75.240 €.

Les articles 6 (FORMATION DU CAPITAL) et 7 (CAPITAL SOCIAL) des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL583625104

➜ APPORTS

APPORTS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er aout 2019 à Cuncy, enregistré

à NEVERS le 09/08/2019, sous les mentions Bord. n° 2019/00019213,

Monsieur Mario FERREIRA, entrepreneur individuel, dont le siège social est 5 rue du bourg 58210 CUNCY LES VARZY, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 803 668 581

a fait apport à ALPHA, SAS au capital de 20 000 €, dont le siège social est 5 rue du Bourg 58210 CUNCY LES VARZY, en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS.

du fonds de commerce de menuiserie, exploité à 5 rue du Bourg 58210 CUNCY LES VARZY.

Prix : 19 800 €

Entrée en jouissance : 1er aout 2019

Les créanciers de l'apporteur disposent d'un délai de 10 jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis

AL583625093

➜ RECTIFICATIF

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 MOULINS

AVIS RECTIFICATIF

LES 2C - 850 169 632 RCS NEVERS

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros

Siège social : Place de l'Eglise 58240 CHANTENAY-SAINT-IMBERT

Par annonce légale parue dans ce journal le 09/08/2019, il a été indiqué à tort que Christophe SEARLES était démissionnaire de ses fonctions de gérant et non remplacé

à compter rétroactivement du 12/04/2019, au lieu du 05/07/2019.

Pour Avis, Le Gérant

AL583625101

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Au terme d'un acte reçu par Me Marie CHERAMY, le 26 août 2019

Monsieur Gaëtan DEQUIEDT et Madame Carole Marie-Thérèse DHOMPS, demeurant à RAVEAU (58400) 85 rue du Four à Pain,

Mariés à la mairie de POUILLY SUR LOIRE, le 9 mai 2009, sous le régime de LA COMMUNAUTÉ LÉGALE DE BIENS RÉDUITE AUX ACQUÊTS, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union,

Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de LA SÉPARATION DES BIENS PURE ET SIMPLE.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Marie CHÉRAMY, notaire à NEVERS 58000 3 rue Henri Barbusse.

Maître Marie CHÉRAMY, notaire à NEVERS (58000) 3 rue Henri Barbusse

Pour avis et mention.

Me CHÉRAMY, notaire.

AL583625075

➜ CHANGEMENT DE NOM

CHANGEMENT DE NOM

Madame GOURDET Roseline née LAPLACE remplace son nom de jeune fille par le nom maternelle de CERVERA et l'associe à son nom d'épouse GOURDET.

Pour avis

AL583625087

➜ MODIFICATION DE STATUTS

MEUBLES CHATELLIER
Société Anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
Au capital de 150.000 euros
Siège social : 21, rue de Donzy
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
R.C.S. NEVERS : 691 880 223

CHANGEMENT DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE

Décision : Conseil de surveillance
du 28 juin 2019

ANCIENNES MENTIONS
DIRECTOIRE
- Monsieur François CHATELLIER
demeurant 33, rue de Donzy
58200 Cosne Cours sur Loire, Président
- Monsieur Emmanuel CHATELLIER
demeurant Résidence L'Europe,
Rue Saint Just 58000 Nevers, Directeur Général

NOUVELLES MENTIONS
DIRECTOIRE
- Monsieur Emmanuel CHATELLIER
demeurant Résidence L'Europe,
Rue Saint Just 58000 Nevers, Président
- Monsieur François CHATELLIER
demeurant 33, rue de Donzy
58200 Cosne Cours sur Loire, Directeur Général

Pour avis

Le Directoire

AL583625073

GRENIN
Société par Actions simplifiée
Au capital de 8.000 Euros
Siège social : 17, rue de Marzy
58000 NEVERS
RCS NEVERS : 488 082 272

TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE – CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE – TRANSFERT DE SIEGE

DECISIONS des 29 JUIN 2019
et 29 JUILLET 2019

ANCIENNE MENTION :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Gérante :
Madame Emmanuelle GRENIN demeurant à NEVERS (Nièvre) – 17, rue de Marzy
Dénomination sociale : ETS SIMEON
Siège social : VARENNES VAUZELLE Nièvre) – 16, route de Paris
NOUVELLE MENTION :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Présidente:
Madame Emmanuelle GRENIN demeurant

à NEVERS (Nièvre) – 17, rue de Marzy

Dénomination sociale : GRENIN

Siège social : NEVERS (Nièvre) – 17, rue de Marzy

ADMISSION AUX ASSEMBLEES : tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'Assemblée.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente ; chaque action donne droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : les cessions d'actions volontaires ou forcées, à titre gratuit ou onéreuses, quelle que soit leur forme, sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés qui statue à la majorité des associés représentant au moins la moitié des actions, l'associé cédant prenant part au vote et ses actions étant prises en compte pour le calcul de la majorité requise.

DATE D'EFFET de la transformation en SAS : 29 JUIN 2019

DATE D'EFFET du changement de dénomination sociale et de transfert du siège social : 29 JUILLET 2019

AL583625076

CENTRALE CARTOUCHE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 € réduit à 4 000 €
Siège social
13, Boulevard Camille Dagonneau
58640 Varennes-Vauzelles
811 060 466 RCS Nevers

Il résulte de l'AGE du 24/06/2019 et des décisions du Président du 25/07/2019 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées :

Capital social :

Ancienne mention : 10 000 €

Nouvelle mention : 4 000 €

Directeur Général :

Ancienne mention : Mme Stéphanie BUSNEL

Nouvelle mention : Néant

AL583625096

SCI CHALLENGE

Société Civile au capital de 3 000 €
Ancien siège social
13, rue des Crêts de Forges
58160 Sauvigny les Bois
Nouveau siège social
2, Avenue Colbert – Résidence le France
58000 Nevers
451 190 813 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 11/06/2019 l'Associé Unique a, à compter rétroactivement du 29/04/2019 :

- pris acte de la démission d'office de Mme Patricia VANELSTRAETE de ses fonctions de co-gérante,

- décidé de transférer le siège social de SAUVIGNY LES BOIS (58) – 13, rue des Crêts de Forges à NEVERS (58) – 2, avenue Colbert - Résidence Le France et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL583625097

AERO CONCEPT ENGINEERING

SARL au capital de 137.104 €
Siège social
Technopole du Circuit La Soufflerie
58470 Magny Cours
442 010 948 RCS Nevers

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 AOUT 2019 :

- La Société à Responsabilité Limitée a été transformée en Société par Actions Simplifiée (SAS).

- Les fonctions de gérant de Monsieur Alexis LAPOUILLE ont pris fin.

- Monsieur Alexis LAPOUILLE demeurant à NEVERS (58000) – 45 Rue Paul Vaillant Couturier a été nommé Président.

- Toute cession de titres de capital est soumise à l'agrément préalable de la Société donné par décision collective des associés.

- Tout associé peut participer aux décisions collectives. Chaque titre donne droit à une voix.

AL583625103

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL CVR

Par acte SSP du 14/08/2019. SARL CVR a donné location gérance à SAS Le Vieux Relais, son fonds de commerce de hotel bar sis et exploité au 11 rue Saint Agnan 58200 COSNE COURS SUR LOIRE. Le présent contrat est consenti pour une durée de 3 ans à compter du 01/09/2019 au 01/09/2023, renouvelable par tacite reconduction.

AL583625068

SOCIETE FINANCIERE G.L.

Société civile au capital de 1.524,49 euros
Siège social : 127 rue Pierre Brossolette
58600 GARCHIZY
353 310 709 RCS NEVERS

Suivant Assemblée Générale du 28 juin 2019, les associés ont, à effet du 1er juillet 2019, nommé en qualité de cogérant M. Sébastien GUILLE demeurant 15 rue de la Gare -58400 MESVES SUR LOIRE en remplacement de Mme Colette GUILLE, décédée le 22 mai 2019 et transféré le siège social à MESVES SUR LOIRE (56400) 15 rue de la Gare. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérance

AL583625084

ATN SARL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 54 189 €
Siège social : 19, rue des Docks
58000 NEVERS
484 630 827 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 31/07/2019, l'Associée Unique a pris acte de la démission de M. Nicolas THEVENET de ses fonctions de co-gérant de la société à compter du 01/08/2019.

AL583625086

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL CLAUSSE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 10 000 €
Siège Social : 40, rue du Général Leclerc
58220 DONZY
390 950 475 RCS NEVERS

L'AGO du 02/08/2019 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé de son mandat de liquidateur Mme Marie-Laure CLAUSSE dt à SAINTE COLOMBE DES BOIS (58) – 9, route de Champcelée, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 10/07/2019. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

AL583625085

SCI DU CHAMP ROUAGE

Société Civile en liquidation
au capital de 1.219,59 euros
Siège de liquidation
92 route de Lyon – 58000 Sermoise sur Loire
389 152 281 RCS Nevers

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 2019 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société. M. Jean-François PROVOT, dt Résidence de l'Europe, 1 bis avenue Saint Just -58000 NEVERS, a été désigné liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social, où la correspondance devra être envoyée et les actes relatifs à la liquidation notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis, le liquidateur, J-F. PROVOT

AL583625088

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU FAUBOUR DE LYON

Société Civile en liquidation
au capital de 60.979,61 euros
Siège de liquidation
92 route de Lyon – 58000 Sermoise sur Loire
394 961 411 RCS Nevers

DISSOLUTION ANTICIPEE

Le 20 juillet 2019, l'associée unique a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société. M. Jean-François PROVOT, dt Résidence l'Europe, 1 bis avenue Saint Just – 58000 NEVERS, a été désigné liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social, où la correspondance devra être envoyée et les actes relatifs à la liquidation notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis, le liquidateur, J-F. PROVOT

AL583625089

SCI BLANCHECOTTE

Société Civile en liquidation
au capital de 1.500 euros
Siège de liquidation
22, rue Gresset – 58000 Nevers
484 172 101 RCS Nevers

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale du 12 juin 2019 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société. M. Eric BLANCHECOTTE, dt 22 rue Gresset – 58000 NEVERS, a été désigné liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social, où la correspondance devra être envoyée et les actes relatifs à la liquidation notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis, le liquidateur, E. BLANCHECOTTE

AL583625090

SCI BLANCHECOTTE

Société Civile en liquidation
au capital de 1.500 euros
Siège de liquidation
22, rue Gresset 58000 Nevers
484 172 101 RCS Nevers

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération du 12 juillet 2019, les associés ont approuvé le compte de clôture de liquidation de la société, donné quitus au liquidateur de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur, E. BLANCHECOTTE

AL583625091

EARL DE COUGNY

Raffeau
Société civile au capital de 7 800 €
« Cougny » - 58270 Saint Jean aux Amognes
RCS Nevers N° 423 068 964

Avis de dissolution anticipée

Par délibération d'assemblée en date du 01/11/2018, l'associé unique a décidé la mise en dissolution anticipée de la société à compter du même jour.

Michel RAFFEAU, demeurant 21 Rue des Vallées – 37460 ORBIGNY a démissionné de ses fonctions de gérant et a été nommé liquidateur de la société.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société.

AL583625095

SCI JB/RB

SCI au capital de 1 000 €
Siège social
ham des Mottes
58310 St Amand en Puisaye
520 785 395 RCS de Nevers

Le 01/08/19, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mr Rémi BRIAND, 5 les Mottes 58310 St Amand en Puisaye et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS de Nevers.

AL583625098

SELARL PIERRE EMILE DUNOYER

Par décision en date du 2/2/2019, l associé unique a décidé la dissolution à compter su 9/9/19 de la selarl pierre Emile Dunoyer 19 rue st Martin 58000 Nevers, RCS de Nevers 821095460

Nommé liquidateur Pierre Emile Dunoyer

Fixe le siège de liquidation 9bis rue Daniel Bollon 58640 Varennes Vauzelles

AL583625102

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 29/07/2019 constitution de la SCI: GAMBETTA. Capital: 100euros. Siège social: 36 av Colbert 58000 nevers. Objet: gestion immobilière. Gérance: Nasime Karkab, 36 av Colbert 58000 nevers. Cessions de parts sociales: les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en AG. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers.

AL583625008

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 21/08/2019 il a été constitué une SAS dénommée:

SAS LE VIEUX RELAIS

Siège social : 11 rue Saint Agnan 58200 COSNE COURS SUR LOIRE. Capital : 500€. Objet : L exploitation de tout fonds de commerce d'hôtel bar brasserie. Président : Mme ALBIN Josette, 4 la touche 36340 MAILLET. Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre les associés uniquement.

Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL583625067

Etude de Maîtres Dominique MARTIN et Thibaut MARIE, Notaires associés à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Thibaut MARIE, Notaire Associé de la Société Civile

Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 14 août 2019 enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT NEVERS 1 le 20/08/2019 2019 N 00512

a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Activités de librairie, papèterie (vente, location, prêt), et généralement toutes opérations industrielles, mobilières ou immobilières, financières ou commerciales, se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Dénomination sociale : LIBRAIRIE DE LA RENAISSANCE

Siège social : PAZY (Nièvre) 2 ruelle de l'Eglise

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

Capital social : 4 000,00 EUR.

Apport en numéraire par :

1°) Madame Stéphanie Amélie ARAUJO, éleveur équestre, demeurant à CRUX-LAVILLE (58330) 1 la meloise.

Née à NEVERS (58000) le 30 avril 1983.

2°) Madame Dominique Liliane Murielle TOCQUARD, commerçante, épouse de Monsieur Manuel ARAUJO, demeurant à PAZY (58800) 2 ruelle de l'Eglise.

Née à MAISONS-ALFORT (94700) le 21 septembre 1960.

Cessions de parts : les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

Le premier gérant est Madame Dominique ARAUJO pour une durée de 10 ans.

L'exercice social commence le 1° janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

Pour avis et mention

Le Notaire

AL583625081

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23/08/2019 il a été constitué une SASU dénommée:

PÉGASE

Siège social : 12 rue Jeanne d'Arc 58000 NEVERS. Capital : 500€. Objet : Communication,

promotion et commercialisation de solutions de sponsoring d'activités de sports équestres et autres activités directes et indirectes pouvant s'y rattacher. Commerce et valorisation de chevaux et de poneys de sports. Président : M HAMOT Gwennael, 12 rue Jeanne d'Arc 58000 NEVERS. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de NEVERS

AL583625082

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 30/08/2019, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JARDIN DE L'ETUDE

Objet social : - l'acquisition de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 14 avenue Marceau, 58000 NEVERS

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

Gérance : Madame LECAUDEY Aurélie, demeurant 14 avenue Marceau, 58000 NEVERS

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.

AL583625094

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée H2motronics au capital de 50.000 €, siège social à NEVERS (58000) Bâtiment L'Inkub - 7, rue du 13ème de ligne, ayant pour objet les prestations de services ; le conseil en ingénierie ; le bureau d'étude technique, permettant notamment, la conception, le développement industriel de produits ouvragés, de pièces techniques, de machines d'équipement, d'objets connectés, de systèmes de propulsion modernes types hybrides et/ou hydrogène, de systèmes électromécaniques, de véhicules de tous genres, de process de fabrication ou d'assemblage, dans tous domaines d'activités. Le gérant est M. Ph. LEUWERS demeurant à POUGUES-LES-EAUX (58320) 3, rue du Mont Givre. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL583625100

YONNE

➜ NOMINATION

AUXERRE ENERGIE VERTE (AUXEV)

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 100.000 euros
1 boulevard de Montois - 89000 Auxerre
R.C.S Auxerre n°800 507 816

Par décision du 28/08/2019, l'Actionnaire unique a nommé, en qualité de Président, la SAS Coriance Groupe, dont le siège est situé Immeuble Horizon I, 10, allée Bienvenue à Noisy-le-Grand (93160), immatriculée au RCS de Bobigny sous le n°752 807 933, en remplacement de M. Sébastien MILORIAUX, démissionnaire. Modification du RCS d'Auxerre

AL893625137

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SARL LAURENCE ET DENIS RACE

Aux termes d'une décision en date du 1er août 2019, les associés de la société à responsabilité limitée LAURENCE ET DENIS RACE, au capital de 7500 euros, ayant son siège 5 Rue de Chichéé 89800 CHABLIS, immatriculée 442697579 RCS AUXERRE ont décidé à l'unanimité de le transférer au 15 Rue de la Croix Duché 89800 CHABLIS à compter de la même date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL893624923

EARL DOMAINE DENIS RACE

Aux termes d'une délibération en date du 1er août 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de l'EARL DOMAINE DENIS RACE, au capital de 780000 euros, ayant son siège social 5 Rue de Chichée 89800 CHABLIS, immatriculée 512357849 RCS AUXERRE a décidé de le transférer au 15 Rue de la Croix Duché, 89800 CHABLIS à compter de la même date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL893624925

BETA INGENIERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Avenue Jean Jaurès,
Espace Jean Jaurès,
Bâtiment C,
02000 CHAMBRY
509 521 688 R.C.S. SAINT-QUENTIN

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2019 prenant effet le même jour, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social de la société BETA INGENIERIE et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Ainsi, à compter du 1er juillet 2019, le siège social :

- qui était Avenue Jean Jaurès, Espace Jean Jaurès, Bâtiment C, 02000 CHAMBRY - est fixé au 9 rue du Carron, 89310 MOULINS-ENTONNERROIS.

Radiation du Rcs de SAINTQUENTIN et immatriculation au Rcs d'AUXERRE.

Monsieur Frédéric MERCIER, demeurant 9 rue du Carron, 89310 MOULINS-EN-TONNERROIS, est gérant de la société.

Pour avis, Le gérant

AL893625116

S.A.S.U LOUP

au capital de 500 €
Ancien siège social :
2, rue des Cotâts à Chastenay le Haut (89560)
Nouveau siège social :
6, rue du Pâtis à Toucy (89130)
338 883 304 RCS Auxerre

Aux termes de l'AG extraordinaire du 1 août 2019, la Présidente, seule associée a décidé à compter du 1 août 2019 :

- de transférer le siège social situé à Chastenay le Haut (89560) 2, rue des Cotâts à Toucy (89130) 6, rue du Pâtis, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL893625119

CHEZ MOUSS

SASU au capital de 2.000 €
Siège social
24 rue de la république
89190 Villeneuve l'Archevêque
832 177 448 RCS de Sens

Le 12/06/2019, le Président a décidé de transférer le siège social au : 19 rue Bréard, 89190 VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE, à compter du 05/09/2019.

Modification au RCS de SENS

AL893625150

ACEMA

Société par actions simplifiée
au capital de 7 000 euros
Siège social
43 Route de Véron, 89100 Rosoy
800 315 590 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 01/07/2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 43 Route de Véron, 89100 ROSOY au 4 Place Louis Armand – 75012 PARIS à compter du 01/07/2019 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS - Le Président

AL893625155

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SAS COMPOSITES EXPERT

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 €
Siège social :
10 Rue des Chamières
89200 GIVRY
751 487 885 R.C.S. Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 16 août 2019, par décision de l'assemblée générale ordinaire, le capital social a été augmenté de 17.000 € pour être porté à la somme de 20.000 €

En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

Me BOUNOT, avocat mandataire.

AL893625123

SAS LEPAGE

Le 14/08/2019, l'associé unique de la SAS LEPAGE, ayant son siège 3 rue de la Barrière, 89160 FULVY, RCS AUXERRE 832239305, a augmenté le capital de 49000 €. Ancien capital : 1000 € ; Nouveau capital : 50000 €. Pour avis : Patrick LEPAGE

AL893625146

SCI DU 1 PLACE SAINT AMATRE

Société civile immobilière
Au capital de 2 280,00 euros
Siège social
6 Allée de Gascogne 89000 Auxerre
433 350 675 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2019, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de réduire le capital social de 760 € pour le porter à 1 520 €, à la suite de l'annulation de 76 parts sociales au 28 juin 2019. Mention sera faite au RCS d'AUXERRE. Pour avis, la gérance.

AL893625157

➜ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 14/06/2019 concernant la société LA GAUDIERE, il fallait lire: Date de L'AGO et date d'effet le 01/06/2019 .

AL893625133

RECTIFICATIF CREATION SASU ELIF MIRAY

Pour la publication de la parution du 26/07/20019 n° 1537 de la SASU ELIF MIRAY il fallait lire :

DATE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE **09 MAI 2019.**

AL893625154

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Sixte BERTHIER, Notaire de la SELAS « Lendais & Associés », Ayant son siège social à à VILLENEUVE SUR YONNE (89500) a 8 Quai du Commerce, le 27/08/2019, a été reçu le changement de régime matrimonial des époux : M. François Pascal PRIN et Mme Graziella Maria DHERON, demeurant à PIFFONDS (89330) 434 Grande Rue. Monsieur né à SENS (89100) le 20/10/1971 Madame née à CHAUDRON-EN-MAUGES (49110) le 10/02/1969 Mariés à la mairie de PIFFONDS (89330) le 04/08/2012 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime n'a pas été modifié depuis.

Tous deux de nationalité Française. Ce changement de régime correspond à l'apport d'un bien propre de Monsieur François PRIN à la communauté, ledit bien étant situé à PIFFONDS (89330) 434 grande rue, cadastré section AB n°114.

AL893625142

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 8 octobre 2019 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89),
1 rue du Palais de Justice

UNE MAISON d'habitation **à SALIGNY (89)**
4 rue des Vaux-Renards

En cours de rénovation et d'aménagement, **de 167,92 m²** environ (hors Loi Carrez)

Elevée sur rez-de-chaussée et d'un étage. Avec **Cave** et **Appentis**

Sur un terrain d'une contenance totale de 16 ares 29 centiares

LIBRE au 13 juillet 2018 (à la connaissance du poursuivant) -

MISE A PRIX : 30.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD**, Avocats au Barreau de SENS, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 SENS, **Tél. : 03 86 65 81 35**

VISITE sur place le Mercredi 25 septembre 2019 de 09 H 00 à 10 H 00

AL893625081

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SARL S.R.

SARL au capital de 30000euros. Siège social: 5 rte de voulx 89100 saint-martin-du-tertre.535 267 256 RCS Sens. Le 12/07/2019, l'AGE a décidé de transformer la société en SAS à compter du 12/07/2019, sans création d'un être moral nouveau et de mettre fin aux fonctions de la gérance. Il a été nommé Philippe Beja, 3 rue de dixmont 89320 vaumort, en qualité de président. Admission aux assemblées et droit de vote:

chaque associé participe aux AG, une action = un vote. Cession soumise à agrément. Il a également été décidé de prendre pour nouvelle dénomination sociale: SAS S.R avec comme sigle: S.R. Modification au RCS de Sens.

AL893625042

SAS COMPOSITES EXPERT

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 €
Siège social :
10 Rue des Chamières
89200 GIVRY
751 487 885 R.C.S. Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 16 août 2019, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier l'objet social.

En conséquence, l'article 4 des statuts est devenu : - Tous travaux d'expertise contractuelle ou judiciaire et de conseil et d'audit dans les

domaines des matériaux composites,

- La création, la réalisation et le dévelop-

pement d'offres/actions de formation continue tout au long de la vie, dans tous les domaines ayant un rapport avec les matériaux composites ou tous matériaux analogues ou jugés comme tels,

- La préparation et la diffusion de support de formation et de cours sous quelques formes que ce soit en lien avec les matériaux composites ou tous matériaux analogues ou jugés comme tels,.

Me BOUNOT, avocat mandataire.

AL893625124

S.J.B.
Société d'Avocats

LEMAIRE JACQUES

**Société à responsabilité limitée
au capital de 25 000 euros
Siège social
Route de Tonnerre - BP 4
89270 Vermenton
351 950 639 RCS Auxerre**

Aux termes d'une décision en date du 27 août 2019, l'associée unique a décidé d'ajouter le nom commercial «YONNE METAL » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

AL893625141

«AE DIAGNOSTIQUES»

**S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros.
Siège social : 51 rue des Prairies 75020 Paris
R.C.S : 814 767 356 Paris**

CHANGEMENT DE FORME JURIDIQUE

Par décision de l'associé unique du 04/06/2019, il a été décidé . de changer la forme Juridique de la Société, initialement « Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) », en Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limité (EURL). . de nommer Gérant de la société à compter de ce jour, Monsieur Eric ARCHAMBAULT, demeurant au Les Abbes – 89350 TANNERRE EN PUISAYE. . de transférer le siège de la société domiciliée au « 51 rue des Prairies - 75020 PARIS», elle sera désormais domiciliée au « Les Abbes – 89350 TANNERRE EN PUISAYE». . L'Article 1 « FORME » et l'article 4 « SIEGE SOCIAL – SUCCURSALES » des statuts a été modifiée en conséquence;. . Toutes les démarches ont été faites à cet effet. Le dépôt légal sera effectué au RCS d' AUXERRE.

AL893625148

SCEA CAILLON

**Société civile au capital de 273 960 €
Siège social
Les Bordes - 89520 Sainpuits
404 902 199 RCS Auxerre**

L'assemblée générale extraordinaire du 25 juillet 2019, a décidé :

- D'augmenter le capital de la société de 68 790 €, portant celui-ci à 342 750 €,
- De réduire le capital de la société de 102 480 €, ramenant celui-ci à 240 270 €,
- De proroger la durée de la société de 92 ans, reportant son terme au 24 avril 2118.

AL893625158

EARL DOMAINE MICHEL COLBOIS

**EARL au capital de 410 400 euros
Siège social
69 Grande rue - 89530 Chitry
420 171 050 RCS Auxerre**

L'assemblée générale extraordinaire du 10 août 2019 a décidé : - De réduire le capital social de 273 600 euros, ce qui le ramène à 136 800 euros, - D'augmenter le capital social de 136 795 euros, ce qui le porte à 273 595 euros, - De transformer l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, en une Société civile. À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes : Dénomination sociale : DOMAINE COLBOIS. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article. L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime. Capital social : 273 595 euros. Siège social : 69 Grande rue - 89530 CHITRY. Durée : Jusqu'au 22 septembre 2048. Gérant : M. Benjamin COLBOIS demeurant à ESCOLIVES SAINTE CAMILLE (Yonne), 29 route de Vaux. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

Pour avis, la gérance.

AL893625159

→ **GÉRANCE
FIN DE GÉRANCE**

LES 3 CAILLOUX

Aux termes d'une délibération en date du 30 juillet 2019, les associés de la société à responsabilité limitée Les 3 Cailloux au capital de 5000 euros ayant son siège 19 Rue des 3 Cailloux 89250 GURGY immatriculée 850 405 671 RCS AUXERRE a nommé en qualité de cogérant Mme. Laure SAMIE, demeurant 35 Grande Rue 89113 FLEURY LA VALLEE, pour une durée illimitée à compter du 30 juillet 2019.

Pour avis
La Gérance.

AL893624957

SCI DU CASINO

Aux termes d'une AGE en date du 22.06.2019, la SCI DU CASINO, Société Civile Immobilière au capital de 1.524,49 € dont le siège social est à JOIGNY (89), 1, rue du Faubourg Saint Jacques, RCS SENS 428 472 062, dont la gérante est Mme Brigitte MEKDJIAN demeurant à SCEAUX (92), 2, rue Gaston LEVY, a décidé à compter du 22.06.2019 de nommer co-gérante Mme Christèle MEKDJIAN épouse de M. Philippe JEAND'HEUR, demeurant à SAINT PIERRE DU PERRY (91), 86, rue du Bois des Prés Hauts Les formalités seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS.

Pour avis

Le notaire.

AL893625120

MISE EN LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 14 aout 2019 à MOUROUX et du 19 aout 2019 à RENNES, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE VANNES le 28 aout 2019, Dossier 2019 00059254, référence 5604P01 2019 A 03590.

La société YVES ROCHER FRANCE, société par Actions Simplifiée, au capital de 228 661 780 euros ayant son siège social à RENNES (35000) 2-4 Boulevard de Beaumont, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le n°808 529 184, représentée par Madame Annaïck COLLIN,

Donne en location gérance à la SARL BEAUTY BY V ayant son siège social à SENS (89100) 105 Grande Rue en cours d'immatriculation au RCS de SENS représentée par Madame Véronique VETTER,

Un fonds de commerce de vente de produits de beauté, d'hygiène et de soins esthétiques, connu sous le nom de CENTRE DE BEAUTE YVES ROCHER, sis et exploité à SENS (89100) 105 Grande Rue et ce à compter du 3 septembre 2019 pour une durée indéterminée.

Pour insertion unique,

AL893625136

FIN DE LOCATION GERANCE

Suivant le contrat de location gérance en date du 14 septembre 2005 à ALBI et du 22 septembre 2005 à RENNES, enregistré à la recette des impôts de Ploermel le 26 septembre 2005 Bordereau n°2005/475 Case n°3, la Société LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER, au capital de 5 200 803 euros ayant son siège social à LA GACILLY (56200), La Croix des Archers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VANNES sous le n° 876 580 077, représentée par Monsieur Alain PRIOUR, avait donné en location gérance à l'EURL LEGRAND ESTHETIQUE, au capital de 8000 euros ayant son siège social à SENS (89100) 105 Grande Rue, immatriculée au RCS de de SENS sous le n° 450624598, représentée par Madame Valérie LEGRAND, un fonds de commerce de vente de produits de beauté,

d'hygiène et de soins esthétiques, connu sous le nom de CENTRE DE BEAUTE YVES ROCHER, sis et exploité à SENS (89100) 105 Grande Rue, à compter du 4 octobre 2005 pour une durée indéterminée.

Suivant la résiliation amiable du 28 juin 2019 à SENS les parties ont convenu de mettre un terme au contrat qui les lie à compter du 2 septembre 2019.

Pour insertion unique,

AL893625138

MISE EN LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 1er septembre 2018 à RENNES,

La société YVES ROCHER FRANCE, ayant son siège social à RENNES (35000) 2-4 Boulevard de Beaumont, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le n°808 529 184, représentée par Monsieur Stéphan LOMBARDO

Donne en location gérance à la SARL STANDYR, au capital de 7 622,45 euros, ayant son siège social à RENNES (35000) 2-4 Boulevard de Beaumont immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le n° 387 919 624, représentée par Monsieur Stéphan LOMBARDO,

Un fonds de commerce de vente de produits de beauté, d'hygiène et de soins esthétiques, connu sous le nom de CENTRE DE BEAUTE YVES ROCHER, sis et exploité à SENS (89100) Centre Commercial Porte de Bourgogne à compter du 3 septembre 2019. Ce contrat est conclu pour des périodes successives d'une année dans la limite de dix années.

Pour insertion unique,

AL893625145

EARL DE LA LICHOTTE

**EARL au capital de 252 730 €
Siège social
3 bis rue de la Lichotte -
89560 Courson les Carrières
431 885 854 RCS Auxerre**

Le 29 août 2019, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Dominique ANDRÉ de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL893625147

→ **DISSOLUTION
LIQUIDATION**

**INTER LOISIRS AUTOMATIQUES
S.A.R.L au capital de 7 622 €
Siège social: 31 rue de l'église
89510 ETIGNY
Sens B 420 669 913**

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :

TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Volailles
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 107 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ☐ pour 1 an 49 €
- ☐ pour 2 ans 98 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___
date d'expiration: ___/___

SIGNATURE

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 22 JUILLET 2019, tenue au siège social de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 JUILLET 2019 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé , 31 rue de l'église 89510 ETIGNY siège de la liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur DOMINIQUE DORIGO demeurant 25 rue de Bourgogne 89510 ETIGNY en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens en annexé au registre du commerce et des sociétés.

LE PRESIDENT

AL893625100

SARL KLASSIC B44 COIFFURE

En liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 31 Avenue Gambetta
89300 JOIGNY
RCS de SENS 817 466 444

L'assemblée générale ordinaire du 31/07/2019 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/07/2019.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS.

LE MANDATAIRE

AL893625110

B&B AUTOMOBILES
Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 9, rue du Bois
89600 CHEU
495 299 349 RCS AUXERRE

AVIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2019, les Associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur, M. Mickael BARBOSA, demeurant DEUX RIVIERES (89460) 48, rue Bleue et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Mention sera faite au R.C.S. d'Auxerre.

Pour avis,

Le Liquidateur.

AL893625113

CLOTURE DE LIQUIDATION

SNC NATHALIE BOUDIER & PATRICK JEANNE
PHARMACIE DU GATINAIS
Société en nom collectif
en liquidation
Au capital de 1 219 592,14 euros
Siège social : 41 Rue de la République
89150 SAINT VALERIEN
397 708 033 RCS SENS

L'Assemblée Générale réunie le 20 août 2019 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 15 juillet 2019, déchargé Monsieur Patrick JEANNE, demeurant 19 Rue Victor Guichard - 89100 SENS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de SENS, en annexe au RCS.

AL893624873

AVIS DE DISSOLUTION

SPAFORMATION Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 3 000 euros Siège social : 1 avenue d'Hanover - 89300 JOIGNY 802 421 388 RCS SENS Aux termes d'une décision en date du 1er août 2019, la société CB, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5 000,00 euros, dont le siège social se situe 36 rue des Pavillons - 89500 VILLENEUVE-SURYONNE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS sous le numéro 823 508 478, a, en sa qualité d'associé unique de la SARL SPAFORMATION, décidé de la dissolution anticipée de ladite société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SPAFORMATION peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SENS. Cette dissolution mettra fin aux fonctions de Madame Claire BORNAT, gérante. Pour avis, la gérance.

AL893625121

DOMAR CONSEIL 89

SAS au capital de 500 euros
Siège : 9 place du Maréchal Leclerc
89000 AUXERRE
829 743 764 RCS AUXERRE

Suivant PV d'AGE du 29/06/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la société; la nomination de M. Marc DOMINGO, demeurant Hôtel Leclerc de Fourolles, 2 rue du Lycée Jacques Amyot, 89000 AUXERRE, en qualité de liquidateur; la fixation du siège de liquidation au siège social pour les besoins de la correspondance.

Modification au RCS d'AUXERRE.

AL893625122

AVIS DE DISSOLUTION

L'ARROSOIR
SAS en liquidation
au capital de 3 000 euros
Siège social : Route de Paris
Lieudit «Veaux Sceau»,
89700 TONNERRE
Siège de liquidation : 18 Rue Pierre Larousse,
AILLANT SUR THOLON 89110 MONTHOLON
RCS AUXERRE 524 542 925

Le 27 mars 2019, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Annabelle PRATS, demeurant 18, Rue Pierre Larousse, AILLANT SUR THOLON à MONTHOLON (89110), associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 18, Rue Pierre Larousse, AILLANT SUR THOLON à MONTHOLON (89110). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au RCS. Pour avis.

AL893625128

AVIS DE DISSOLUTION

ANNABELLE-NATEO
SAS en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social et de liquidation :
18 rue Pierre Larousse,
AILLANT SUR THOLON 89110 MONTHOLON
RCS SENS 478 495 518

Le 27 mars 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Franck BERROY, demeurant 18 rue Pierre Larousse, AILLANT SUR THOLON à MONTHOLON (89110), associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 18 rue Pierre Larousse, AILLANT SUR THOLON à MONTHOLON (89110). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation

devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal

de commerce de SENS, en annexe au RCS. Pour avis.

AL893625129

Etude de Maître Sylvie HURET-FERRAND
Notaire à Auxerre (Yonne)
5, rue Marcelin Berthelot

DISSOLUTION

Suivant acte reçu par Maître Sylvie HURET-FERRAND, Notaire à AUXERRE (89), le 28 août 2019 a été déposé le procès-verbal de l'assemble générale extraordinaire décidant de la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable à compter du 9 août 2019 de la société AUXERRE EQUITATION, SARL en liquidation au capital social de 10.671,43 € dont le siège est situé à AUXERRE (89), 3 route de vallan, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 387 756 855, et la nomination de Monsieur Marc LECHEVALLIER, demeurant à AUXERRE (89) 118 rue Bourneil, en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au domicile de Monsieur Marc LECHEVALLIER. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis

Le notaire.

AL893625131

DISSOLUTION

SNC DEBUSIM
Société en nom collectif Au capital
de 2 500,00 euros Siège social :
7 hameau Les Birons
89320 VAUDEURS
448 183 632 RCS SENS

Suivant les décisions de l'associé unique, celui-ci a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2019. A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation : Monsieur Marc DE BURGHGRAVE demeurant 7 hameau Les Birons - 89320 VAUDEURS. Toute correspondance et notification seront à effectuer à

l'adresse suivante : 7 hameau Les Birons - 89320 VAUDEURS, siège de liquidation. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de SENS. Pour avis, le liquidateur

AL893625132

AMBULANCES IRIS 89

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000,00 euros
Siège social
51T avenue Charles de Gaulle - 89300
JOIGNY
837 493 204 RCS SENS

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 1er août 2019, la société AMBULANCES RENARD, société à responsabilité limitée au capital de 8 969,00 euros, dont le siège social se situe 22 Bis route de Paris - 89200 AVALLON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE sous le numéro 438 339 608, a, en sa qualité d'associée unique de la société AMBULANCES IRIS 89, décidé de la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société AMBULANCES IRIS 89 peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SENS. Cette dissolution mettra fin aux fonctions de M. Romain RENARD,

président.

Pour avis, la présidence.

AL893625140

SCP Pascal MASSIP, David BELOU, Véronique VARLET, Guillaume LORISSON et Charles-Alban PRIEUR, Notaires associés
1 Place de l'Europe - 21000 Dijon

SCI ALGRAIN

1 - Une AGE du 9/7/2019 de la SCI ALGRAIN, société civile au capital de 800 Euros, siège 105 route de Lormes 89200 AVALLON , R.C.S AUXERRE 432.215.630, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9/7/2019, mettant fin au mandat de gérant de M Philippe ALGRAIN, celui-ci nommé liquidateur, et fixé le siège de la liquidation à l'ancien siège social ; les pièces et actes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE.

2 - Une AGE du 9/7/2019 de la SCI ALGRAIN a clôturé la liquidation de la société après quitus au liquidateur et approbation du compte définitif ; le dépôt des actes sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE.

Pour avis, le liquidateur

AL893625144

➜ AVIS DE CONSTITUTION

ACSENS Expertise Comptable
2 rue de la Plaine de la Croix Besnard
77000 Vaux le Pénil
01 64 38 97 50

DN2M DISTRIBUTION



SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Rue Saint Edme
89140 SERGINES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à SERGINES (89) du 28/ 08 /2019, il a été constitué la Société par Actions Simplifiée suivante : Dénomination : DN2M Distribution Siège : 23 Rue Saint Edme 89140 SERGINES Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 1 000 € Objet : L'activité en France et à l'étranger d'agent commercial dans le domaine des matériaux de construction. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, entre associés ou à un tiers, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Daniel MARTINS demeurant 23 Rue Saint Edme 89140 SERGINES Directeur Général : M. Nicolas MICHON demeurant 4 Rue de la Station 94440 VILLECRESNES. La Société sera immatriculée au RCS de SENS. POUR AVIS - Le Président

AL893625115

Etude de Maître Sylvie HURET-FERRAND
Notaire à Auxerre (Yonne)
5, rue Marcelin Berthelot

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Sylvie HURET-FERRAND, Notaire à AUXERRE (Yonne), le 27 août 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : AGT.

Le siège social est fixé à : MONTIGNY-LA-RESLE (89230), 2 Impasse des Vergers.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

Les apports sont en numéraires.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Madame Géraldine SELLIER et Monsieur Alexis BOUCHER, demeurant ensemble à MONTIGNY-LA-RESLE (89230), 2 impasse des vergers.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis

Le notaire.

AL893625118

AVIS DE CONSTITUTION

EURL HIOLET FREDERIC
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 2 CHEMIN BELLE VUE
89240 POURRAIN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29 Août 2019 à Pourrain, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : EURL HIOLET FREDERIC

Siège social : 2 CHEMIN BELLE VUE

Objet social : Tous travaux de charpente, couverture, zinguerie, étanchéité

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros

Gérance : Monsieur Frédéric HIOLET, demeurant 2 Chemin Belle Vue – 89240 POURRAIN, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre

Pour avis, La Gérance

AL893625126

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 21 août 2019, il a été constitué une Société Civile : DENOMINATION : EUROPE TRAVELS, SIEGE: 10 promenade de l'Ouest - 89510 VERON, OBJET : Détention et utilisation de tous types de biens mobiliers, DUREE : 99 ans. CAPITAL : 100 Euros, GERANCE :- Jodi BURICK, demeurant 1420 5TH AVENUE SUITE 205, SEATTLE, WA 98101 (ETATS-UNIS D'AMERIQUE), - Mark BURICK, demeurant 1420 5th AVENUE SUITE 205, SEATTLE, WA 98101 (ETATS-UNIS D'AMERIQUE). AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales. IMMATRICULATION : Au RCS de SENS.

AL893625127

Etude de Maîtres
Caroline BRISSON
et Vincent VILLECOURT
Notaires associés à AUXERRE
(Yonne), 18-20 Boulevard
du 11 Novembre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Vincent VILLECOURT , Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre, le 30 août 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI MALALOU.

Le siège social est fixé à : VILLEFARGEAU (89240), 14 allée des Champsbleaux.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : DEUX CENTS EUROS (200,00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Jean-Marc FURLAN et Madame Cécile TRAVERSE, demeurant ensemble à VILLEFARGEAU (89240), 14 Allée des Champsbleaux.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE

Pour avis

Le notaire.

AL893625134

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Societe Civile d'Exploitation Agricole « CANECA SCEA », au capital de 100 000 € (apport en numéraire) - OBJET SOCIAL : l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation, l'entretien de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à la disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation. L'élevage et la vente de bétail. - SIEGE SOCIAL : MIGENNES (Yonne), 7 Rue Jules Rimet - DUREE : 99 ans - GERANT : M. Emmanuel MARCEL, demeurant à VICHY (Allier), 42 Boulevard de la Salle - R.C.S. ET DEPOT : SENS.

LA GERANCE

AL893625152

Etude de Maître
Anthony VACCARO
notaire à VILLENEUVE-LA-GUYARD (Yonne)
52 rue du Général de Gaulle

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Anthony VACCARO, Notaire associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée à associé unique « VACCARO Anthony, Notaire » titulaire d'un office notarial sis à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89340) 52 rue du Général de Gaulle, le 23 août 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : achat, location et vente de biens immobiliers.

La dénomination sociale est : SCI GUICOINTRE.

Le siège social est fixé à : SAINT-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES (89190), 11 rue Camille Matignon .

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : 470.020,00 €

Les apports sont : une maison situé 11 Rue Camille Matignon 89190 à SAINT-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES évaluée à 250.020,00 € et un ensemble immobilier situé au 7,9 Rue Victor Guichard à SENS évaluée à 220.000,00 €.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont: Monsieur Philippe GUILLERE demeurant 11 Rue Camille Matignon 89190 à SAINT-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES et Madame Béatrice GUILLERE demeurant 11 Rue Camille Matignon 89190 à SAINT-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.

Pour avis

Le notaire.

AL893625153

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec actulegales.fr, vous consultez GRATUITEMENT les annonces de moins d'un an !

Actulégales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d' Infolegale